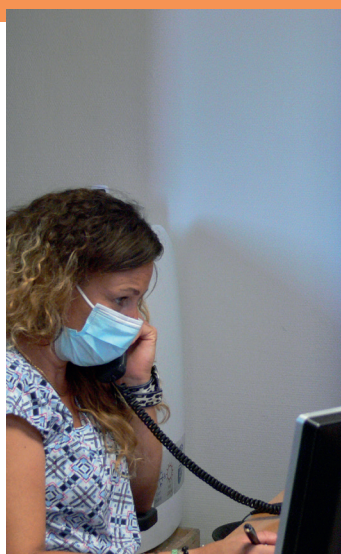




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

MOBILISÉ ET SOLIDAIRE



Crédits photos : ©Michel Jauzac - Département 66



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française



Édito

2020 restera comme une année particulière, qui a éprouvé le quotidien de chacun·e et de nos vies.

A l'heure où la crise liée au Covid continue d'impacter durablement notre société, ce rapport d'activité reflète l'extraordinaire mobilisation qui a été celle des femmes et des hommes, agent.e.s du service public du Département, notre capacité à répondre au mieux aux besoins des habitant.e.s des Pyrénées-Orientales ; ainsi que notre détermination à améliorer le service rendu et à faire face aux enjeux qui en découlent. Il illustre notre engagement sans faille l'engagement quotidien des 2 700 agents pour répondre aux besoins des habitant.e.s.

Le Département Mobilisé et Solidaire

Le Département, en cette période de crise, a été capable de répondre aux trois urgences prioritaires : l'urgence sanitaire, l'urgence sociale et l'urgence économique.

Le Département s'est d'abord illustré avec la prise en charge directe de centres Covid. Il a également été en première ligne sur les enjeux sociaux et médico-sociaux de notre territoire, répondant présent aux côtés des autres acteurs.

Grâce à la mise en place du télétravail, grâce aussi à la présence continue d'agents sur le terrain, le Département a assuré ses principales missions. Les services aux publics ont été maintenus et accessibles à tous, avec le soutien permanent aux personnes et notamment les plus fragilisées.

Plus que jamais, nous avons agi et accompagné au mieux tous les acteurs, en travaillant aussi des solutions à l'avant-garde, grâce notamment au plan pluriannuel d'investissement de 500 M€ qui a permis de soutenir l'activité économique de notre territoire. Nous sommes restés un partenaire financier fidèle, moteur de l'emploi et de l'activité dans les Pyrénées-Orientales.

Ce rapport d'activité est à l'image du cap que nous nous sommes toujours donné, à savoir rester mobilisés et solidaires, forts d'un service public de qualité et de proximité qui soit synonyme de cohésion sociale et de cohérence territoriale.

Au nom de l'ensemble des élu.e.s de l'Assemblée départementale, je tiens à sincèrement remercier les 2700 agents de notre collectivité qui peuvent être fiers du travail réalisé.

De nombreux enjeux demeurent mais ensemble, nous pouvons nous donner les moyens de les aborder avec confiance, ambition et détermination, avec cette volonté bien affirmée de faire avancer notre territoire pour et avec ses habitant.e.s.

Hermeline Malherbe
Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Le mot du Directeur Général des Services

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activité des services du Département. Celui-ci prend une dimension particulière pour l'année 2020, marquée par la crise sanitaire économique et sociale consécutive à la pandémie du Covid 19. De mars à décembre 2020, l'énergie de tou.te.s les agent.e.s la collectivité a été mobilisée pour faire face à l'urgence et préparer la sortie de cet épisode douloureux pour tou.te.s les habitant.e.s des Pyrénées-Orientales, à commencer par les plus fragiles.

Les mesures de protection des agent.e.s, prises lors de l'apparition du virus, n'ont en aucun cas remis en cause la vocation première de la collectivité, à savoir le service public. Au contraire, les services essentiels, tels que les accueils des maisons sociales, en charge de l'enfance, des personnes âgées et handicapées ainsi que de l'insertion, ont su adapter leurs modalités de fonctionnement pour continuer leurs missions dès le premier confinement.

Dans le même esprit de solidarité, toutes les directions ont mis un point d'honneur à faire vivre le principe de continuité du service public. En télétravail, quand c'était possible, en présence physique lorsque c'était nécessaire, les opérations de gestion et de maintenance, et les projets grands et petits, ont avancé. À tel point, et c'est un paradoxe révélateur, que le Département a pu atteindre un niveau d'investissement historiquement élevé en 2020.

Je tiens ici à rendre hommage à tou.te.s celles et ceux qui ont participé à cette œuvre collective, si efficace qu'elle a permis d'une part, d'élargir nos missions, jusque dans le champ de la santé (mise en place de centres de consultation sur tout le territoire et d'un centre de vaccination) et, d'autre part, d'accélérer certaines démarches de transformation, notamment dans le domaine numérique, profitables à tou.te.s, agent.e.s et surtout usager.e.s, habitant.e.s de notre département.

Jérémie LE FOUILLER
Directeur Général des Services

Sommaire

Edito de la Présidente	3
Le mot du Directeur Général des Services	5
L'Assemblée Départementale	9
Organigramme des Services	10
Direction Générale des Services	11
Direction Suivi des Projets Stratégiques	13
Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire	14
Agent Chargé des Fonctions d'Inspection	20
Direction Prévention Santé et Bien-Être au Travail	21
Mission Communication Interne	23
Secrétariat général	25
Direction des Finances	28
Direction de la Commande Publique	33
Direction de la Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s	35
Pôle Ressources Humaines et Moyens généraux	37
Direction des Ressources Humaines	38
Direction Logistique et Bâtiments	44
Service des assurances et de la protection des agents	52
Direction des systèmes d'information et aménagement numérique du territoire	55
Direction de l'Évaluation, du Conseil en Organisation et du Contrôle de Gestion	58
Service Animation et Festivités	60
Pôle des Solidarités	63
Direction Insertion et Accès aux Droits (DIAD)	64
Direction Enfance-Famille (DEF)	68
Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence (IDEA)	71
Direction des Personnes Âgées - Personnes Handicapées	73
Territoire de l'Agly	76
Territoire de Perpignan	77
Territoire du Tech	79
Territoire de la Têt	81
Service Administration et Finances (SAFI)	83
Service Ressources Humaines et Logistique	85
Mission Innovations Sociales	86
Pôle Territoires et Mobilités	89
Direction de l'Eau et de l'Environnement	91
Direction de l'Insertion Professionnelle et de l'Economie Locale	84
Mission Départementale Développement Durable	90
Direction Coopération, Fonds Européens, Ingénierie Territoriale	97
Direction des Infrastructures et Déplacements (D.I.D.)	101
Service foncier rural, agriculture et agroalimentaire	105
Mission Développement Durable	108
Pôle Citoyenneté	111
Direction Culture Patrimoine et Catalanité / Direction Culture Médiathèque Catalanité	112
Direction des Archives, de l'Archeologie et du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine (DAACCRP) / Direction Des Patrimoines	119
Direction Education, Jeunesse et Sports	126
Direction de la Vie Associative et des Relations avec les Organismes Associés	133
Mission Égalité	137
Rapport Financier 2020	139
Lexique des abréviations et sigles	140
Organigrammes	146
Le Département des Pyrénées-Orientales en chiffres	153

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

DÉCEMBRE 2020



Hermeline MALHERBE
Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

LES VICES-PRÉSIDENTS



Michel MOLY
1er Vice-Président
LA CÔTE
VERMEILLE
MER-LITTORAL-
PORTS



Toussainte CALABRESE
Vice-Présidente
PERPIGNAN V
HABITAT-
LOGEMENT



Ségolène NEUVILLE
Vice-Présidente
CANIGÓ
PERSONNES
ÂGÉES



Nicolas GARCIA
Vice-Président
LA PLAINE
ILLIBERIS
EAU



Damienne BEFFARA
Vice-Présidente
LA VALLÉE
DE LA TÊT
SANTÉ -
SÉCURITÉS



Françoise FITER
Vice-Présidente
PERPIGNAN III
PERSONNES
HANDICAPÉES



Robert GARRABE
Vice-Président
VALLESPİR
ALBÈRES
FINANCES



René OLIVE
Vice-Président
LES ASPRES
ROUTES



Martine ROLLAND
Vice-Présidente
VALLESPİR
ALBÈRES
ENVIRONNEMENT
- ÉNERGIES
RENOUVELABLES



Alexandre REYNAL
Vice-Président
LE CANIGOU
MONTAGNE
THERMALISME

LES MEMBRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE



Joëlle ANGLADE
PERPIGNAN II



Armande BARRERE
LA CÔTE
SABLEUSE



Pierre BATAILLE
LESPYRÉNÉES-
CATALANES



Lola BEUZE
LA VALLÉE
DE L'AGLY



Annabelle BRUNET
PERPIGNAN I



Jean-Louis CHAMBON
PERPIGNAN V



Charles CHIVILO
LA VALLÉE
DE L'AGLY
CULTURE
PATRIMOINE



**Isabelle DE NOELL-
MARCHESAN**
PERPIGNAN IV



Thierry DEL POSO
LACÔTESABLEUSE



Madeleine GARCIA-VIDAL
LA CÔTE
SALANQUAISE
ENFANCE
FAMILLE



Romain GRAU
PERPIGNAN IV



Hélène JOSENDE
LES PYRÉNÉES
CATALANES



Rémi LACAPERE
PERPIGNAN III
INSERTION
PROFESSIONNELLE



René MARTINEZ
LA CÔTE
SALANQUAISE
ARTISANAT -
COMMERCE DE
PROXIMITÉ



Robert OLIVE
LA VALLÉE
DE LA TÊT
SPORT



Marina PARRA-JOLY
LA CÔTE
VERMEILLE
TOURISME -
LOISIRS



Nathalie PIQUE
LE RIBERAL



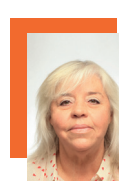
Edith PUGNET
LES ASPRES
JEUNESSE



Richard PULY-BELLI
PERPIGNAN I



Jean ROQUE
PERPIGNAN VI
DÉVELOPPEMENT
LOCAL



Marie-Pierre SADOURNY
LA PLAINE
ILLIBÉRIS
ÉDUCATION -
COLLÈGES



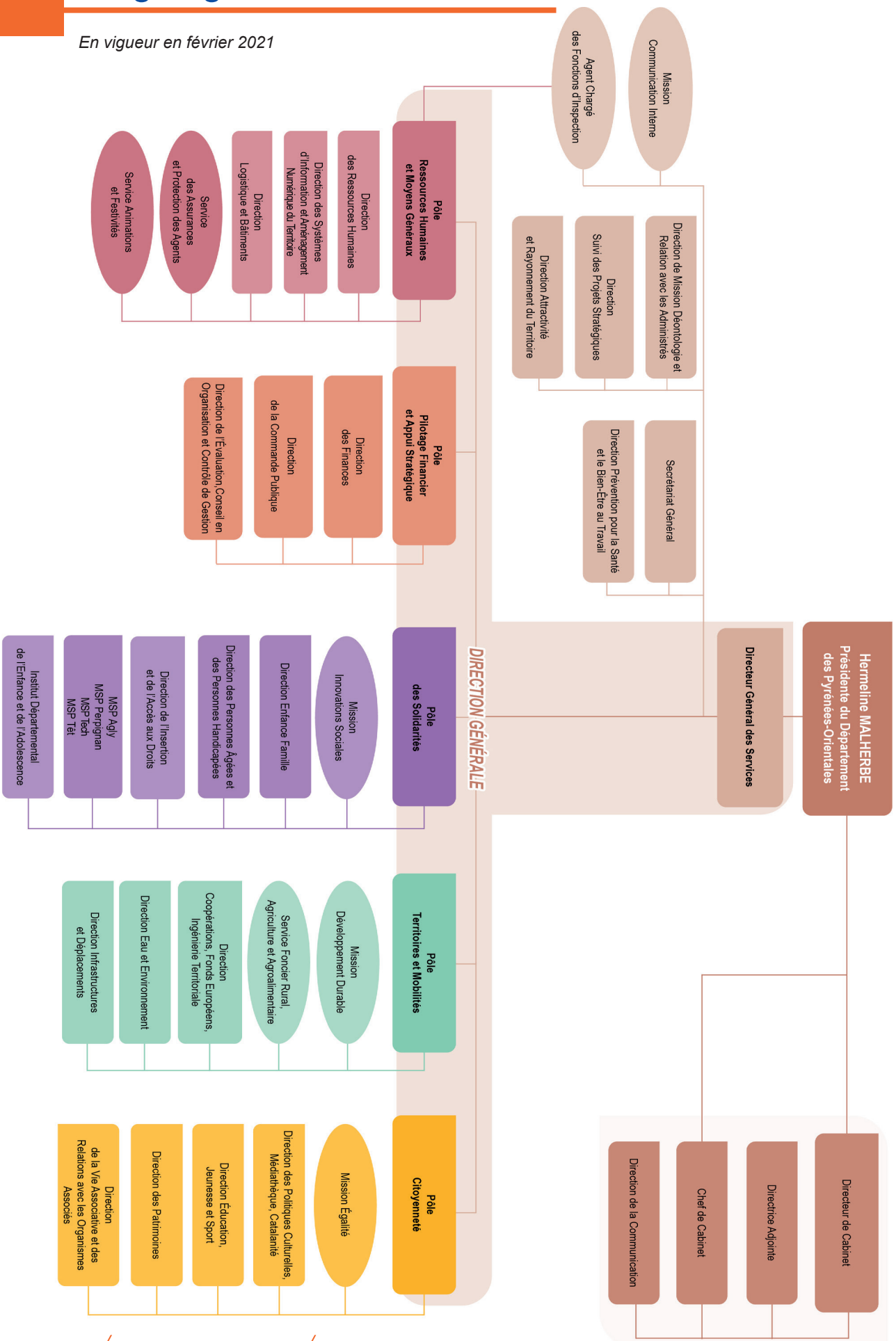
Jean SOL
PERPIGNAN II



Robert VILA
LE RIBERAL

L'organigramme des services

En vigueur en février 2021





LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Jérémie LE FOUILLER
Directeur Général des Services



55 agents

La Direction Générale des Services est de type collégial, animée par un Directeur Général des Services et structurée en quatre Directions Générales Adjointes.

La Direction Générale des Services a pour mission essentielle de veiller à la cohérence de l'organisation des services départementaux et à la bonne exécution des décisions prises par l'Assemblée Départementale.

Elle est une force de proposition et d'analyse permettant, tant à l'exécutif départemental qu'à l'Assemblée Délibérante, d'impulser les politiques publiques départementales. Elle assure aux décisions du Département une sécurité juridique et financière maximale.

Elle manage les différentes Directions et coordonne leurs actions en harmonie avec la politique départementale, fait préparer les dossiers et délibérations de l'Assemblée Départementale et de la Commission Permanente dont elle assure l'exécution par délégation de la Présidente du Département.

L'Institution départementale a revu l'organisation de ses services en décembre 2020.

Ainsi, sont rattachés directement au Directeur Général des Services : le Secrétariat Général, la direction des Finances, la direction Attractivité et Rayonnement du territoire, la direction Suivi des Projets Stratégiques, la direction Prévention pour la Santé et le Bien-être au Travail, la direction de la Commande Publique, l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection et la mission Communication interne.

En février 2021, les Directions Générales Adjointes sont transformées en Pôle avec notamment la création du Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique, dont dépendent notamment la direction des Finances et la direction de la Commande Publique.

■ MISSIONS

En lien avec la Direction Générale des Services, la direction du suivi des projets stratégiques contribue à la définition, la conception et la formalisation des projets à caractère stratégique que le Département est conduit à réaliser directement ou par l'intermédiaire des organismes publics ou privés dont il est actionnaire, membre statuaire ou financeur. La direction des projets stratégiques coordonne l'action des services de la collectivité et celle des organismes associés, dans la mise en œuvre de projets d'investissement ayant une incidence significative sur un plan financier ou en termes d'organisation des services publics sur tout ou partie du territoire départemental.

■ REALISATIONS

Tout au long de l'année 2020 la direction a piloté l'opération Plan d'Investissement pour les stations de Montagne figurant à l'engagement n°8 « Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable »

Fruit d'une large concertation avec les habitants, les élus du territoire, les acteurs socio-professionnels et institutionnels, le Département s'est engagé aux côtés des stations de montagne en vue de déployer un plan d'investissement pour répondre à leurs enjeux climatiques et économiques. Une importante étude stratégique et de modélisation économique relative au développement et à la structuration d'une gouvernance des stations de montagne des Pyrénées-Orientales a débuté en janvier 2020 et se poursuivra en 2021. Cette étude permet de structurer le projet collectif des stations des Pyrénées-Orientales dans le cadre d'une articulation avec la stratégie régionale contenue dans le plan Montagnes d'Occitanie en lien avec la Compagnie des Pyrénées.

Sur le projet du Très Haut Débit, aux côtés de la Direction des Systèmes d'Information, la direction du Suivi des Projets Stratégiques a assuré un co-pilotage de cette opération majeure pour le Département. L'année 2020 est marquée par la remise en affermage de 24 224 prises FttH et la conclusion d'un second avenant au contrat de DSP, pour réévaluer le calendrier de livraison pour tenir compte d'un objectif plus ambitieux qui vise une couverture 100 % FttH. Le déploiement d'un réseau de fibre optique va permettre d'intensifier les usages du numérique. Dans cette perspective un premier appel à manifestation d'intérêt a été publié en 2020 pour identifier les initiatives, fédérer et mettre en relation les porteurs de projet, ou encore apporter un soutien en matière de communication et d'information. Pour cette première session 2020, ont été examinés en priorité les projets portant sur la création de data center et sur le développement d'applications innovantes destinées aux apprentissages. A l'issue de cette consultation 4 porteurs de projet ont été retenus par un jury composé de représentants du délégataire et de représentants du Département.

L'année 2020 aura également été marquée par les travaux préparatoires à l'élaboration d'un accord départemental de relance qui s'appuie sur plan pluriannuel d'investissement massif de plus de 500 M€ adopté en 2019. Cet accord exprimera et consacrera l'ambition du Département d'apporter une réponse puissante aux conséquences de la crise, en soutenant de manière renforcée le secteur économique et l'emploi des Pyrénées-Orientales et en plaçant au cœur de l'action les objectifs du plan de relance national que sont la transition écologique, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Cette volonté de soutien des acteurs économiques a été réaffirmée lors de l'adoption du budget 2021 puisque 180 M€ de crédits d'investissement, dont 35 M€ au titre du déploiement de la fibre optique, ont été votés par l'Assemblée Départementale.

DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

MISSIONS

La Direction Attractivité et Rayonnement du territoire est chargée de renforcer l'attractivité du département des Pyrénées-Orientales et de fédérer les acteurs locaux du développement.

Elle a pour missions de :

- **Construire un développement économique diversifié** saisissant les opportunités ouvertes par les grands projets menés par le Département et le plan pluriannuel d'investissement permettant d'accompagner les projets des acteurs locaux autour de valeurs communes et partagées ;
- **Doter les territoires de services au public innovants** pour répondre toujours mieux aux besoins et attentes des habitants, usagers, favoriser leur développement et lutter contre les fractures territoriales ;
- **Restaurer le dialogue territorial** en donnant une place centrale à la concertation citoyenne et à la contractualisation avec les acteurs locaux institutionnels ;
- **Construire un développement touristique renouvelé** dans le cadre d'un marketing spécifique au Pyrénées-Orientales ;
- **Renforcer l'attractivité départementale des Pyrénées-Orientales**, en participant à la construction d'une image modernisée.

Elle s'organise autour d'1 pôle et 2 missions :

- **Le pôle politiques contractuelles - aides aux communes**

Il a pour mission de piloter l'ensemble des démarches de contractualisation en cours ou à mener sur le département ainsi que d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets afin de développer des synergies, des mutualisations, des solidarités, dans des projets innovants et ambitieux.

- **La mission concertation citoyenne et services au public innovants**

Elle a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs locaux pour la mise en place de services au public innovants (démarche interne et externe) et de piloter l'ensemble des démarches citoyennes nécessaires à la co-construction des politiques publiques départementales.

- **La mission tourisme durable, solidaire – innovation**

Elle a pour mission de fédérer et d'accompagner les acteurs locaux en faveur d'un développement diversifié, durable, solidaire et innovant du tourisme (démarche interne et externe).

REALISATIONS

• L'ACCOMPAGNEMENT DU BLOC COMMUNAL

Pour l'année 2020, afin de contribuer au développement et à l'attractivité des territoires, le Département appuie financièrement les communes et intercommunalités pour mener à bien leurs investissements, plus particulièrement ceux dédiés à l'amélioration du service public et à l'amélioration du bien-être des habitants.

Le pôle aides aux communes - politiques contractuelles a accompagné 388 projets, soit 12 753 022 € de subventions pour un montant total d'opération de 58 236 615 € au travers des programmes : ADES, AIT,

VCR, Plus Beaux Villages, Intempéries, Bourg-Centre et Fonds Aide exceptionnelle.

Par ailleurs, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie développent l'ambition de renforcer la cohérence de leurs politiques publiques d'aide aux communes et intercommunalités notamment à travers la contractualisation avec ces territoires.

Par souci non seulement d'efficacité mais aussi de simplification des procédures pour les porteurs de projets, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie ont ainsi convenu de mobiliser l'ensemble de leurs moyens, de façon concertée et coordonnée grâce à l'élaboration de contrats territoriaux et des contrats bourgs-centres.

En 2020, le service a poursuivi la mise en œuvre de 3 contrats territoriaux :

- Contrat cadre Région – Département – Parc Naturel Régional des Pyrénées-Catalanes, Communauté de communes Roussillon Conflent
- Contrat cadre Région – Département – Territoire Corbières-Salanque-Fenouillèdes
- Contrat cadre Région – Département - Perpignan Méditerranée Métropole - Pays de la Vallée de l'Agly - Communauté de Communes Sud Roussillon

Sur les 72 communes bourgs-centres des Pyrénées-Orientales, le pôle a accompagné 35 Contrats cadre Bourg-Centre lesquels permettront de maintenir et renforcer l'attractivité et le rayonnement de nos territoires.

• LE DIALOGUE CITOYEN ET LES SERVICES AU PUBLIC INNOVANTS

Le Département des Pyrénées-Orientales a adopté, le 26 novembre 2018, une délibération-cadre afin d'améliorer l'écoute et la prise en compte des avis des citoyens, lançant ainsi la démarche de concertation « Imagine les Pyrénées-Orientales ».

Depuis, plusieurs actions en faveur du dialogue citoyen ont été menées :

• *Atelier mobilité et votation citoyenne sur les aires multimodales du Département*

En février 2020, un premier Atelier Citoyen sur la thématique des « mobilités de demain » s'est tenu lançant ainsi la poursuite de la démarche de participation citoyenne dans les Pyrénées-Orientales. Cet atelier a réuni une centaine de personnes, citoyens et élus travaillant de concert sur les améliorations à mettre en place pour faciliter les déplacements durables (vélo, aires multimodales) dans le département.

A la suite de cet atelier, une votation citoyenne a été organisée sur la plateforme de dialogue citoyen « Imagine les PO » pour prioriser les choix d'aménagement des aires. Au total, plus de 1 300 votes ont été enregistrés dans ce cadre. Depuis, les aires multimodales sont aménagées au fur et à mesure.

• *Appel à Projets « Développons les cafés citoyens en Pyrénées-Orientales ! »*

L'Appel à Projets « Développons les Cafés Citoyens en Pyrénées-Orientales » issu de l'engagement 26 du PPI intitulé « Soutenir la création des cafés associatifs et citoyens dans les villages sans commerce », est un nouveau dispositif de participation qui propose aux habitants de s'impliquer toujours un peu plus dans la vie publique locale au sein d'un lieu emblématique et connu. Adopté par l'Assemblée Départementale le 25 novembre 2019, ce dispositif a déjà séduit la commune d'Escaro, première commune du Département à s'être lancée dans l'aventure (vote de l'Assemblée Départementale en décembre 2020).

• *# envoi ton projet dédié aux 16-25 ans*

L'Assemblée Départementale a approuvé lors de sa séance du 08 juin 2020, un concours de projets, lancé à titre expérimental, permettant à un grand nombre de jeunes citoyens de soumettre des projets innovants pour les Pyrénées-Orientales. L'objectif étant de favoriser l'implication des jeunes dans la décision politique locale en valorisant leur expertise, créativité et leurs besoins.

Par ailleurs, les services au public innovants, leur mise en œuvre et leur pérennité demeurent une priorité du Département des Pyrénées-Orientales. C'est pourquoi, en s'appuyant notamment sur le Schéma

Département d'Amélioration des Services au Public 2017-2023 (SDAASP) et le Schéma Unique des Solidarités, plusieurs Appels à Projets ont été mis en place (« Développons les services au public innovants en PO », « Offre de santé et territorialisation », « Espaces numériques et de services partagés »), favorisant ainsi l'accompagnement et la création de nouveaux services sur les territoires pour un égal accès et au plus grand nombre. A titre d'exemple, un centre municipal de santé, un bureau d'information jeunesse itinérant.

• LE TOURISME ET LES LOISIRS

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus a sévèrement impacté le secteur du tourisme et des loisirs, c'est pourquoi le Département des Pyrénées-Orientales et l'Agence de Développement Touristique ont travaillé à un plan de relance, ayant comme objectif de soutenir l'activité touristique dans notre département et d'accompagner les professionnels. Ont notamment été mis en place :

- mise en œuvre et suivi du fonds L'OCCAL à l'échelle du département en partenariat avec la Région, les EPCI et la Banque des territoires ;
- un plan communication spécifique : « Nos vacances dans les PO » ;
- un questionnaire destiné aux habitants des PO ayant comme objectif de mieux cerner leurs attentes et besoins en termes de loisirs dans notre département, de visites et même de séjours dans un de nos 4 espaces géographiques (mer, ville, campagne, montagne). Les résultats de ce questionnaire ont notamment permis aux professionnels, de mieux appréhender la demande pour la saison estivale 2020 et ainsi d'adapter, autant que faire se peut, l'offre en conséquence.
- création d'une rubrique « COVID 19 » sur le site pro de l'ADT dédiée aux professionnels pour les informer sur les aides, dispositifs en cours... .

• *Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs 2019-2023 :*

Véritable feuille de route de la politique départementale, cette stratégie, adoptée le 22 juillet 2019, fixe un cap et des objectifs pour les 4 années à venir. Il définit des ambitions stratégiques fortes, inscrites dans une volonté politique qui se veut durable, solidaire, partagée et innovante. L'année 2021 permettra de faire un bilan à mi-parcours de la stratégie départementale.

• *Le Château de Castelnou : pour une destination culturelle et touristique d'excellence*

Le Département s'est porté acquéreur du Château de Castelnou avec pour objectif de rendre ce patrimoine public et d'en faire un projet emblématique de territoire, modèle de qualité et d'attractivité.

La mission tourisme a piloté le projet de pré-ouverture du site pour l'été 2020. L'ouverture du château et de son parc était initialement prévue pour l'été 2020, date de fin pressentie des travaux d'accessibilité et de sécurisation, mais les travaux ont dû être reportés face à la crise sanitaire.

Malgré tout, le Département a souhaité que le Château de Castelnou redevienne dès l'été 2020 un lieu phare pour les habitants des Pyrénées-Orientales comme pour les visiteurs, avec notamment un espace d'informations équipé d'une visite virtuelle du site et un programme d'animations gratuites et ouvertes à tous: des tables tactiles proposent ainsi des visites virtuelles des lieux, mais aussi une exploration du village médiéval et de ses environs. Désireux de redonner au site sa vocation touristique dès cet été, le Département a également prévu tout un programme d'animations, entièrement gratuites : ateliers nature, balades-spectacles, jeux de piste, contes...

Ce sont ainsi plus de 10 000 personnes qui ont été accueillies dans cet espace ludique et qui ont pu découvrir le Château et son environnement de manière virtuelle.

C'est donc une belle réussite, car la fréquentation de l'espace représente pas moins de 43 % de celle du Château lors de sa dernière saison en 2017. Voilà donc une nouvelle preuve de tout le potentiel que possède ce site atypique.

Les animations ont remporté un franc succès, aussi bien auprès des locaux que des visiteurs du département tout entier. En cette saison toute particulière, le public français était au rendez-vous, entre amis ou en famille, pour découvrir ou redécouvrir ce patrimoine emblématique catalan

Dans la perspective de sa réouverture au public à l'été 2021, le Département a souhaité la construction d'un projet d'envergure autour de ce site emblématique. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été mobilisée dans le but de définir la programmation définitive du site. Les résultats de l'étude, notamment les projections économiques, montre que l'exploitation du château de Castelnou est positive très rapidement en s'appuyant sur le positionnement suivant : « Castelnou, château de tous les temps ». Des travaux de restauration et de mise en tourisme estimés à 3,8 millions d'€ HT seront réalisés par le Département.

Appel à projets cyclotourisme 2019-2023 :

Le Département des Pyrénées-Orientales investit depuis plusieurs années dans les aménagements cyclables, notamment par l'aménagement de véloroutes sur le territoire et l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissements en faveur des mobilités douces et de l'intermodalité. Ainsi il s'est engagé (engagement 21 démarche Imagine les PO) à construire 265 km de véloroutes en 5 ans.

En conformité avec la stratégie départementale de développement du tourisme et des loisirs 2019-2023 (cf fiches actions 5, 7 et 8) et les engagements 8 et 25 d'«Imagine les P.O.», le Département a lancé un appel à projets cyclotourisme 2019-2023 à destination des territoires mettant en place des actions de structuration et promotion de l'offre cyclotouristique.

Fête départementale du Vélo :

Dans le cadre de l'ambition 1 «Valoriser pour conquérir, qualifier pour convaincre» de la SDTL 2019-2023, le Département a souhaité créer un événement de grande envergure autour des activités de pleine nature.

Le cyclotourisme étant en plein essor, il avait été décidé d'organiser la « Fête Départementale du Vélo » le 16 mai 2020 à Ille sur Têt. En raison de la crise du COVID-19, cet événement a dû être annulé et reporté, à une date ultérieure.

Il s'agissait d'organiser une journée dédiée au vélo sous toutes ses formes, à travers une expérience festive et des animations, avec comme objectifs :

- de rassembler tous les acteurs de la filière vélo du Département sur un même site (OT, loueurs de vélos, réparateurs, sportifs, professionnels, ...), ceci sous la forme d'un « Vélo Village » où chacun peut tenir un stand pour faire découvrir son activité et son offre aux visiteurs,
- de valoriser et promouvoir la pratique du vélo et l'offre cyclotouristique du Département à travers diverses animations.

► PERSPECTIVES

• L'ACCOMPAGNEMENT DU BLOC COMMUNAL

Au regard notamment de la crise sanitaire, le Département maintiendra et développera son accompagnement financier auprès des communes et de leurs groupements. L'investissement public, au-delà de la réalisation d'équipements et d'aménagements au bénéfice du territoire, contribue fortement à la création d'emplois et de richesses locales.

L'année 2021 sera également consacrée à la mise en œuvre des nouveaux contrats territoriaux aux côtés de l'État et de la Région (volet territorial du CPER 2021-2027).

• LE DIALOGUE CITOYEN ET LES SERVICES AU PUBLIC INNOVANTS

- Reconduite du concours de projets # envoietonprojet
- Mises en œuvre de votation citoyenne
- Création et lancement d'une Instance de Dialogue Citoyen (soutenir et mettre en place un réseau d'ambassadeurs externes du dialogue citoyen, identifier, rencontrer et valoriser les ambassadeurs et relais citoyens sur le territoire)
- Création et lancement d'un MOOC Citoyens
- Lancement d'enquêtes en ligne notamment sur les besoins/attentes de la population en matière de services au public
- Animation et co-pilotage des groupes de travail Etat-Département sur les thèmes du Numérique / Tiers lieux (concerne notamment les Maisons France Services), de la Santé et de l'Emploi et l'accompagnement social.
- Déploiement des conseillers et ambassadeurs du numérique pour réduire la fracture du numérique

• LE TOURISME ET LES LOISIRS

- Gestion et suivi de l'AMO valorisation touristique et culturelle des sites patrimoniaux dont Castelnou
- Ouverture au public du Château de Castelnou
- Développement du réseau et de l'outil Pass découvertes en Pays Catalan. Face au succès du Pass et au regard des impératifs de la transition digitale une application sera mise en œuvre en partenariat avec la Région et les professionnels.
- Labellisation Qualité Tourisme des sites départementaux
- Gestion et suivi de l'appel à projets cyclotourisme à destination des territoires mettant en place des actions de structuration et promotion de l'offre cyclotouristique
- Lancement de l'Appel à Projets « Pour un Tourisme Durable, Solidaire et innovant dans les Pyrénées-Orientales 2021-2023 »
- Lancement du dispositif « Carte Ambassadeur »
- Organisation de la Fête Départementale du Vélo dans le cadre du passage du Tour de France
- Poursuite de la mise en œuvre de la SDTL (et évaluation)
- Poursuite de l'accompagnement des projets touristiques structurants et d'intérêt départemental
- Poursuite du soutien aux partenaires et organismes du secteur touristique

► CHIFFRES CLEFS/INDICATEURS :

- 12 753 022 € c'est le montant total des subventions allouées au travers des programmes généraliste des aides aux communes
388 projets ont ainsi été soutenus permettant la réalisation de 58 236 615 € de travaux
- 4 M € c'est le montant de l'enveloppe financière spécifique dédiée aux territoires sinistrés par la tempête gloria
- 11 000, c'est le nombre de vote citoyen pour le concours de projets « #envoietonprojet » démontrant le vif intérêt de la démarche auprès des habitants des PO
- 16 millions de français ont fait du vélo pendant leurs vacances ces deux dernières années. La pratique du vélo est une filière d'avenir de développement du tourisme et de loisirs que le Département des PO doit investir.

► ZOOM

- *La participation citoyenne : fil conducteur de l'action publique locale*

- *# envoietonprojet dédié aux 16-25 ans*

L'Assemblée Départementale a approuvé lors de sa séance du 08 juin 2020, un concours de projets, lancé à titre expérimental, permettant à un grand nombre de jeunes citoyens de soumettre des projets innovants pour les Pyrénées-Orientales. L'objectif étant de favoriser l'implication des jeunes dans la décision politique locale en valorisant leur expertise, créativité et leurs besoins.

C'est ainsi que plus de 11 000 votes ont été recueillis et ont permis de valoriser les 4 projets lauréats suivants : Création d'une école musique à Corneilla-la-Rivière, un festival itinérant en milieu rural, un pumptrack à St-Hippolyte et Font-Romeu.

- *Pour une image renouvelée des PO : Vers un tourisme durable*

Dans le cadre de la Création d'une structure ad hoc des stations de montagnes (Plan d'investissement / engagement n°8), le Département souhaite soutenir les investissements liés.

Ce dernier est chargé de mettre en œuvre le plan départemental pour les stations de montagne dans le cadre de la stratégie départementale de développement du tourisme et des loisirs. Il constitue une nouvelle étape pour structurer l'activité et soutenir les investissements dans une parfaite articulation avec la stratégie régionale.

Ainsi les investissements comme la « Luge monorail 4 saisons des Angles », « la modernisation des équipements de la station du Cambre d'Aze » ou encore « la réhabilitation du centre de vacances de Porte Puymorens » répondent à ces objectifs et ont été accompagnés financièrement par le Département.

- *Valorisation culturelle et touristique du phare du Cap Béar (Port-Vendres)*

Le cap Béar est un espace remarquable très apprécié, fréquenté en toutes saisons, et sa valorisation au travers de ce projet apportera incontestablement une plus-value touristique au territoire en complétant l'offre locale (Paulilles, Biodiversarium, Château royal de Collioure, Valmy) et voisine (cap de Creus et son phare) et en proposant un produit répondant à une véritable attente du public.

Aussi, dans ce contexte, et en lien avec la stratégie départementale du tourisme et des loisirs dans laquelle le cap Béar est identifié comme une « pépite touristique » permettant de renouveler l'image du département et sa notoriété, notre institution pourra mettre en avant une nouvelle offre touristique combinée avec nos sites historiques et naturels à savoir ici le Château royal de Collioure et Paulilles. Cela permettra de répondre à l'engagement 8 d'Imagine les PO : « Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable ».

AGENT CHARGÉ DE LA FONCTION D'INSPECTION

Direction : Direction Générale des Services, Direction Générale Adjointe RH MG

► Missions

Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale, prévoit que les règles en matière de santé et sécurité au travail des livres I à V de la quatrième partie du code du travail s'appliquent aux collectivités territoriales et établissements employant des agents régis par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Dans le cadre des dispositions prévues à l'article 5-2 du décret précité, les missions consistent à : Contrôler les conditions d'application des règles des livres I à V de la quatrième partie du Code du travail qui s'appliquent dans les collectivités territoriales sous réserve des règles spécifiques prévues par le décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié et proposer à l'autorité territoriale les mesures nécessaires pour remédier à des situations de risques constatés ou pour améliorer la prévention des risques professionnels, l'hygiène la santé et la sécurité au travail.

Effectuer les inspections classiques liées à toutes les activités exercées par les agents de la collectivité, tels que les chantiers, les espaces verts, la voirie, la maintenance, l'entretien des bâtiments...

Proposer, en cas d'urgence, à l'autorité territoriale des propositions tendant à supprimer les risques.

► Réalisations

Visites d'inspections sur les directions et/ou services suivants : DLB service logistique bâtiment, Direction Éducation jeunesse et Sport, Direction des archives et archéologie, inspection des Équipements de Protection Individuel.

Analyses: accidents de travail, agression/incidents, demande droit de retrait.

Participation à de nombreux groupe de travail, Plan de Prévention des Risques Routiers, Document Unique, Règlement interne sur l'utilisation des Équipements de protections Individuelles.

► Perspectives

Pour 2022 des visites d'inspection sur les sites suivants ont été programmées : AR St PAUL de fenouillet, MSP Prades, Directions des Systèmes d'Information, Direction Archives Archéologie Monuments Historiques, Unité d'appui Entretien, MSP Perpignan.

Mise en place des visites inspection des Équipements de Protection Individuel.

Participation à différents groupes de travail, exemples, Plan de Prévention des Risques Routiers, Document Unique Évaluation des Risques Professionnel, Accueil sur la direction des solidarité

DIRECTION PRÉVENTION POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

MISSIONS

La Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est une équipe pluridisciplinaire composée d'un service administratif, d'un service hygiène et sécurité, d'un médecin de prévention, d'une psychologue du travail, d'une infirmière et d'une assistante sociale.

Les missions de la Direction Prévention restent inchangées par rapport aux années précédentes. Son rôle principal est de conseiller l'autorité, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département des Pyrénées-Orientales.

A ce titre, elle effectue :

- Des actions individuelles : visites médicales d'aptitude ou de suivi, des études et aménagements de poste personnalisés, des entretiens infirmiers, des entretiens individuels et des bilans de positionnement,
- Des actions collectives : visites de chantiers ou de sites, des médiations, des formations ou sensibilisations en prévention.

Chaque service de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer au maintien en bonne santé des agents au travail et à la politique de prévention de la collectivité.

REALISATIONS

La Direction Prévention agit à travers diverses actions afin de pouvoir maîtriser au mieux les risques professionnels. La formation et la sensibilisation aux risques professionnels sont donc déterminantes tant pour informer les agents que leur donner des outils afin d'appréhender au mieux les risques professionnels.

Lors de cette année 2020, marquée par la crise sanitaire, la Direction Prévention a mis en place de nombreuses actions en place visant à protéger et à informer les agents du Département face à l'épidémie.

En effet, elle a travaillé en transversalité avec les services et directions de la collectivité pour repérer les situations à risques et pour conseiller notamment à travers la publication d'affiches, des communications à l'ensemble du personnel, des visites de site, par téléphone ou encore lors de visites ou d'entretiens individuels.

La Direction a également participé à plusieurs groupes de travail et réunions pour anticiper les risques liés aux changements induits par la crise sanitaire. En ce sens, le travail de veille sanitaire a été et est essentiel pour prendre en compte les décisions gouvernementales et les adapter à la collectivité.

Malgré ce contexte difficile, la Direction Prévention a œuvré à continuer son activité en proposant des visites médicales, des entretiens individuels ou bilans de compétences, des études de poste ou encore des visites de site pour prévenir au mieux tous les risques professionnels et prendre soin de la santé des agents du Département.

Enfin, lors du CHSCT de janvier dernier, la Direction Prévention a présenté un bilan hygiène, sécurité et conditions de travail afin de réunir des données transversales (bilan social, bilan annuel de la Direction Prévention et DU). Elle a également présenté le bilan 2020 des actions de prévention de la collectivité et le programme annuel 2021.

PERSPECTIVES

En 2021, la Direction Prévention souhaite poursuivre les actions entreprises en 2020 et continuer à insuffler une culture de prévention dans la collectivité. Il est important de maintenir une activité normale même en période de crise sanitaire. L'arrivée d'un médecin collaborateur à mi-temps va même permettre d'intensifier les visites médicales.

La Direction Prévention sera bien évidemment attentive à l'évolution de l'épidémie et jouera pleinement son rôle de conseiller auprès de l'autorité territoriale et des agents.

Des visites de site régulières vont continuer à être mises en place par le Conseiller de Prévention afin de rencontrer les Assistants de Prévention et d'identifier les besoins des agents en matière d'hygiène et de sécurité afin de pouvoir accentuer les efforts de prévention entrepris dans la collectivité.

La transversalité avec les ressources humaines se poursuit également par le biais de chaque service de la Direction (médical, social, psychologique et technique).

Des démarches de prévention (formations, sensibilisations) vont pouvoir être initiées à nouveau dans le respect des protocoles sanitaires.

► CHIFFRES CLEFS/INDICATEURS

Zoom

- suivi médical : visites d'aptitude et de suivis périodiques obligatoires, entretiens infirmiers, soutiens psychologiques,
- conseils et informations par rapport à la crise sanitaire,
- participation aux groupes de travail et réunions sur les conditions de travail des agents de la collectivité,
- poursuite de la campagne de vaccination anti-grippale,
- visites de sites et de collègues,
- coordination du réseau des assistants de prévention et traitement des fiches du registre santé-sécurité.

Grands chiffres

- 750 visites médicales par le pôle médical*,
- 304 entretiens psychologiques*,
- 139 agents vaccinés contre la grippe saisonnière

** certaines visites ou entretiens téléphoniques n'ont pu être comptabilisés pendant le 1^{er} confinement*

MISSIONS

La mission communication interne est composée deux agentes à temps complet.

Elle travaille en étroit partenariat avec un groupe de 10 volontaires, représentatifs les différents profils d'agents de la collectivité.

Cette mission transversale a pour objectif de :

- Moderniser la communication interne de la collectivité, en étant un rouage de diffusion de l'information (information ascendante, descendante et transversale), cette information devant être claire et utile. Dans cet objectif, elle crée ou consolide les outils de communication internes de la collectivité ;
- Favoriser les liens entre les services ;
- Promouvoir le sentiment d'appartenance à la collectivité.

REALISATIONS

Les objectifs 2020 de la mission, tels que définis dans le plan de communication interne validé en 2019, ont été très largement impactés du fait de la crise sanitaire de la Covid 19.

La mission a donc dû revoir entièrement, et en urgence, ses priorités et la mise en place de nouvelles actions, pour participer à l'effort collectif engendré par la crise sanitaire :

- Structuration d'une stratégie et d'un plan de communication de crise au sein de la collectivité.
- Diffusion accrue d'informations compte tenu de la pandémie, (consignes organisationnelles, médicales, sanitaires...) en diffusion générale ou à l'attention des encadrants de la collectivité (consignes organisationnelles ou managériales).
- Lancement d'une newsletter spécifique, «enlien66», durant les périodes de confinement, faisant partager le quotidien chamboulé des agents durant la période, comprenant notamment des interviews et reportages sur le quotidien des équipes sur sites, permettant ainsi de maintenir le lien entre les agents en télétravail et les agents sur site ; Hors période de confinement, la newsletter Part'agents a été maintenue.
- Mise à jour quotidienne de l'Intranet, via l'onglet «confinement», avec l'ensemble des informations RH, médicales, organisationnelles, et plus ludiques (reportages photos sur les agents sur sites, «les agents s'engagent» ou jeux divers). Réalisation de vidéos explicatives sur le port du masque, les consignes sanitaires... diffusées sur Intranet.
- Réalisation de baromètres sociaux auprès des agents, pendant et après les confinement, pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur le moral des agents. Réalisation d'un questionnaire de satisfaction sur la communication interne durant la crise.
- Réalisation d'affiches comprenant les consignes sanitaires obligatoires à appliquer dans les sites de la collectivité, en lien avec la DPSBET
- Participation à la mise en place et à la dynamisation d'une plateforme d'appelants volontaires, agents du Département, qui contactaient des personnes bénéficiaires de l'APA et de la PCH.
- Participation aux réunions de crise de la Direction Générale et aux réunions avec les représentants du personnel (Comité de suivi, CT, CHSCT..).

Certaines actions récurrentes ont cependant pu être maintenues :

- Réalisation et diffusion selon le calendrier défini des journaux internes Part'agents, même en période de confinement.
- Finalisation du marché du nouvel Intranet, et lancement du projet (phase de conception et de développement)
- Actualisation de la photothèque

- Renforcement du partenariat avec l'ensemble des directions et notamment avec les directions supports, particulièrement sollicitées durant la crise sanitaire. Le rôle de conseil en matière de communication interne auprès des directions s'est largement accru.
- Réalisation de différents supports de communication (print : affiches, flyer, mais aussi numériques : vidéos, mails...) pour les directions de la collectivité. Utilisation plus accrue de la vidéo comme canal de communication auprès des agents.

► PERSPECTIVES

- Finalisation du développement du nouvel Intranet et mise en production ;
- Lancement des journées «découvre mon métier», permettant aux agents de découvrir d'autres métiers exercés dans la collectivité ;
- Refonte de la journée d'accueil des nouveaux agents, en lien avec la DRH et du kit d'arrivée du nouvel agent ;
- Organisation d'événements internes rassemblant les agents de la collectivité ;
- Réalisation de vidéos pour les grands événements internes (voeux aux agents, cérémonie des médailles du travail...).

► Chiffre clefs sur l'année 2020

- 4 journaux internes réalisés (2500 journaux tirés à chaque numéro)
- 26 vidéos
- Plus de 60 interviews
- 50 newsletters sur l'année

MISSIONS

Le Secrétariat Général a pour vocation d'assurer la sécurisation juridique de l'institution à travers l'accompagnement des directions et services, la représentation de l'institution devant les juridictions, l'organisation et le suivi des assemblées délibérantes et la protection des données personnelles. Il assure également le lien entre les conseillers départementaux, les groupes d'élus, le Cabinet et l'administration ainsi que la gestion des dotations, frais de réceptions et de déplacements des élus.

Il est aussi un maillon essentiel de l'administration à travers la gestion du service courrier-documentation, porte d'entrée des échanges entre le Département et ses administrés.

• Service des Affaires Juridiques

Le service intervient nécessairement en transversalité, pour apporter conseil et expertise aux Directions, services et agents du Département. Il participe ainsi à la sécurisation juridique de l'institution. Il peut également assurer la défense et la représentation du Département devant les juridictions. Le service veille à la sécurité juridique de l'ensemble des procédures internes et coordonne les actions de la collectivité devant les différentes juridictions. Il gère également le marché de prestations juridiques lorsque le recours à un avocat est nécessaire.

• Service des Assemblées

La première mission du Service des Assemblées est de préparer les Séances Publiques et les Commissions Permanentes, d'assurer leur fonctionnement et leur suivi administratif. En 2020 en raison du contexte sanitaire ces réunions se sont majoritairement tenues en visio-conférence .

- Contrôle et diffusion des rapports, notes et délibérations
- Secrétariat des séances, rédaction des PV et relevés de décisions
- Finalisation des délibérations, mise en œuvre des différentes formalités exécutoires et mise en ligne (portail élus, intranet)
- Suivi des désignations des représentants du Département au sein de 350 organismes extérieurs et commissions administratives
- Gestion des Recueils des Actes Administratifs (RAA) ainsi que des arrêtés de délégations de signatures, en lien avec le Service des Affaires Juridiques
- Télétransmission des différents actes au contrôle de légalité.

• Service courrier et documentation

Pour sa mission principale :

- Réception d'environ 2 000 plis / jour sur les boîtes postales BP 906 et BP 142
- Distribution d'environ 1 500 plis « interne » par jour sur les différents sites du Conseil Départemental
- Gestion de la boîte mail cd66 soit environ 50 mails/jour (forte augmentation liée à la crise sanitaire)
- Affranchissement de 270 277 plis sur le site central du courrier
- 3 tournées de distribution avec 60 km parcourus par semaine pour la plus restreinte (Hôtel du Département-Sauvy-Paierie) à 160 km par semaine pour la tournée MSP Solidarités

Pour sa mission documentaire :

- Gestion de 271 abonnements dont 69 en édition numérique

• Le Délégué à la Protection des Données

Le Département des Pyrénées-Orientales est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de protection des données personnelles, dont la ligne de conduite est dictée par un cadre juridique s'appuyant sur le nouveau règlement européen (RGPD) entré en application le 25 mai 2018.

La collectivité a désigné un délégué à la protection des données en janvier 2018.

Il intervient auprès du Département des Pyrénées-Orientales, de la Maison Départementale des personnes handicapées des Pyrénées-Orientales, de l'Agence de développement touristique des Pyrénées-Orientales et de l'EPCC de Céret (Musée d'Art Moderne de Céret).

- Information des personnes d'une part à travers la conduite de réunions d'information en interne et d'autre part par la mise en conformité de divers supports (site Intranet et Internet, contrat d'engagement RGPD)
- Instruction des demandes de droit : Accès : 5 - Rectification : 1 - Opposition : 1
- Relations avec la CNIL : instruction des réclamations, demandes de conseils, demandes autorisations pour publications sur le site internet
- Affiliation à un réseau de professionnels de la protection des données : Association Française des Correspondants aux Données Personnelles (AFCDP) et participation aux travaux I&L à l'assemblée des Départements de France (ADF)

► REALISATIONS

• Service des affaires juridiques

Pour l'année 2020, le Service des Affaires Juridiques a enregistré 42 nouveaux dossiers contentieux, dont plus de la moitié ont été gérés en interne. Le service a également été saisi de 255 demandes d'accompagnement juridique dont 239 traitées en interne, soit une augmentation de 42 % des demandes. Cet accroissement est lié en grande partie au contexte sanitaire particulier de cette année 2020 ayant généré à lui seul plus de 30 études.

• Service des Assemblées

Quelques exemples de dossiers présentés devant l'Assemblée :

Février : L'Assemblée a décidé la mise en place d'aides exceptionnelles pour les communes et intercommunalités après la tempête Gloria.

Avril et juin : L'Assemblée a validé plusieurs dossiers liés aux mesures d'accompagnement, de soutien et de prévention dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.

Juillet : L'Assemblée a approuvé la relance des programmes des centrales hydroélectriques sur l'Agly et la Têt.

Octobre : L'Assemblée a pris connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion du Département.

Novembre : L'Assemblée a pris acte de la présentation du rapport en matière de développement durable et a débattu des orientations budgétaires pour 2021.

Décembre : L'Assemblée a voté le Budget Primitif 2021. Le plan départemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes lui a été présenté. Elle a adopté une motion de soutien aux secteurs d'activité pénalisés par le confinement.

• Service courrier et documentation

La crise sanitaire a accéléré notre réflexion sur la dématérialisation du courrier. Notre collectivité a établi dès les premiers jours du confinement une plateforme mutualisant les moyens humains et techniques de nos différentes directions pour appréhender au mieux la généralisation du télétravail.

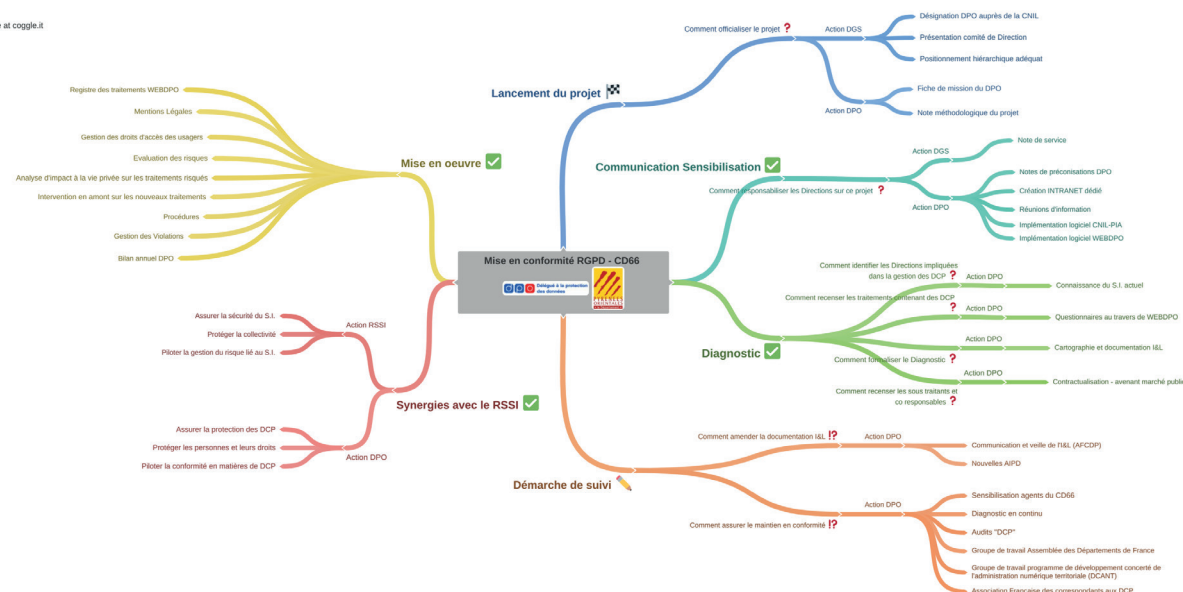
Un cahier des charges fonctionnel a été rédigé recensant les besoins de notre collectivité dans le domaine de la gestion des correspondances ayant pour objectif :

- une meilleure qualité dans le traitement du courrier favorisant la traçabilité des demandes en réduisant l'acheminement du courrier (Usager/Collectivité),
- une simplification des procédures dans la détermination de critères connus visant à constituer une nomenclature courrier claire, partagée par l'ensemble de la collectivité,
- une logique de développement durable en réduisant le volume de papier par le biais de la numérisation des courriers et une réduction des passages vagues sur les sites (empreinte carbone).

• Le Délégué à la Protection des Données

- Registre de traitements
- Procédures de gestion de violation de données
- Procédure de gestion des droits d'accès usagers
- Procédure de nouveau traitement
- Fiches pratiques
- Projet de mise en conformité au CD 66 :

coggle
made for free at coggle.it



► PERSPECTIVES

• Service des affaires juridiques

Insertion dans l'Intranet de fiches juridiques et développement de formations internes à destination des agents.

► CHIFFRES CLEFS

42 nouveaux dossiers contentieux

255 demandes d'accompagnement juridique

- 7 Séances Publiques
- 8 Commissions Permanentes
- 711 délibérations
- 1 946 arrêtés publiés
- 31 Recueils des Actes Administratifs (RAA) dont 15 pour les délibérations et 16 pour les arrêtés de la Présidente
- 1 Recueil des décisions de la Présidente en termes de marchés

MISSIONS

La Direction des Finances est garante de la solvabilité à court, moyen et long terme de la Collectivité. Elle assure la qualité comptable, la sincérité et l'équilibre budgétaire. Elle assume un rôle de contrôle interne pour toutes les procédures de portée financières et accompagne les directions pour apprécier l'ensemble des risques financiers liés à la mise en œuvre des politiques publiques départementales.

Elle produit à destination des élus et de la Direction Générale, des analyses prospectives et des outils opérationnels permettant le pilotage financier stratégique du Département.

La Direction des Finances intervient en qualité de direction support et ressources pour l'ensemble des services de la collectivité, en particulier auprès des services administratifs et financiers des différentes directions opérationnelles, et elle anime de manière permanente le réseau des agents correspondants financiers sur lesquels elle s'appuie pour le bon accomplissement de ses missions, lesquelles s'articulent autour de 4 centres de responsabilité majeurs : le service Analyse et Etudes, le service Budget, le service Comptabilité, le service Gestion du Bilan.

• Service Analyse et Études

Production des éléments qui alimentent la communication financière institutionnelle du Conseil Départemental (production des documents pour le débat d'orientations budgétaires, production des rapports de présentation du budget primitif, du compte administratif, présentation des éléments financiers en session...).

Réalisation des analyses financières rétrospectives et prospectives du budget principal du Département qui constituent le tableau de bord de pilotage des finances départementales.

Suivi budgétaire et financier des organismes satellites de droit public financés par le Département (SDIS, UDSIS, Laboratoire départemental...).

Suivi de la gestion des opérations pluriannuelles en ACP et assistance des services en lien avec la DSI.

Veille stratégique sur l'ensemble des éléments d'actualité (lois de finances par exemple) impactant le périmètre financier du Département

• Service Budget

Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif et vérification de l'adéquation des écritures avec celles figurant au compte de gestion du Payeur

Pilotage et gestion procédure des virements de crédits

Prévision et suivi des recettes fiscales et dotations de l'état

Suivi des avances aux mandataires chargés de travaux,

Suivi de la DSID (dotation de solidarité à l'investissement des départements),

Répartition du Fonds départemental de péréquation des droits de mutations

Répartition du Fonds départemental de péréquation de Taxe professionnelle ,

Contrôle de l'exactitude des documents à faire certifier par la Paierie départementale, dans le cadre de subventions,

Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des correspondants financiers

• Service Comptabilité

Le contrôle des liquidations (pré-mandatement hebdomadaire : vérification des pièces justificatives, de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits, de la codification marché et opération, du n° d'immobilisation, de la référence PES, codification GED ...)

La validation du pré-mandatement et la constitution des fichiers PES avant expédition en Paierie

La gestion des tiers (création, modification, suppression)

Le suivi du paiement des intérêts moratoires

Le suivi des paiements à l'étranger

Réponses aux demandes de circularisation

Le traitement des rejets Paerie et rejets Banque de France

• Service Gestion du Bilan

Contrôle des liquidations comptables des directions opérationnelles et conseil auprès de ces mêmes directions en matière d'imputations et de procédures comptables,

Rôle de formation sur la pratique comptable notamment en matière d'investissement, conseil auprès des agents du service comptabilité, rédaction de procédures d'amélioration de la pratique comptable et budgétaire,

Gestion des opérations de fin d'exercice (mouvements d'ordre) et plus généralement gestion des mouvements affectant l'actif et le passif : gestion de la dette départementale, des garanties d'emprunts, gestion des opérations, suivi pluriannuel et gestion en AP CP. Tenue de l'inventaire comptable (actif départemental)

Etablissement des déclarations fiscales : TVA (rythme mensuel) et déclaration de résultat (impôt sur les sociétés sur le THD en appui de l'expert comptable produisant la liasse fiscale)

Gestion du volet financier des subventions en annuités (préparation annuelle des annuités : 230 dossiers en cours).

• Chargé de mission Qualité Comptable

La « qualité comptable » est devenue une activité à part entière suite au contrôle de la CRC. Ce dernier a conduit la Direction des Finances à se doter d'un poste d'un chargé de mission Qualité Comptable, depuis le 01/10/2020.

Anticipation de la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 ainsi que du Compte Financier Unique ;

Création d'un espace de travail avec le Comptable Public ;

Suivi des comptes de tiers et mise en place d'un procédure en lien avec le comptable public ;

Mise à jour et suivi du Règlement Budgétaire et Financier

Participation au renforcement de la procédure de programmations pluriannuelles ;

Gestion de l'actif : confrontation de l'inventaire comptable avec l'inventaire physique, ... ;

Participation à la mise en place d'une comptabilité de stocks ;

Opérations de régularisation des charges et produits (rattachements des charges et des produits à l'exercice, charges et produits constatés d'avance) ;

La mise en place de provisions (identification des risques financiers) ;

Écriture et/ou mise à jour de procédures dans le champ de la comptabilité, accompagnement des Directions et des services opérationnels à la mise en œuvre des procédures ;

Veille comptable ;

Travail en transversalité au sein de la Direction des Finances, avec les autres Directions.

■ REALISATIONS

• Service Analyse et Études

Dans le cadre de sa mission de suivi des organismes de droit public, le service produit des notes sur les moyens d'optimiser l'intervention financière du Département en direction de ces satellites.

Il poursuit l'étude approfondie de l'ensemble des éléments de contexte financier impactant la trajectoire budgétaire de la collectivité : la tenue à jour du tableau d'analyse prospective, le débat d'orientation budgétaire, la présentation des enjeux financiers lors des travaux de cadrage budgétaire.

Il est l'interlocuteur des services pour la gestion en AP/CP et plus largement la programmation pluriannuelle des investissements.

Le service Analyse et Études met à jour les données fiscales, financières et économiques permettant de mener des études sur tout domaine ayant un impact sur le budget du Département.

• Service Budget

Le service budget a connu un rythme soutenu des préparations budgétaires avec l'élaboration de deux décisions modificatives 2020, des restes à réaliser et du compte administratif 2019 (budget principal et budgets annexes) ainsi que de la préparation du budget prévisionnel 2021, le tout pendant le confinement, en télétravail, du fait de la crise sanitaire liée à la COVID19 ;

Le service a créé des budgets annexes Production hydroélectrique et Production d'électricité photovoltaïque destinée à la revente ;

Il a réalisé le suivi des dotations et de la fiscalité, notamment de la DSID dite « Gloria » et du FCTVA, la répartition du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles au droit d'enregistrement et du Fonds de péréquation de Taxe Professionnelle ;

Il a saisi des engagements et liquidation des dépenses et recettes de la MDPH ;

Il a saisi des rattachements des dépenses et recettes de fonctionnement ;

Il a réalisé une assistance technique à la DGA Solidarités : liquidations sur la journée complémentaire sur eSedit des engagements effectués sur leur interface métier ;

Il a lissé des AP en vue notamment de la clôture de certaines d'entre elles.

• Service Comptabilité

Mise en place du PES Retour

Mise en place du PES Marchés

Réorganisation du Service Comptabilité

• Chargé de mission Qualité Comptable

Mise en œuvre des rattachements des charges et des produits à l'exercice (procédure à destination des Directions/ services, accompagnement, suivi et évaluation, lien étroit avec la DSI dans le cadre des logiciels métiers, lien avec le comptable public, procédure à destination de la Direction des Finances) ;

Création d'un guide des opérations de fin d'exercice ;

Mise à jour de procédures comptables ou création (dépôts et cautionnements reçus/versés, ...) ;

Etat des lieux interne sur les axes de travail dans le champ de la qualité comptable ;

Communication sur la qualité comptable : création d'un power-point diffusé en interne.

▮ ACTIONS PHARES

• Service Analyse et Études

Refonte du document relatif au rapport d'orientation budgétaire

Préparation de tableaux de bord de suivi des dépenses départementales

Production d'analyses et de notes dans le cadre du contrôle organique de la collectivité

Evaluation et suivi des impacts financiers du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2019/2023

Analyse et consolidation des risques financiers portés par les structures associées au CD66

Analyse des impacts du nouveau cadre de régulation des finances publiques locales

Accompagnement des services pour développer une gestion pluriannuelle des crédits d'investissement

Production d'analyses et de notes à la suite de l'examen de gestion de la CRC

• Service Budget

Le service Budget participe aux ajustements indirects induits par le contrôle organique de la collectivité,

Préparations et élaboration des documents budgétaires en télétravail à 100 %,

Suivi des recettes du Département,

Expérimentation du module BL Décisionnel et rôle de conseil aux services du Département.

• Service Comptabilité

Mise en place de la pré-saisie des tiers par les services opérationnels avant validation par S/Comptabilité
Continuation de la transmission des PJ dématérialisées comptables à la Paierie Départementale

► PERSPECTIVES

• Service Analyse et Études

Mise en œuvre d'un plan d'audit externe annuel portant sur les organismes associés
Renforcement du cadrage budgétaire pluriannuel et des outils d'aide à la décision financière
Suivi de l'exécution financière du PPI
Suivi de la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement
Suivi de la communication financière de la collectivité
Cycle de formation et d'information interne

• Service Budget

Conseil et d'assistance aux directions concernant l'amélioration de la qualité comptable ;
Suivi et création des AP de travaux par opération, suivi et création des AP pour les subventions d'investissement octroyées, et de ce fait participation avec la DSI à l'étude d'évolution du logiciel de suivi des subventions ;
Partenariat et appui de la Direction de l'Evaluation, Conseil en organisation et Contrôle de gestion concernant eSedit et les évolutions qui pourraient avoir lieu suite aux audits effectués.

• Service Gestion du Bilan

Amélioration de la qualité comptable notamment dans la production de l'actif
Formation des agents de services comptables dans les directions opérationnelles
Travail en équipe avec le chargé de mission « Qualité comptable » arrivé en octobre 2020.

• Service Comptabilité

Mise en place de la pré-saisie des tiers par les services opérationnels avant validation par S/Comptabilité
Continuation de la transmission des PJ dématérialisées comptables à la Paierie Départementale

• Chargé de mission Qualité Comptable

- Participation à la mise en œuvre de la modernisation du suivi de l'actif et de la gestion des stocks : expérimentation de la mise en place d'un logiciel de gestion des stocks ;
- Mise à jour du Règlement Budgétaire et Financier pour juin 2021 ;
- Remise à niveau des procédures de gestion des subventions : groupes de travail sur l'uniformisation administrative, sur la remise à niveau du logiciel de gestion des subventions, et sur une stratégie de gestion du stock de subventions octroyés mais non suivis d'un paiement (suite aux observations de la CRC) ;
- Participation à la mise en place d'une analytique : expérimentation sur la DGA Solidarités avant généralisation ;
- Mise en place d'une politique de provisionnement des risques (prioritairement sur les axes relevés par la CRC : monétisation du CET et créances douteuses) ;
- Continuer le travail de mise en œuvre conjoint du suivi des comptes de tiers avec le comptable public ;
- Finalisation du guide des opérations de fin d'exercice ;
- Cartographie et suivi du Système d'Information Comptable : identification des risques, intégration de la qualité comptable au sein de chaque cahier des charges (implantation ou développements de logiciels internes) ;

- Ré-appropriation du rôle du correspondant financier (accompagnement lors de l'arrivée d'un nouveau correspondant, ...) ;
- Accompagnement des Directions/Services : participation à la mise en place d'ateliers de formation, de points spécifiques métiers/Comptabilité, s'appuyer sur les services comptables des Directions pour diffuser de l'information, mise en place de guides d'utilisation d'E-Sedit...

► CHIFFRES CLEFS

17 agents fin 2020

- 39 666 mandats (Budget Principal et Budgets Annexes)

8 459 titres (Budget Principal et Budgets Annexes)

Montant de l'actif brut 2020 : 3,050 Milliards d'€ (budget principal seul)

Montant des dotations aux amortissements 2020 : 58,855 M€ (budget principal seul)

Montant des quote-parts de subventions virées au CR : 18,528 M€ (budget principal seul)

Stock de dette au 31/12/2020 (budget principal seul) : 175 M€

Taux moyen de la dette : 1,77%

Durée résiduelle moyenne : 18 ans et 6 mois

Capacité de désendettement : 3,21 ans

Nombre de secteurs d'activité soumis à la TVA : 6

Nombre de déclarations de TVA : 83

Une déclaration Impôt sur les sociétés n°2065-SD (Budget annexe THD)

La structuration de la nouvelle Direction de la Commande Publique, créée en novembre 2020, est constituée sur les fondations solides du Service des Marchés Publics. Elle répond à l'affirmation de la nouvelle dimension donnée à l'achat dans la collectivité et à la nécessité d'améliorer le pilotage d'une telle fonction support déconcentrée.

► MISSIONS

La Direction de la Commande Publique anime et coordonne la fonction achats du Département dans ses deux dimensions : la dimension juridique (respect du droit de la commande publique, sécurité juridique, régularité des procédures de passation) et la dimension économique (performance achat, techniques d'achats, stratégies par segments d'achat, nomenclature).

Elle apporte une aide à la décision pour la définition des orientations stratégiques de la politique achat. Elle organise les travaux des instances internes que sont le Comité Achats, les Commissions d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public.

Dans l'organisation déconcentrée de la commande publique départementale, dont elle anime le réseau des correspondants commande publique (marchés et achats,) elle définit et diffuse les règles et méthodes à appliquer pour allier régularité, efficacité et performance de l'achat.

Elle décline son intervention à travers les missions des deux services qui la composent, et dont le pilotage et la coordination sont assurés par le Directeur de la Commande Publique :

• Le service des marchés publics

Garant de la rigueur et de la validité juridiques de la passation des contrats de commande publique au sein du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan de la régularité juridique et de la conformité administrative des dossiers et procède à l'instruction des dossiers de consultation des entreprises, au lancement des consultations, à la réception et l'ouverture des plis, à la vérification des rapports d'analyse et décisions, à la transmission au contrôle de légalité, à la notification des contrats et à l'accomplissement des mesures d'information et de transparence, en fonction des seuils de passation définis par le règlement interne de la commande publique.

Il traite les avenants pour les contrats qu'il a instruit.

Il centralise et contrôle avant signature les décisions relatives aux marchés prises par l'exécutif, accomplit les formalités de transmission au contrôle de légalité et d'information périodique à l'assemblée délibérante.

Il est chargé de l'organisation et du fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public.

Il assure des missions de veille juridique, de conseil et d'assistance en droit de la commande publique (marchés publics et concessions) à destination de la direction générale et de l'ensemble des services départementaux.

Il prépare, met à jour et diffuse le règlement interne de la commande publique, notamment en informant et formant les correspondants marchés de la collectivité dont il anime le réseau permanent.

Il assure le paramétrage juridique du logiciel de traitement des marchés publics, en lien avec les prestataires et en coordonne le paramétrage fonctionnel en lien avec les services informatiques et les prestataires.

• Le service de coordination des achats

Garant de la performance économique et de la juste satisfaction des besoins dans les contrats de commande publique du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan des bonnes pratiques et techniques d'achats.

Ses principales missions sont :

- Pilotage de la nomenclature Achats ;
- Élaboration et management du processus Achats ; conception et suivi d'indicateurs de performance, de tableaux de bord (transversalité, centralisation de données) ;

- Coordination renforcée en binôme avec les prescripteurs pour tous les achats transversaux en cours ou identifiés ainsi que sur les segments d'achats qui seront définis en Comité Achats ;
- Coordination simple pour les autres achats en binôme avec les prescripteurs ;
- Identification des marchés transversaux et récurrents ;
- Animation du réseau des correspondants achats ;
- Transmission des bonnes pratiques achats et méthodes (sourçage, négociation, évaluation fournisseurs, etc.) ;
- Élaboration et mise en place des outils de suivi et de mesure de la performance Achats ;
- Formation interne à destination des prescripteurs (formation et communication interne) ;
- Animation du Comité Achats, sous la responsabilité du Directeur de la Commande Publique.

► REALISATIONS

10 séances de Commission d'Appel d'Offres (en mode visioconférence depuis la crise sanitaire) + 2 séances de Commission de Délégation de Service Public + 100 réunions d'ouverture des plis organisées en 2020

Environ 400 contrats notifiés, 150 avenants traités, 440 décisions de l'exécutif, 127 DCE instruits (+ 40 % par rapport à 2019 et à la moyenne des 5 dernières années) ; 2020 a donc été, en dépit de la crise sanitaire et du « coronatravail », une année très chargée en activité pour la commande publique départementale

Projet d'organisation achats (audit interne, préconisations, mise en œuvre), 1er chantier prioritaire abouti : la création de la nomenclature interne des achats (co-construction avec les directions acheteuses), puis préparation de la structuration de la nouvelle Direction (recrutements : 1 réalisé en septembre 2020 pour la nouvelle cheffe du service des marchés, son prédécesseur devenant Directeur de la Commande Publique ; 2 en cours pour les acheteurs publics).

► PERSPECTIVES

- poursuite de la structuration et du positionnement de la nouvelle Direction
- développement de la fonction achats (pilotage de la nomenclature des achats, dimension économique de l'achat ; finalisation des recrutements pour le nouveau service de coordination des achats au 1er semestre 2021) ; proposition d'offre de services sur la dimension économique de la commande publique ; création d'un Comité Achats
- poursuite de la dématérialisation des process (parapheur électronique)

DIRECTION DE LA MISSION DÉONTOLOGIE ET RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉ(E)S

(création au 1^{er} octobre 2020)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

PÔLE RESSOURCES HUMAINES
ET MOYENS GÉNÉRAUX

PÔLE
DES SOLIDARITÉS

PÔLE
TERRITOIRES ET MOBILITÉS

PÔLE
CITOYENNETÉ

RAPPORT FINANCIER 2020
LEXIQUE- ORGANIGRAMMES

MISSIONS

• *Le Rôle du déontologue dans la fonction publique territoriale :*

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 a instauré le droit de recourir au conseil d'un déontologue pour tout(e) agent(e) sur toute question en lien avec la déontologie des fonctionnaires et contractuel(le)s territoriaux(ales).

La déontologie s'inscrit dans une démarche délibérément préventive de tout risque disciplinaire, pénal ou contentieux pour l'agent lui-même et éventuellement son encadrant.

Les sujets peuvent ainsi porter sur le respect des obligations suivantes :

Dignité, impartialité, probité neutralité, discrétion professionnelle, secret professionnel, obéissance hiérarchique, devoir de réserve, droit de retrait, laïcité, également de traitement, prévention des conflits d'intérêts, cumul d'emplois ou d'activités, saisine de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, obligations déclaratives, (déclaration d'intérêts et de patrimoine)

• *Les fonctions de référente Laïcité :*

Un conseil peut être donné sur toute question relative à la mise en œuvre du principe de laïcité dans le cadre de l'exercice des fonctions de l'agent.

Le principe de laïcité a une valeur constitutionnelle, qui garantit les droits égaux en respectant les croyances de chacun. L'agent public doit respecter scrupuleusement ce principe dans la déclinaison de l'ensemble de ses fonctions. Le devoir de neutralité s'impose à l'ensemble des fonctionnaires et agents publics.

• *Les fonctions de référente Alerte Ethique :*

En application du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017, un lanceur d'alerte peut saisir le collège de déontologie.

L'article 6 de la loi du 9 décembre 2016 précise en son article 6 que « Un lanceur d'alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et bonne foi, une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement, ou une menace ou d'un préjudice grave d'atteinte à l'intérêt général dont il a eu personnellement connaissance ».

En matière de conflit d'intérêts le lanceur d'alerte peut également saisir le référent déontologue si la saisine du supérieur hiérarchique est resté sans effet.

Le collège mis en place en 2018, regroupe Mme Elisabeth Béraud, Directrice Mission Déontologique et Relations avec les Administrés, et Mme Adeline Jacquemin, Directrice du Secrétariat Général.

• *Missions Relations avec les administré(e)s :*

Interface avec la CADA et conseil aux services en matière de communicabilité de documents administratifs.

REALISATIONS

Le nombre de saisines via l'adresse deontologue@cd66.fr

• *Conseil déontologique :*

1/ Utilisation de l'agenda Zimbra (problématique de porter les données personnelles (adresses et numéros de téléphone des usagers avec lesquels les travailleurs sociaux ont rendez-vous)

2/ Participation d'un agent à une réunion citoyenne

3/ Cumul d'activité pendant un congé de formation

4/ Agent en disponibilité et soumission à un marché public du Département

5/ Valorisation du patrimoine et activités de cumul

6/ Cumul d'activité (activité privée)

7/ Arrêté de déport d'un fonctionnaire par ailleurs élu

8/ Cumul d'activité (création d'entreprise)

9/ Cumul d'activité (installation en libéral d'un agent)

• Référent laïcité

Aucune saisine directe sur ce sujet

• Référent alerte Ethique

Aucune saisine directe sur ce sujet

Analyses et remarques :

Une majorité de questions portant sur le cumul d'activités, ainsi que sur la compatibilité d'un emploi public au Département avec un engagement politique.

Les règles en matière de cumul d'activités ont ainsi pu être précisées ; notamment l'interdiction de principe de cumul et l'obligation de se consacrer entièrement et pleinement à l'exercice des missions confiées à l'agent. L'analyse des exceptions posées par le décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels. Ainsi la liste des activités autorisées a souvent fait l'objet de rappel.

Les procédures appliquées à la création d'entreprise, et l'obligation pour l'agent de solliciter un temps partiel ont également fait l'objet de précisions.

• Réalisations des relations avec les administré(e)s :

Saisines de demandes de communicabilité de documents administratifs : 8 Saisines.

► PERSPECTIVES

- Mise en œuvre d'une démarche de compliance, et réalisation d'une cartographie des risques
- Réalisation de guides déontologiques,
- Formations sur la déontologie



POLE RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GENERAUX

Joriss GELIBERT
Directrice Générale Adjointe



381 agents

Le Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux regroupe l'ensemble des services transversaux et sa mission principale est de soutenir, aider et accompagner les services et directions de la collectivité. Elle contribue pleinement à la réalisation des politiques publiques par l'enjeu stratégique des fonctions supports qu'elle représente.

Par ailleurs, ce Pôle porte directement par le biais de sa direction des systèmes d'information la politique publique relative au très haut débit (THD).

L'année 2020 a été une année charnière pour de Pôle, fortement sollicité pendant la crise liée à la COVID 19, mettant en avant la réactivité opérationnelle et la forte implication de l'ensemble de ses directions et services.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

A l'image de l'ensemble des directions de la collectivité, la DRH a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID.

Dans un temps record, elle a dû se réorganiser pour maintenir un niveau de service qui permette de ne pas léser les agents dans le déroulé de leur carrière et de leur rémunération.

Toujours dans l'optique de répondre aux besoins de l'Institution, le service recrutement a poursuivi à un rythme soutenu les procédures de recensement des besoins, de publications des offres et de recrutement des candidats sélectionnés.

En outre, à chaque fois que cela a été possible, les formations des agents ont été maintenues (nombre restreint d'agent en physique, développement des formations en distanciel).

Enfin, en collaboration étroite avec la Direction, le service de la gestion du temps de travail a été à la manœuvre pour établir en urgence les procédures et les conventions de mise en télétravail qui ont concerné plus de 1200 personnes.

Au-delà de ce contexte particulier, le présent rapport a pour objectif de vous permettre d'appréhender de manière détaillée l'activité de la Direction des ressources humaines pour l'année 2020.

Les effectifs de la DRH au 31 décembre 2020

Catégorie Hierarchique	Agents	ETP
A	10	9,4
B	6	6
C	28	26,8
Total Résultat	44	42,2

• Le service de la gestion administrative des carrières

Le service de la gestion des carrières, CLM CLD Accident du Travail, Retraite gère la prise en compte et la mise en œuvre des situations impactant la carrière des agents titulaires et contractuels.

• Le service rémunération du personnel

Le service des rémunérations gère les démarches techniques et administratives pour l'établissement des rémunérations. Il traite également la gestion des dossiers d'indemnisation d'allocataires retour à l'emploi, et assure l'indemnisation des frais de déplacement.

• Le service recrutement

Service Recrutement et mobilités internes : gère les candidatures spontanées, les mobilités internes et met en œuvre les recrutements externes sur postes permanents ou non permanents. Il assure la gestion des emplois saisonniers, des Services civiques et Parcours Emplois Compétences.

• Le service formation

Le service formation élabore le Plan de formation de la Collectivité et détermine les axes prioritaires en la matière. Il intervient dans la mise en œuvre des actions collectives en développant les formations internes, le partenariat avec le CNFPT, et l'achat auprès d'autres organismes de formation. Il gère et accompagne les évolutions du potentiel humain par les formations individuelles. Il anime le réseau des formateurs internes et accueille les élèves-stages écoles et les apprentis. Il accompagne l'orientation professionnelle des agents.

• Service Support Ressources Humaines (SSRH)

Service créé de manière formelle au cours du Comité Technique du 28 novembre 2018, il évolue en même temps que les enjeux posés en termes de Ressources Humaines. Changement des missions du Chef de service en octobre 2020 qui quitte son poste. Pas de remplacement mais une nouvelle orientation des missions du service qui sont distribuées dans 3 services de la nouvelle organisation :

- Suivi des effectifs de la collectivité
- Suivi du budget et des dépenses de la DRH
- Aide à l'optimisation du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)
- Production de documents de synthèse (bilans sociaux, rapports d'activité, études, estimations...)
- Conception d'outils d'aide à la prise de décision (tableaux de bord)
- Télétravail
- Premiers travaux de conception du AlloDRH avec la DECOGG
- Intervention sur le Document unique et les PCA de la DRH
- Gestion des fournitures sanitaires et des organisations des équipes dans les bureaux

► REALISATIONS

• Le service de la gestion administrative des carrières

Au titre de l'année 2020, 4957 arrêtés ont été pris dans le cadre de la gestion des agents de la collectivité. Ces actes de gestion ont traduit la mise en oeuvre de différents chantiers qui ont impacté la gestion du service.

• Mise en œuvre de la CAP 2020

Le service carrière a mis en oeuvre la CAP 2020 soit 199 nominations par avancement de grade et promotion interne),

• La gestion des dossiers retraites

En 2020, le service des carrières a finalisé 57 dossiers retraites et procédé à plus de 110 qualifications de comptes individuels (anciennes préliquidations de retraite), ainsi que 202 estimations individuelles globales. Toujours dans un esprit de communication et d'information envers les agents du Département, le service a procédé à plus de 130 simulations de pensions retraites et reçu les agents afin de répondre à leurs interrogations.

• Les instructions des demandes de CLM, CLD et accidents de travail ou maladie professionnelle

En 2020, le service des carrières a instruit plus de 79 dossiers d'accident de service et trajet, et 5 dossiers de maladies professionnelles contractées en service.

Par ailleurs, 57 demandes d'instruction de congé de longue maladie et longue durée ont été traitées en coordination étroite avec les services de médecine (notamment la médecine préventive et le médecin agréé), le Centre départemental de gestion ainsi qu'avec les organismes compétents en matière d'avis sur l'imputabilité ou non d'un accident ou d'une maladie.

• Mise en place de la DSN

Dans le cadre de la mise en place de la DSN avec le référentiel de l'éditeur de l'outil métier EKSAE, le service des carrières en collaboration avec le service des rémunérations s'est mobilisé pour la saisie des modifications nécessaires de l'outil métier CEGID dans un calendrier souvent très contraint.

• Poursuite de la mise en œuvre du PPCR

La 4ème phase du PPCR a été mise en œuvre en 2020 avec le reclassement de 789 agents.

• Le service rémunération du personnel

• L'entrée en vigueur de la DSN

En 2020, la déclaration sociale nominative s'est imposée aux collectivités locales. Ce dispositif a impliqué une grande disponibilité du service de la paye lié non seulement au paramétrage du logiciel, mais également à la communication et à l'information auprès des agents. L'éditeur de logiciel n'ayant pas permis de procéder

à la génération du fichier DSN, il n'a pu être procédé à la mise en place de la DSN à la date du 1er janvier 2020 et il a été demandé un report de la mise en œuvre de ce dispositif au 1er janvier 2021.

- **L'exonération des heures supplémentaires**

Depuis le 1er janvier 2019, les agents de droit public (titulaires ou contractuels) bénéficient d'une exonération et défiscalisation des heures effectuées au-delà de la durée légale de travail (heures supplémentaires). Le plafond a été revu à la hausse pour les heures effectuées entre le 16 mars 2020 et la fin de l'état d'urgence sanitaire.

- **La mise jour du régime indemnitaire RIFSEEP**

L'année 2017 a vu la mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions, et d'Expertise au sein de la collectivité. Au fur et à mesure de la parution des arrêtés ministériels portant adhésion au RIFSEEP des corps de référence de l'Etat, il convient de paramétrer l'outil métier (en collaboration avec la DSI), le calcul des montants individuels, et d'établir des arrêtés d'attribution du nouveau régime indemnitaire aux agents relevant des cadres d'emplois concernés.

Pour l'année 2020 :

- **Délibération N°SP20200720R_38 du 20 juillet 2020** : Transposition du RIFSEEP au cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement et cas de majoration pour fonction spécifique dans les collèges.

- **Délibération N° SP20201214R_44 du 14 décembre 2020** : Mise à jour de l'annexe 2 de la délibération du 24 juillet 2017 (cas de majoration de l'IFSE – sujétions spécifiques)

- **Le PPCR**

Le service des rémunérations a poursuivi le travail de prise en compte des modifications entraînées par la mise en paie du PPCR avec la revalorisation indiciaire au 1er janvier 2020 concernant les catégories C et A.

- **L'assurance chômage**

Le décret N°2019-797 du 26 juillet relatif au régime d'assurance chômage a précisé les règles d'indemnisation du chômage, dont les premières mesures sont entrées en vigueur à partir du 1er novembre 2019.

En raison du contexte sanitaire, les conditions d'éligibilité et de versement de l'allocation chômage ont été assouplies. Des mesures de la réforme de l'assurance chômage ont été reportées, et la durée de prolongation des droits des allocataires a dû être revue pour les allocataires en fin de droit indemnités.

- **Valorisation de l'engagement des agents durant la crise sanitaire**

Afin de prendre en compte le surcroît significatif de travail accompli en travail présentiel ou en télétravail ou assimilé par les agents départementaux particulièrement mobilisés en raison son de la crise sanitaire, il a été délibéré le versement d'une prime exceptionnelle (Délibération N° SP20201214R_43 du 14 décembre 2020)

- **La gestion des frais de déplacements**

La mise en place de la nouvelle version v.9.1 de Notilus a demandé une période de suivi et d'apport de solutions aux difficultés ou problèmes techniques rencontrés , une préparation, mise à jour ou création, et mise à disponibilité de tous les supports liés aux frais de déplacement.

Action engagée visant une participation et une application plus importante du réseau de soutien Notilus, non seulement pour améliorer l'aide apportée aux agents mais aussi améliorer et conforter les référents Notilus dans leurs rôles.

La législation en matière de frais de déplacement a évolué de façon significative et s'est traduite par une activité accrue au niveau par des études, analyses, préparation de notes, délibérations, et de la communication.

La période de la Covid et les différents confinements ont demandé une gestion particulière à mettre en place et à suivre afin de maintenir le service rendu.

- **Service Recrutement et mobilités internes**

- 52 recrutements permanents suite à mobilités ;
- 4 séances de tests en vue de déprécarisation pour 23 agents ;
- 83 recrutements temporaires + 10 PEC + 5 prolongations et 13 services civiques ;
- 115 recrutements saisonniers ;
- 120 mobilités pourvues en interne.

• Service formation

- 323 demandes des stages écoles traitées et 95 stagiaires accueillis au sein de la collectivité ;
- 42 agents suivis en accompagnement individuel ;
- 2424 demandes de formation traitées dont 500 annulées ;
- 325 jours de formations internes (ACES, Habilitations électriques, Devoirs droits et déontologie dans la FPT...) ;
- 416 jours de formation dans le domaine de la Sécurité ;
- 1557 jours de formation intra dont 775 jours dans le domaine « social santé » et 102 dans le domaine « management » ;
- 16 contrats d'apprentissage en cours.

• Service Support Ressources Humaines (SSRH)

Intervention en support sur le lancement du télétravail lors du 1er confinement puis prise en charge du suivi complet du télétravail à partir de juin 2020.

Prise en charge des travaux de préparation de la campagne de télétravail pérenne (Charte, convention, modalités de candidature....)

Accueil de stagiaires en Ressources Humaines et accueil par le Chef de service d'un apprenti à partir de septembre 2020. Celui-ci sera affecté principalement sur les missions de déploiement du module poste.

Participation à des ateliers de GPEEC avec la production de données statistiques ciblées qui ont permis à la Direction Conseil en Organisation et Contrôle de Gestion de produire des études spécialisées sur certains métiers.

Élaboration et modernisation des outils de pilotage (aide à la décision) et de suivi de la masse salariale.

Mise à jour régulière du tableau des effectifs en lien avec la préparation des annexes budgétaires « états du personnel » au moment des orientations budgétaires, du budget primitif, des décisions modificatives et du compte administratif : établissement et suivi des effectifs budgétaires théoriques de référence en faisant apparaître l'effectif pourvu et le solde en résultant.

Élaboration des bilans sociaux 2018 et 2019 accompagnés d'études complémentaires : collecte des données statistiques nécessaires à partir d'extractions de CEGID et demandes auprès de divers services selon les besoins et en l'absence de données issues de CEGID – Mise en cohérence et saisie des données sur tableau. Les deux bilans ont été préparés au printemps puis présentés en septembre 2020 au Comité technique (date décalée en raison du confinement). Ils ont été travaillés avec l'aide d'un agent saisonnier qui a pris le relais d'un stagiaire.

Mise en œuvre d'une gestion des emplois : identification et repérage des postes avec les Référents RH des DGA. Prise en charge par un apprenti affecté avec le chef de service, de la mise en œuvre de la déconcentration de l'outil de suivi des postes. Les premiers travaux sur 2020 ont consisté en des échanges de fichiers de données qui devaient permettre de préparer la suite du projet.

Réponses à des demandes statistiques

Élaboration du Budget Primitif (BP) 2021

- évaluation des impacts budgétaires attendus pour 2020
- récupération des évaluations de besoins par pôle de la DRH
- élaboration et transmission du document budgétaire au service comptable
- saisie du BP dans SEDIT
- mise en œuvre d'un calendrier de construction du Budget primitif avec l'équipe de Direction RH

Suivi comptabilité

- mandats traités : 167
- titres traités : 347
- études financières diverses
- travaux sur les circuits financiers internes à la DRH

Suivi annuaire interne (SABONA) et badges

- mises à jour de SABONA : 986
- édition des badges : 267

Étude sur les circuits comptables de la DRH

- identification des différents acteurs et de leurs rôles
- état des lieux des circuits actuels par pôle de la DRH
- identification des dysfonctionnements ou difficultés éventuelles
- rédaction d'une synthèse avec proposition d'axes d'améliorations

Télétravail

Lors du premier confinement, plus de 1200 agents ont été positionnés en télétravail.

Pendant la période du 11/05/20 au 31/08/20, Phase 2 de la gestion du télétravail covid, il y a eu 356 agents en télétravail.

70 conventions ont été reçues pour du télétravail temporaire covid, notamment pour des personnes ayant été cas contact et dans le cadre de mesures de prévention.

Pour la période du 02/11/20 au 31/12/20, 909 agents ont été en télétravail.

Pour la nouvelle campagne 2021, 646 agents ont demandé le télétravail hors covid.

• Le Pôle Maintien dans l'emploi

L'activité du service a été fortement ralentie du fait de l'absence pendant 6 mois de la référente PMEH. Ajoutés aux problématiques liées à la gestion de la covid, les résultats de ce service n'ont pu être évalués en comparaison de son activité antérieure.

• Les instances de concertation

	CT	CHSCT	CAP	CCP	Comité de suivi
Nbre de réunions	4	4	1	1	13

Malgré la crise sanitaire, les instances ont été réunies normalement et le dialogue social a pu bénéficier exceptionnellement, dans le cadre de la gestion de crise, de très nombreuses réunions en comité de suivi. En effet, des réunions téléphoniques se sont tenues entre les représentants syndicaux et la direction générale presque chaque semaine, à certaines périodes de l'année, en plus des comités de suivi mensuels.

► PERSPECTIVES

• Le service de la gestion administrative des carrières

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines, les services rémunération et gestion des carrières vont fusionner et le service sera requalifié gestion administrative du personnel.

• Le service rémunération du personnel

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines, les services rémunération et gestion des carrières vont fusionner et le service sera requalifié gestion administrative du personnel. Ce service sera en charge de 2 missions principales :

- les carrières : suivi de l'évolution des agents publics (stagiaires, titulaires et contractuels) et application des règles statutaires, tenu des dossiers administratifs de chacun des agents
- la paie : calcul et établissement des salaires au sein de la collectivité

• Service Recrutement et mobilités internes

Le service recrutement et mobilités, requalifié cellule de gestion des emplois et des compétences professionnelles va s'intégrer dans le service gestion emplois compétences et évolution professionnelle. Cette cellule sera composée de 2 missions :

- la mission recrutement pour la gestion des mobilités internes et la mise en œuvre des recrutements externes sur postes permanents et non permanents. Gestion des recrutements des emplois saisonniers, des services civiques et parcours emplois compétences.
- la mission gestion des effectifs, chargée de la tenue du tableau des effectifs et de la production du rapport social unique annuel.

Cette cellule vise à s'intégrer pleinement dans une démarche de GPEEC.

• Le service formation

Mise en œuvre de la réorganisation de la DRH et des missions en lien avec la GPEEC. Développement du conseil en évolution professionnelle et/ou mobilité des agents en démarche d'évolution ou de reclassement.

Poursuite du développement des formations dispensées en interne et du parcours « encadrants ».

• Le Service Support Ressources Humaines (SSRH)

Le SSRH disparaît avec la nouvelle organisation et ses missions sont réparties dans plusieurs des services de la DRH. Les agents de ce service sont ainsi redistribués compte tenu de leurs activités respectives.

Les missions de comptabilité et de Finances, par exemple, à fort enjeu de pilotage décisionnel, sont positionnées en gestion directe auprès du Directeur des Ressources Humaines.

► CHIFFRES CLEFS

• Service Recrutement et mobilités internes

- 1841 candidatures spontanées reçues
- 1637 candidatures sur mobilité int/ext reçues
- 560 candidatures pour la saison
- 137 mobilités internes diffusées
- 56 mobilités externes publiées
- 19 jurys organisés pour les personnels permanents

• Service formation

- 3404 jours de formations au total suivis par les agents dont :
- 2267 jours de formations de perfectionnement
- 33 jours en préparations concours et examens
- 1099,5 jours en formations statutaires
- 4,5 jours en formations personnelles (1 Bilan de compétences)
- 1923 agents ayant suivi une formation
- 1,8 jours suivis / agents formés
- 1,3 jours suivis / agents (2384 agents au 31/12/2020)

► ZOOM

Dans la continuité de la dématérialisation des procédures et la réalisation d'un cahier des charges réalisé en 2020, une présentation de différents prestataires sera réalisée pour étude et mise en place d'une plateforme de gestion des candidatures en 2021.

Le service formation intègre une démarche de GPEEC en mettant à disposition des encadrants et des agents des formations adaptées aux enjeux à venir sur l'évolution des métiers et sur le maintien dans l'emploi. Pour ce faire, dès le 1er janvier 2021 il rejoint le service gestion des emplois, des compétences et de l'évolution professionnelle.

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DES BÂTIMENTS

Cette Direction est support pour l'ensemble des directions et services : elle est en effet responsable du patrimoine bâti et non-bâti (hors domaine public routier) et de la logistique transversale.

Elle assure les missions suivantes :

- Gestion domaniale et technique du patrimoine bâti et non bâti ;
- Suivi des investissements immobiliers (bâtiments, monuments historiques, sites naturels et construction de collèges) ;
- Maintenance et entretien du patrimoine ;
- Flotte automobile ;
- Achats transversaux ;
- Nettoyage des bâtiments ;
- Plan de continuité d'activité inondation ;
- Identification de la vulnérabilité des bâtiments, sécurité incendie des bâtiments et collèges, gestion des moyens de secours (bâtiments, collèges, sites naturels et historiques, tunnels, IDEA, Musée de Céret, sûreté du port de Port-Vendres).

La DLB est composée de deux directions adjointes : la Direction Adjointe Administration et Finances et la Direction Adjointe Technique.

► REALISATIONS

- Direction Adjointe Administration et Finances
- Gestion Patrimoniale

• Gestion immobilière

- Acquisition d'un bâtiment pour l'antenne sociale de Saint Laurent de la Salanque ;
- Acquisition d'une villa rue du fort de Bellegarde à Perpignan pour les besoins de l'IDEA ;
- Vente d'un terrain constructible au 56 route de Prades à Perpignan ;
- Vente de parcelles départementales au profit de l'UPVD à Perpignan ;
- Concrétisation d'un appel à projet pour l'occupation de terrains pour des activités agricoles sur la Commune d'Argelès sur mer en attente de la réalisation de travaux routiers ;
- Finalisation de 5 ventes de délaissés de voirie pour un total de 24 665 € de recettes.

• Gestion technique :

- Marché d'approvisionnement en électricité pour les compteurs de -36Kw suite à l'ouverture à la concurrence, Marché d'entretien des installations photovoltaïques, Marché d'entretien de location et d'achat de fontaines à eau... ;
- Travaux de sécurisation des onduleurs de la salle des serveurs du Département ;
- Paramétrage de la gestion d'accès (badges et télécommandes): 660 demandes d'intervention de paramétrage honorées en 2020 ;
- Archives : 1ère tranche des travaux sur les installations thermiques vieillissantes: remplacement d'un compresseur sur le groupe froid, réhabilitation des CTA ;
- Préparation de la mise en œuvre du Décret Tertiaire : sélection du prestataire d'assistance à maîtrise d'ouvrage en efficacité énergétique, finalisation de l'outil de collecte des données.
- Commande publique

• Achats publics

- Structuration des filières masques et produits de protection sanitaire pour faire face à la Pandémie Covid19 . Mise en œuvre d'un accord cadre à bons de commande allotis pour l'achat des masques et d'un accord cadre à marchés subséquents pour les fournitures destinées à la protection sanitaire ;
- Mise en place de dotation par quinzaine de produits sanitaires pour la mise en protection des agents . Réorganisation du magasin pour le stockage de ces produits et identification d'un local sécurisé dédié au stockage des masques ;
- 1 622 397 masques FFP1/Chirurgicaux et FFP2 achetés ;
- 600 000 masques tissus achetés ;
- 3750 litres de gel hydroalcoolique distribués ;
- Mise en œuvre du règlement départemental d'usage des EPI.

• Marchés publics

- Mise en application de la nomenclature achats ;
- Accélération de la dématérialisation ;
- Intégration et formation de 2 instructeurs marchés ;
- Prise en charge de procédures spécifiques comme le suivi administratif d'un concours de Moe, mise en place de groupements de commande ;
- Gestion de la crise sanitaire (épidémie de COVID 19) avec l'application de l'Ordonnance n°2020-319 du 25 mars 2020 portant des mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats publics : prolongation des consultations en cours et avenant visant à soutenir financièrement les entreprises ;
- Mise en place et organisation du télétravail ;
- Préparation de la restructuration du SCP et de l'élargissement de ses nouvelles missions dans le cadre de la mutualisation des fonctions support de la DGA en 2021.

• Mission Plan de Continuité d'Activité (PCA) :

Le risque inondation constitue le premier thème traité par la mission PCA. Pour ce faire, il a été nécessaire de lancer 2 appels d'offres : l'un pour réaliser des Diagnostics de Vulnérabilité des Bâtiments Départementaux potentiellement exposés un jour à une inondation (DVB). L'autre pour recruter un prestataire chargé d'accompagner notre collectivité dans la rédaction de son PCA inondation.

Des subventions ont été obtenues :

- 60 % de financements publics sur Fond FEDER pour la réalisation du PCA inondation ;
- 80 % de financements publics : 60 % sur fonds FEDER et 20 % par la Région pour la réalisation des DVB.

En 2020, la réalisation des DVB a été priorisée sur les sites les plus exposés à un risque d'inondation selon les données publiques dans ce domaine.

En 2020, Le processus d'élaboration du PCA a démarré avec d'une part la mise en place d'une gouvernance et des groupes de travail pour accompagner la réalisation du PCA et d'autre part l'inventaire de l'ensemble des missions de services publics réalisées par notre collectivité.

- Mise à jour du PCA sanitaire pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19 en lien avec l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspections.

• Direction Adjointe Technique (DAT)

• Investissements :

Bâtiments :

- rénovation des toitures des ateliers du Parc Julien Panchot Phase 2.

- accessibilité des Restos du Cœurs - Drècères – Dispensaire.
- parking IDEA Moulin à Vent.
- travaux CTER Bolquère.
- fin des travaux d'accessibilité pour la Faculté d'Éducation.
- fin des travaux d'aménagement de bureaux avenue de Bruxelles et aménagement du parking.
- amélioration des performances techniques à l'ancien Dispensaire.
- fin d'aménagement de bureaux dans le bâtiment pépinière d'entreprises de Thémis et clôture.
- remplacement groupe froid à la MSP de Thuir. Grilles anti-volatiles à l'atelier des Barques de Paulilles.
- vestiaires Halle des Sports de Cabestany.
- noue de l'atelier des barques à Paulilles.
- traitement des charpentes et réfection des toitures, escalier, fissures à Sant Vicens.
- début des travaux pour un local stockage à l'agence routière de Llupia.
- démolition de cloisons et purge de l'ex-CFA en vue de rénover les locaux.

Études :

- concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'agrandissement des Archives Départementales.
- aménagements extérieurs du parc Julien Panchot.
- recentrage des services IDEA au Moulin à Vent.
- parking Majorquine.
- poste de sécurité à l'Hôtel du Département.
- extension de l'agence routière de Llupia pour stockage.
- climatisation de la Faculté d'Éducation, Paulilles, MDPO de Thuir.
- entretien des toitures de Paulilles.
- rénovation-extension de l'antenne sociale Saint Laurent de la Salanque.
- rénovation de bureaux pour le SATESE à l'Ancien Hôpital Militaire.
- abri à l'Agence Routière de Prats de Mollo.

Monuments historiques :

- entretien du Palais des Rois de Majorque et Château Royal de Collioure,
- ascenseur au CRC.
- restauration intérieure des chapelles du PRM et des décors peints.
- fin des travaux de traitement des surfaces et cheminements du CRC.
- nettoyage de la tribune du prieuré de Serrabona.
- mise en sécurité du château de Castelnou,
- démontage du monte charge, travaux d'accessibilité.
- aide à la passation de marchés de travaux et suivi pour le musée de Céret.
- accessibilité aux jardins du CRC, recherche de fuites en terrasse du CRC.

Études :

- entretien 2021 du PRM et CRC.
- exposition permanente au CRC. Mise en valeur des fouilles de l'ancienne cathédrale d'Elne.
- études structurelles du château de Castelnou.
- reprise de la fosse septique à Serrabonna suite à un glissement de terrain.

- aisabilité pour la restauration des bastions du CRC et de la tour carrée et de l'aile Est du PRM.

• Logistique et Entretien :

Pour la Régie Flotte Automobile

Pour le magasin : 1417 commandes de pièces

Pour l'atelier Panchot : 278 commandes de prestations de service, 60 commandes d'outillages et 15 commandes pour l'entretien des fontaines nettoyantes

Pour l'atelier Saint-Charles : 33 commandes de prestations de service

Pour l'atelier Panchot (VU/PL/Engins) :

- 1022 Ordres de réparation (OR)
- 20 OR pour des gardes-corps « réparation pour les routes, barrières, potences, garde-corps »
- 52 OR pour la préparation de véhicules neufs

Pour l'atelier Saint-Charles : 833 Ordres de réparation (OR)

Pour la cellule Gestion de flotte : 231 bons de commande traités

En matière de commande publique :

- groupe de travail « sécurisation commande publique » pour élimination du hors marché
- relance du marché « Prestations de vérifications générales périodiques des équipements de levage »
- relance du marché « Fournitures en location de véhicules, de matériel roulant, d'engins et outillages et équipements divers pour les services du CD
- relance du marché « Maintenance préventive et curative des distributeurs de carburants, des bornes de gestion ALX et assistance pour le logiciel ALX »
- relance du marché « signalétique des véhicules »
- renouvellement des accords-cadre 2 et 3 d'acquisition de pièces de rechange d'origine et de qualité équivalente (CD / SDIS) avec mise en place d'un groupe de travail avec les ateliers de la Régie Flotte Automobile et de Saillagouse (DID)
- relance du marché de contrôles techniques VL/VLU/VU/PL + convoyage par porte char
- lancement du marché « Acquisition de vélos musculaires, vélos électriques, nouveaux véhicules électriques individuels (NVEI), de prestations de réparations et fournitures de pièces détachées.
- lancement d'un marché « acquisition d'un crible à terre/matériaux/déchets + groupe électrogène »

Gestion des déchets :

- mise à niveau des contrats concernant la gestion des containers pour les déchets ménagers et les déchets recyclables
- structuration de la déchetterie du site Panchot et mise en place d'une benne à carton sur le CTD
- étude d'un plan de recyclage de déchets (horizon 2021)

Entretien des bâtiments :

- mise en place d'un protocole COVID pour les bâtiments administratifs et historiques
- gestion des centres COVID en terme de nettoyage et de désinfection
- gestion de la désinfection des bâtiments sur demande en lien avec l'épidémie de COVID avec le service achat de la DLB, commande de protection plexiglas pour les sites du Département.

Marchés publics :

- relance du marché de signalétique interne sous forme d'accord cadre
- participation aux Accords Cadre de la DEJS pour les lots désinfection et entretien des locaux

- Régie travaux
- 3720 interventions réalisées par l'intermédiaire du logiciel GMAO,
- poursuite du remplacement des lampes dans tous les bâtiments par des ampoules LED,
- travaux de réaménagement de l'Agence Routière d'Argelès,
- étanchéité de la toiture de l'Hôtel du Département,
- aménagement d'un accueil d'été au Palais des Rois de Majorque,
- réaménagement de l'accueil au rez-de-chaussée du Dispensaire et poursuite des rénovations des peintures,
- climatisation du laboratoire des Routes, réfection des fenêtres de la maison des sports,
- réaménagement et amélioration de l'éclairage du CCRP,
- aménagement des locaux impasse Vigneronne pour le Syndicat des Nappes de la Plaine du Roussillon,
- poursuite de la réfection des fenêtres du site Christian Bourquin et remplacement des noyaux informatiques,
- installation de caméras de vidéosurveillance du site Panchot et de l'Agence Routière de Perpignan,
- rénovation de l'électricité d'un appartement et de la salle de bain à la Gendarmerie du Perthus,
- remise aux normes de la cuisine de l'Hôtel du Département, poursuite des travaux d'amélioration des archives.

• Espaces verts

- début de réhabilitation du parc du château de Castelnou (20 000 m²).
- aménagement des jardins du figuier au Château Royal de Collioure.
- remplacement du palmier mort du Palais des Rois de Majorque par un chêne remarquable et fleurissement du massif.
- enlèvement des oliviers des terrasses du dispensaire.
- entretien conventionnel en effectif réduit durant la période de confinement pour une reprise normale des activités dès la fin du confinement.

• SSSI

- 164 permanences journalières Centre COVID
- 1120 interventions dépannage dans les collèges
- réalisation de 19 registres de sécurité incendie et de 24 plans d'évacuation
- vérification de 2500 équipements de moyens de secours
- formation de 341 personnes à la sécurité incendie et au secourisme
- 16 commissions de sécurité ERP
- 12 services sécurité incendie pour les manifestations évenementielles
- 69 consultations travaux

► PERSPECTIVES

- Direction Adjointe Administration et Finances
- Gestion Patrimoniale
- Régularisation foncière des collèges de Bourg Madame et de Thuir ;
- Vente du centre d'exploitation de Font Romeu ;
- Lancement d'un marché «Evaluation de biens» ;
- Vente de parcelles départementales au profit du Conservatoire du Littoral ;
- Mise en œuvre du décret Tertiaire et de programmes de réduction des consommations énergétiques à horizon 2030 ;

- Prise en charge de la maintenance du parc de production photovoltaïque en autoconsommation sur les bâtiments départementaux.

• Achats publics

- Relance des accords cadres relatifs à l'acquisition de fournitures administratives et petit matériel de bureau ;
- Lancement d'un accord cadre de prestations de blanchisserie pour les vêtements haute visibilité des agents des routes.

• Marchés

- Mutualisation progressive des fonctions de support au sein de la DGA Ressources Humaines & Moyens Généraux (pôle pilote) avec la création d'un Service Administration et Finances ayant pour mission :
- Mutualisation de la fonction passation des marchés dans un premier temps : réorganisation et montée en charge de la fonction au sein du Pôle concernant les procédures de plus de 15 000 €. Le nouveau service mutualise, traite et harmonise la passation des marchés pour les directions et services de la DGA RH&MG. Constitution d'une nouvelle équipe renforcée : 3 instructeurs, 1 renfort, 1 assistante administrative ;
- Mutualisation de la fonction comptabilité dans un second temps.

• Mission PCA

- Poursuite de la réalisation des études relatives aux Diagnostics de vulnérabilité des bâtiments ;
- Finalisation du plan de continuité d'activité inondation ;
- Préparation d'exercices de simulation de crise pour éprouver l'opérationnalité de nos outils de gestion de crise et pour former les agents à ce type de situation ;
- Poursuite du travail collaboratif engagé en 2020 avec le réseau des Assistants de Prévention (DGS – DPSBET), de part leur fonction en matière de prévention au sein de notre collectivité ;
- Engagement des études en liaison avec la DSI pour faciliter à moyen terme la mise en œuvre d'un PCA informatique.

• Direction Adjointe Technique (DAT)

• Bâtiments

- fin des travaux du CTER de Bolquère, agence routière de Llupia, Sant Vicens, vestiaires Halle des Sports de Cabestany,
- travaux d'isolation de l'IDEA (MDA, Internat, Administration),
- travaux d'isolation à Panchot (UAE et bureaux) et d'aménagement des espaces extérieurs à Panchot.,
- amélioration énergétique au Dispensaire, à l'atelier serrurerie et à l'atelier montagne à Saillagouse,
- climatisation Faculté d'Éducation et bureaux de Paulilles,
- aménagement ludothèque et salle de lecture à la MDPO de Thuir,
- aménagement Grande Halle à Paulilles.
- rénovation des bureaux du SATESE. Désamiantage ex-CFA.
- locaux d'accueil aux Bouillouses.

• Études

- recentrage des services IDEA au Moulin à Vent,
- études de conception aux Archives Départementales (extension et restructuration),
- amélioration énergétique (IDEA, Panchot, Dispensaire),
- aménagement ludothèque et salle de lecture à la MDPO de Thuir,

- ravalement de façade de la Maison du Directeur de Paulilles,
- rénovation-extension de l'antenne sociale Saint Laurent de la Salanque,
- agence Routière de Prats de Mollo.

• *Monuments historiques*

- entretien 2021 PRM et CRC,
- chapelles et décors peints PRM,
- fosse septique Serrabona,
- sanitaires, escalier et étalement d'une fissure au Château de Castelnou,
- musée de Céret.

Études :

- entretien 2022 PRM et CRC,
- consultation MOe Aile Est PRM, Bastion CRC et château de Castelnou,
- exposition permanente CRC,
- éclairage CRC.

• *Logistique et Entretien*

- mise en place de la méthode par pré-imprégnation en développant sur plusieurs sites divers chariots équipés (DLB,DSI,Maison des sports, Site la Majorquine,...)
- révision des consommables pour le nettoyage à revoir à la baisse. Expérimentation de nouveaux horaires de nettoyage.

• *Travaux*

Déterminer des stocks minimaux de fournitures pour les ateliers, réorganisation de la serrurerie avec l'arrivée d'un nouvel agent, sécurisation des ateliers pour améliorer les conditions de travail des agents.

• *Espaces verts*

Finalisation de la première tranche de travaux du parc du château de Castelnou pour l'ouverture prévue début mai/
Étude et projection pour les travaux définitifs en 2022.

• *Flotte Automobile*

- mise en place du nouveau logiciel ATAL pour la gestion de flotte, des stocks et des ateliers mécaniques – groupes de travail à créer pour le paramétrage et la reprise des données
- relance des marchés de carburants vrac et avec cartes accréditives
- lancement de l'Accord cadre 4 d'acquisition de pièces détachées par type de matériel
- finalisation des marchés ateliers « acquisitions de véhicules utilisatrices, d'aménagements intérieurs des véhicules et des prestations » ateliers pré-contrôles techniques.
- recrutement d'un nouveau chaudronnier/soudeur/serrurier

► **ZOOM ET CHIFFRES**

Surfaces des Bâtiments hors collèges : 205 783 m² (dont : 10 227 m² pris à bail), 125 783 m² occupés par le Département, 73 000 m² occupés par un tiers et 7 000 m² vides dont 5 800 m² en attente de travaux.

234 300 € payés au titre des taxes foncières, 345 028 € de dépenses de fonctionnement en loyers et charges locatives, 189 111 € de recettes liées aux revenus des immeubles et 115 362 € de recettes liées aux revenus de l'hôtel d'entreprises à Rivesaltes, 549 960 € accordés au titre des avantages en nature pour l'occupation de locaux départementaux, aux partenaires, associations et comités sportifs.

150 conventions en gestion

Production photovoltaïque: 191 561 kwh pour des Recettes générées par la revente d'un montant de 35 385 €.

- 2 500 agents à doter en fournitures administratives et petits matériels : 250 000 € de budget
- 1 100 agents à habiller : 340 000 € de budget
- 190 000 € de budget pour l'achat de mobilier
- 1 942 bons de commandes et marchés subséquents passés par la cellule Achats
- 1 285 réceptions des commandes en magasin et 3 100 préparations en vue de livraison vers les sites départementaux
- 1 750 demandes relatives aux achats sur la plateforme ALLO DLB traitées
- 5 508 mandats pour un budget de 23 097 194€ dont 13 835 153 € en section d'investissement et 9 262 041 € en section de fonctionnement
- 358 titres de recettes pour 652 553 € de recettes d'investissement et 1 098 613 € de recettes de fonctionnement.
- 146 marchés notifiés
- 33 avenants
- 24 sous-traitances
- 11 rapports session et notes CP
- 38 (80 lots) marchés reconduits
- 3720 demandes sur la plateforme ALLO DLB traitées contre 5000 en temps normal (chiffre en baisse en raison de la période de confinement)
- 212 Contrôles techniques VL/VLU/VU et 55 Contrôles techniques PL réalisés

SERVICE DES ASSURANCES ET DE LA PROTECTION DES AGENTS

À vocation transversale, le Service des Assurances et de la Protection des Agents est chargé de missions de conseil et d'assistance juridique des services départementaux concernant le domaine des assurances.

Il contribue également à la protection fonctionnelle des agents dans le cadre notamment de l'instruction des demandes de protection juridique des agents victimes d'agressions à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ou en raison de leur qualité d'agents publics.

Il gère les assurances de l'ensemble des directions du Conseil Départemental qu'il s'agisse de la passation des marchés publics (hors assurances construction), du suivi des contrats ou de la gestion des sinistres (hors flotte automobile).

Le traitement des dégâts au domaine public routier départemental relève également de sa compétence.

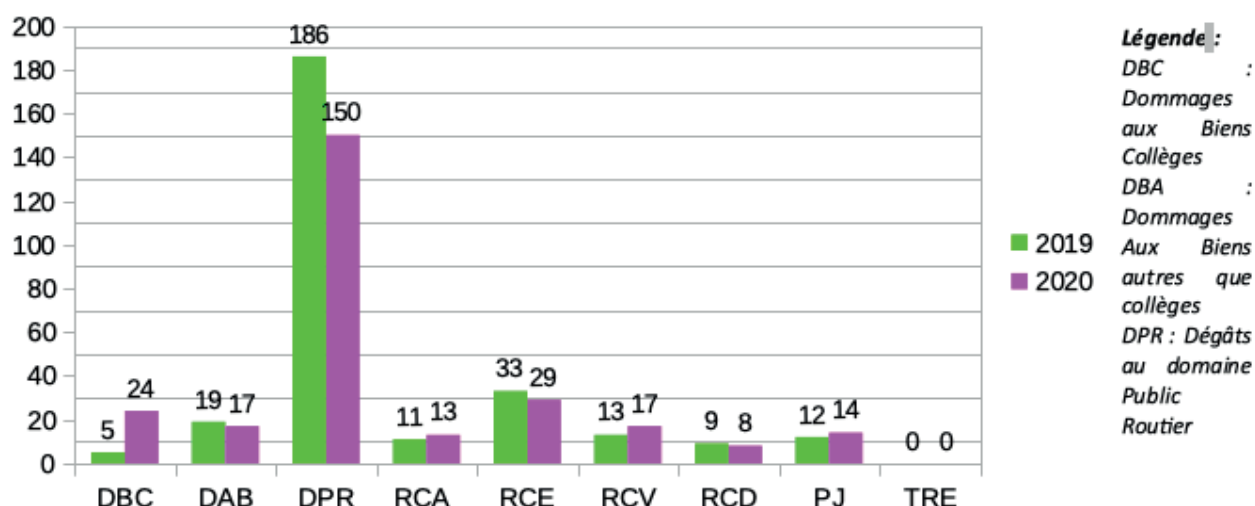
MISSIONS

- traitement et suivi des sinistres auprès des différents assureurs au titre des polices souscrites par le Département (assurances « Dommages Aux Biens », « Tous Risques Expositions », « Navigation de plaisance », « Responsabilité générale », « Responsabilité du fait des barrages », « Responsabilité atteintes à l'environnement », « Responsabilité garage », « Protection juridique des agents ») ;
- participation au suivi des contentieux générés à l'occasion de sinistres ;
- assistance et conseils prodigués aux agents dans le cadre de la protection fonctionnelle ;
- passation et suivi des marchés publics de prestations de services en assurances et des polices correspondantes (hors assurances « construction ») ;
- conseils aux Directions ;
- participation ponctuelle aux expertises sur le terrain dans le cadre de sinistres majeurs dès lors que la responsabilité du Conseil Départemental est recherchée ou lors de dégâts provoqués sur les biens du Conseil Départemental ;
- instruction et recouvrement des dégâts au Domaine Public Routier départemental.

RÉALISATIONS

- Traitement et suivi des sinistres :

272 sinistres sont survenus en 2020 (contre 288 en 2019) répartis comme suit :



départemental

RCA : Responsabilité Civile Autres (dommages de travaux publics, dommages aux agents...)

RCE : Responsabilité Civile Enfance

RCD : Responsabilité débroussailluses

RCV : Responsabilité Civile Voirie (usagers des routes)

TRE : Tous Risques Exposition

PJ : Protection Juridique (un des volets de la protection fonctionnelle)

Il a en outre été procédé, à la déclaration auprès des assureurs de 6 manifestations ou nouvelles activités du Département et de 17 expositions.

- Pour les sinistres causés aux biens départementaux :

Il s'agit principalement de dégâts des eaux ainsi que d'actes de vandalisme et choc de véhicules terrestres à moteur sur corps fixes. Plusieurs sinistres provoqués par la tempête « Gloria » n'ont pas pu être déclarés en raison de l'absence de garantie prévue au contrat d'assurance « Dommages aux Biens » compte tenu de la nature des dommages et/ou des biens concernés ainsi que du montant de la franchise prévue au contrat. Des expertises ont toutefois été diligentées sur certains sites.

- S'agissant des réclamations exercées à titre gracieux visant à rechercher la responsabilité du Département :

En « responsabilité voirie », il s'agit essentiellement de dommages matériels sur des véhicules d'usagers de la route. À noter, toutefois, trois dommages corporels (2 chutes à vélo et moto et 1 piéton).

Sur les sinistres reçus et enregistrés en « RCD », 8 concernent des dégâts provoqués par des projections de gravillons sur des véhicules d'automobilistes lors des opérations de débroussaillage des bas-côtés des routes départementales.

Par ailleurs, s'agissant de la rubrique « RCA », cinq accidents ont été enregistrés sur un site historique principalement dus à l'imprudence des visiteurs (chutes au Château Royal de Collioure) ou au défaut de surveillance d'enfants par les parents (jeu avec boulets de canon).

Les autres sinistres concernent des dommages matériels de travaux publics (effondrement de terrain, de talus dont certains provoqués par la tempête « Gloria » et un incendie) ainsi qu'aux agents.

- S'agissant des 29 sinistres relevant du domaine de la protection de l'enfance (« RCE ») :

il s'agit principalement de dommages matériels (à noter plusieurs cambriolages et un incendie provoqué involontairement mais dont les conséquences financières seront non négligeables et dont le traitement prendra plusieurs années).

Le nombre de dégâts au Domaine Public Routier départemental subit une légère diminution avec toutefois un excellent niveau de recouvrement (219 432,05 € pour 180 000,00 € prévu au BP) en dépit des difficultés rencontrées tels que le défaut d'assurance, la réticence des assureurs à indemniser le Département des préjudices subis, l'absence d'assurance de certains conducteurs.

Les agents du service ont par ailleurs participé à la mise en place de onze expertises diligentées par les assureurs dont huit à la suite de dommages provoqués par la tempête « Gloria » ou des vents impétueux.

- S'agissant du contentieux :

Aucun nouveau recours indemnitaire n'a été reçu cette année par le service à l'exception d'une constitution de partie civile déposée par le Département à la suite de dégradation de biens par un usager des services sociaux. Toutefois des recours contentieux initiés les années précédentes ont donné lieu à des échanges de mémoires.

Le Département a d'ailleurs obtenu gain de cause auprès de la cour administrative d'appel de Marseille dans le cadre d'un recours indemnitaire conséquent initié par un requérant s'estimant victime d'une inondation à la suite d'un évènement pluvieux survenu au mois de novembre 2011.

- Assistance et conseils prodigués aux agents dans le cadre de la protection fonctionnelle :

77 fiches « incidents/agressions » (contre 92 en 2019) ont été traitées et 14 d'entre elles ont donné lieu à une déclaration à l'assureur « protection juridique des agents » afin de permettre aux agents concernés de bénéficier de l'assistance d'un avocat si des poursuites pénales étaient diligentées par le parquet contre les auteurs des agressions.

11 situations ont été signalées au parquet.

- Conseils aux Directions :

31 conseils ont été prodigués. Le Service a également collaboré à la Prévention des Risques Routiers en

étroite collaboration avec les collègues gestionnaires de la flotte automobile et en relation avec l'assureur de la collectivité (SMACL) en obtenant de sa part des animations ainsi que des quizzes de sécurité routière.

- Marchés Publics de services :

L'assureur en responsabilité du Département a mis un terme anticipé au marché lequel n'aura duré que deux années contre cinq prévues initialement.

Quant au marché d'assurance « Flotte Automobile et Risques Annexes » il a également fait l'objet d'une résiliation conservatoire en raison de la dégradation de la sinistralité. Un avenant au marché a toutefois pu être conclu après avis favorable des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Le service a donc été dans l'obligation de lancer deux consultations (marché selon la procédure adaptée ainsi qu'un appel d'offres ouvert européen).

Le recensement des besoins auprès de l'ensemble des Directions et Service présente certaines contraintes.

- Sur le plan financier :

Les recettes s'élèvent à 234 470,47 € dont 219 432,05 € au titre des dégâts sur le Domaine Public Routier départemental, 15 038,42 € au titre de l'indemnisation des dommages subis par le patrimoine immobilier ou mobilier départemental.

► PERSPECTIVES

Plusieurs contrats d'assurance arrivant à échéance le 31 décembre 2022, puis fin 2023, il conviendra de préparer la campagne de lancement des différents appels d'offres bien en amont des dates d'échéance des garanties eu égard au travail préparatoire à mener auprès de l'ensemble des Directions et de la procédure d'appel d'offres ouvert européen à mettre en œuvre.

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE

La Direction des Systèmes d'Information est garante de l'alignement du système d'information sur la stratégie de la collectivité. Elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien en conditions opérationnelles du système d'information et de sa qualité.

Elle pilote la démarche de modernisation de la collectivité.

Elle pilote le projet d'aménagement numérique du territoire (Très Haut Débit – Téléphonie mobile)

Par ailleurs, elle évalue et préconise les investissements en fonction des évolutions souhaitées et s'assure de l'efficacité et de la maîtrise des risques liées au système d'information.

MISSIONS

Mission stratégique à long terme afin d'offrir des solutions informatiques durables permettant d'assurer pérennité des investissements tout en appréhendant les évolutions technologiques.

Mission d'organisation et d'études consistant à concevoir et évaluer des solutions informatiques par la prise en compte des besoins: l'élaboration de cahiers des charges, l'étude de projets de développement, la maintenance, le suivi et l'évolution des logiciels existants.

Mission de coordination en animant des groupes de travail utilisateurs-informaticiens et en participant à des groupes de travail interdépartementaux et club utilisateurs.

Mission de formation de support et d'assistance aux utilisateurs sur les logiciels bureautiques et métiers.

Mission de gestion du parc matériel en assurant l'installation, le suivi et le dépannage de tous les matériels téléphoniques, micro-ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, tablettes, smartphones, alarmes, équipements audiovisuels et visioconférence, prêts de matériels (appareils photos, vidéo projecteurs, PC portables).

Mission de modernisation du fonctionnement de la collectivité (mécanismes de gouvernance du SI, dématérialisation des procédures, piloter les projets stratégiques d'évolution du SI, accompagner les services en assistant à maîtrise d'ouvrage dans la conduite des projets).

Mission de production avec l'exploitation, la maintenance des systèmes, la sécurité, l'atelier reprographie et la PAO.

Missions opérationnelles (achats, comptabilité, marchés publics, inventaire ...).

Mission de mutualisation des moyens informatique et téléphonique avec les organismes partenaires.

Mission de sécurité des services numériques au profit des agents et du public

Mission de cybersécurité

Mission de maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure système, réseaux, téléphonie, alarme et vidéosurveillance

Mission d'accueil téléphonique centralisé

Mission de veille technologique, d'amélioration et d'évolution de l'offre numérique de sa qualité

Construction du réseau public Très Haut Débit, Numérique 66 sur le territoire départemental Résorption des zones blanches et grises en téléphonie mobile.

REALISATIONS

- Dans le cadre de la Pandémie :

La DSI a eu la lourde charge de répondre à la mise en œuvre du dispositif télétravail étendu à tous les agents du Département dont les missions le permettaient. Une activité importante pour le maintien opérationnel des infrastructures système et réseau permettant le télétravail.

De la mise à disposition de solutions de visio-conférence.

Le déploiement de plus de 1500 ordinateurs a été réalisé sur une semaine dès le premier confinement.

Demandes d'intervention ALLODSI : 33 % d'augmentation par rapport à 2019 pour le matériel informatique et 8 % pour les multifonctions :

- 2802 demandes pour le matériel (2095 en 2019)
- 1685 demandes pour les multifonctions (1562 en 2019)

Déploiement de 150 ordinateurs et 800 portables.

+ de 300 Serveurs

725 éléments du réseau

2000 téléphones fixes pour le CD et 800 pour les collègues

120 caméras 33 sites sous vidéosurveillance

17 534 fiches AlloDSI : dans le cadre du 1er confinement (du 17 mars au 11 mai 2020) les chefs de projet et les programmeurs sont allés renforcer l'équipe hotline qui est passée de 3 agents à une moyenne de 7 par jour pendant toute la période, ce qui a permis d'absorber une augmentation de 70 % de demandes.

56 892 appels externes annuels sur le standard. Le standard a été aussi renforcé de 2 agents lors de la 1^{er} période de confinement.

Impressions : 1851 demandes en 2020

PAO externe : 582 demandes en 2020

La DSI a permis aussi aux 31 collèges du Département une continuité pédagogique en mettant à disposition 750 tablettes numériques aux familles et 350 box 4G pour les foyers ne disposant de connexion Internet.

- Les projets métiers :

Portail d'échange avec les Services d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) : permet l'échange des données du plan d'aide, du planning, de l'horodatage et de la facturation.

Vue Globale de la situation d'une personne dans le domaine du social.

MDPH : travaux conjoints avec les Départements 64 et 23 pour le développement de la nouvelle application MDPH.

Mise en place du Protocole d'Echange Standard (PES) pour les marchés publics et le retour des paiements du Comptable Public.

Mise en place de la nomenclature Achat

Intranet : mise en place d'un nouvel intranet

Parapheur électronique : mise en place des circuits de validation et signature au sein de la DGA Ressources Humaines Moyens Généraux.

Système d'Information Géographique :

Mise en place d'un nouveau logiciel de conception routière

- Gestion Ressource Humaines :

Mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

- Aménagement Numérique du Territoire :

Téléphonie Mobile : dans le cadre du dispositif de résorption des zones blanches les communes suivantes sont retenues : La Llagonne, Vingrau, Castenou, Sorède, Lamanère, Angoustrine, Estavar, Baillestavy, Olette/Evol, Le Tech, Llo, Prunet et Belpuig, Glorianes, Fontpédrouse, Vivès, Casteil.

Très Haut Débit, Numérique 66 : Au 31 décembre 2020, plus de 30.000 prises sont déployées et 4000 foyers et entreprises sont abonnés sur le réseau Numérique 66 communes desservies (Argelès, Céret, Prades, Saint-Cyprien, Vernet-les bains, Font-Romeu, Bolquère, Thuir, Amélie-les-bains ...).

► PERSPECTIVES

Mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique.

- Solidarités :

Portail Usagers pour les SAAD :

Assurer le lien entre la personne aidée et son entourage, leur permettant de suivre directement la réalisation des aides et des paiements versés par le financeur

Portail des Assistantes Familiales : solution logicielle pour la paye des Assistantes Familiales, la dématérialisation des déclarations de jours de garde ainsi que des frais de déplacement.

MDPH : Mise en place du palier 2 du logiciel MDPH

RAD/LAD : Lecture Automatique de documents pour améliorer l'efficacité dans l'intégration de documents dans l'application WebrSa

Dématérialisation des aides financières pour améliorer les processus

- Ressources Humaines :

Gestion du temps de travail : Migration du logiciel Chronotime (GFI)

Gestion du parc informatique : Mise en service du logiciel Pythéas

- Finances:

Gestion des subventions : logiciel e-PGAS, amélioration le suivi financier des subventions

Mise en place de la nomenclature analytique

Interface entre la gestion financière (Sedit) et la gestion des marchés (Marco)

- Transversal :

Généralisation du parapheur électronique à l'ensemble des DGA

Espace collaboratif de partage de documents

Gestion des stocks et immobilisations : Mise en service du logiciel ATAL

Reprographie :

Acquisition d'un nouveau traceur permettant l'impression sur une large gamme de supports résistant à l'extérieur (Pluie et UV) de la simple signalétique aux affichages et décors haut de gamme.

- Aménagement Numérique du Territoire :

Objectif 50.000 prises livrées en 2021.

Un site Internet et des documents permettront d'informer élu.e.s et usagers sur les déploiements et les procédures à suivre pour être raccordé au réseau Numérique 66.

- Téléphonie mobile :

Dans le cadre du dispositif de résorption des zones blanches les communes suivantes sont proposées : Corsavy, Joch, Pezilla de Conflent, Camélas, Saint-Arnac.

DIRECTION DE L'EVALUATION, DU CONSEIL EN ORGANISATION ET DU CONTRÔLE DE GESTION

La Direction de l'Évaluation, du Conseil en Organisation et du Contrôle de Gestion a connu une montée en charge progressive sur l'année 2019 et a atteint son effectif complet en début d'année 2020. Son fonctionnement a fait l'objet d'une présentation en réunion des directeurs le mercredi 5 février 2020. Le déclenchement du premier confinement le 16 mars 2020 n'a pas affecté les missions de la Direction, mais celle-ci a dû renouveler en profondeur ses méthodes de travail, en s'adaptant au distanciel et au télétravail.

► MISSIONS

La Direction a vocation à intervenir sur les sujets d'organisation internes à la collectivité, dans trois domaines en particulier :

- L'évaluation des politiques publiques ;
- Le conseil en organisation ;
- Le contrôle de gestion.

Par essence, elle intervient de façon partenariale avec les autres Directions et de manière transversale à la collectivité.

Elle peut être :

- Missionnée par la Direction Générale des Services pour intervenir dans un domaine en particulier ;
- Saisie par les Directions, ce qui donne lieu à la formalisation d'un contrat d'intervention précisant les attentes de chacun des cocontractants.

► REALISATIONS

Les plus saillants entre autres projets :

- *Démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)*
- Réalisation de l'étude de 6 métiers de la collectivité (agent d'accueil, assistant, gestionnaire administratif, conseiller d'insertion, éducateur de l'aide sociale à l'enfance, agent polyvalent des collèges) portant établissement d'un diagnostic et de préconisations avec une attention particulière à 3 critères : anticipation des évolutions du métier, amélioration des conditions de travail des agents, gestion raisonnée des ressources ;
- Travail partenarial sur l'ensemble des 6 études avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes du métier dont les agents, en partenariat étroit avec la Direction des Ressources Humaines ;
- Restitution des différents plans d'actions formalisés au comité de pilotage constitué de la Direction Générale de manière collégiale et communication des plans d'action à l'ensemble des Directeurs.
- *Rédaction du bilan de mandat 2015-2021*
- Rédaction avec l'ensemble des Directions de la collectivité d'une fiche récapitulative des actions du mandat pour les 12 politiques publiques de la collectivité ;
- Travail à la déclinaison des actions portées dans le cadre des 3 enjeux transversaux à la collectivité (participation citoyenne, développement durable et égalités femme-homme) ;
- Analyse des taux de réalisation des actions portées dans le cadre du projet de mandat (80% au global).
- *Démarche d'harmonisation des procédures de gestion des stocks de la collectivité*
- Rédaction d'un rapport restituant l'étude effectuée des cycles de consommation des crédits relatifs à l'ensemble des fournitures et matériels stockés de la collectivité en étroite partenariat avec la Direction des Finances ;
- Décision d'acquisition du logiciel destiné à être déployé à l'ensemble des Directions gérant du stock (logiciel ATAL) ;
- Rédaction d'un guide de gestion des stocks, diffusé à l'ensemble des Directions de la collectivité et destiné à être enrichi tout au long de la démarche.

• Démarche de formalisation de la politique tarifaire de la collectivité

- Recueil auprès des Directions de l'ensemble des délibérations et arrêtés donnant naissance à un tarif pratiqué par la collectivité à destination des usagers ;
- Compilation de l'ensemble de ces éléments au sein d'une délibération-cadre définissant la politique tarifaire de la collectivité, adoptée par l'Assemblée délibérante le 14 décembre 2020 et destinée à être actualisée et complétée annuellement ;

► PERSPECTIVES

Les principaux projets déjà lancés pour l'année 2021 sont les suivants :

- Poursuite de la démarche d'harmonisation des procédures de gestion des stocks avec le déploiement du logiciel ATAL sur le Service Animations et Festivités, la régie flotte automobile de la Direction Logistique et Bâtiments, le service Travaux, Entretien et Construction de la Direction Éducation, Jeunesse et Sport ainsi que la Direction Enfance Famille ;
- Poursuite de la démarche de GPEEC avec l'établissement d'une prospective métier portant sur le métier d'encadrant ;
- Construction de manière participative du projet de service de la Direction Enfance Famille sur le premier semestre 2021 ;
- Établissement d'une ventilation analytique des dépenses budgétaires et de masse salariale en convergence avec la segmentation stratégique des politiques publiques, en expérimentation sur la DGA des Solidarités.

Chiffres clefs/Indicateurs :

- 6 métiers, représentant 800 agents, ayant fait l'objet d'une étude prospective de diagnostic et de préconisations (agent d'accueil, agent polyvalent des collèges, assistant, gestionnaire administratif, éducateur ASE, conseiller d'insertion) ;
- 114 pages et 1342 lignes pour l'annexe de la délibération récapitulative de la politique tarifaire du Département ;
- 5 directions expérimentatrices du nouveau logiciel de gestion de stocks de la collectivité ;
- 11 politiques publiques et 3 enjeux transversaux ayant fait l'objet d'un bilan 2015-2021 ;

► ZOOM

Depuis la fin d'année 2019 et tout au long de l'année 2020, la Direction a accompagné l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence dans sa démarche participative d'ampleur destinée à formaliser le nouveau projet d'établissement ainsi que le projet de reconfiguration de l'établissement sur le seul site du Moulin à Vent. Ainsi :

- Les pilotes des 15 groupes de travail ont été dotés des outils pour pouvoir animer de manière autonome l'ensemble des groupes de travail ;
- Des outils d'animation ont été élaborés afin de faciliter le recueil de la parole des agents ainsi qu'un déroulé type de séance ;
- Ces outils ont été présentés lors de deux réunions de présentation à l'ensemble des cadres, avec une large place laissée à l'échange.

SERVICE ANIMATIONS ET FESTIVITES

Le Service Animations et Festivités (SAF) intervient sur le plan logistique, technique dans la plupart des manifestations organisées par les différentes Directions administratives du Département des Pyrénées-Orientales et le Cabinet de la Présidence. Aussi bien dans les communes du département que sur les sites gérés par la collectivité : Hôtel du Département, Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure, Maison de la Catalanité, Prieuré de Serrabona, site de Paulilles, Château de Castelnou, Maison des Sports, Maisons sociales, Archives Départementales, Médiathèque, Port-Vendres, Bouillouses et salle Canigou du site Bourquin.

MISSIONS

• Équipes techniques

- installations, suivi technique et logistique des divers événements organisés par les différentes Directions du Département, le cabinet de la Présidence et leurs partenaires (colloques, vernissages, conférences, ateliers, repas etc.)
- réalisation de films informatifs à destination des agents; montage de films liés à un thème comme par exemple pour la semaine des Droits des Femmes ; montages vidéos ; films de promotion en lien avec les missions du Département à destination des agents et / ou des habitants du département ; réalisation d'une vidéothèque de la vie culturelle et politique menée par le Département, reportage sur les activités artistiques et captation vidéo des concerts de fin d'année dans les collèges
- prêt de matériel aux associations, aux communes et ou partenaires du Département
- gestion du calendrier de mise à disposition de sites du Département pour l'organisation de concerts, colloques, conférences-débats, journées d'étude, formations...
- montages des expositions en lien avec la Direction Culture
- livraison des stocks informatiques des collèges à recycler.

Suite à la crise sanitaire de 2020, au confinement et à la mise en place en grande envergure du télétravail pour le plus grand nombre, le SAF s'est vu confier de nouvelles missions :

- livraison des dossiers de la direction MDPH et de la MSP Sud aux agents en télétravail.
 - mise en place d'infrastructures liées aux installations covid et aménagement de sites (Centre de détection, Centre de vaccination, distributions alimentaires, Hôtel Covid)
 - livraison de téléphones et ordinateurs portables pour la mise en place du télétravail
 - mise en place de matériels pour des visio conférences.
 - gestion des stocks, confection des lots et livraison des masques à la population.
 - livraison de gel hydroalcoolique
 - livraison de masques dans les collèges
 - mise à disposition de personnel du SAF pour renforcer les équipes dans les collèges (restauration et manutention)
 - mise en place des différentes salles de réunion / formation / espace de bureau en tenant compte des normes de distanciation liées à la COVID et en respectant les mesures gouvernementales annoncées au fil des mois.
-
- #### **• Équipe Restauration**
- élaboration de menus ;
 - confection repas et buffets ;
 - service à table et derrière les buffets ;
 - mise en place et service de vins d'honneur et accueils cafés ;
 - confection et livraison de repas pour les centres COVID (Personnel de santé et de sécurité)
 - renfort d'agents de l'équipe restauration auprès des collèges afin de palier aux absences sur site.

► REALISATIONS

- 396 manifestations liées aux activités habituelles et nouvelles missions ;
- 9 prêts de matériel (écran, chaises, tables, grilles, scènes, drapeaux, portes – drapeaux, matériel nécessaire au fonctionnement de l'hôtel COVID) aux directions, partenaires de l'institution, aux communes et à des associations du Département ;
- Achat d'un système son Line Array ;
- Achat de nouveaux matériel d'éclairage scénique automatique dernière génération.
- Achat d'un complément d'espace scénique - podium ;
- Vérification des infrastructures logistiques : Tribunes, échafaudages, appareils de levage ;
- Collaboration avec le pôle Sécurité Incendie lors d'événements programmés par la collectivité.
- Suivi du Plan de Maîtrise Sanitaire de la cuisine de l'Hôtel du Département.

• Le personnel

- formation continue des agents en contrat emploi avenir au sein du pôle mais aussi avec des organismes formateurs extérieurs réduite cette année.
- renouvellement des 2 emplois PEC pour une année supplémentaire.
- mise à jour de diverses formations de tous les agents techniques (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité nécessaire pour la conduite d'engins de chantiers, travaux en hauteur, habilitations électriques, montage de structures et échafaudages).
- formation continue de l'équipe de Restauration en lien avec les obligations liées au Plan de Maîtrise Sanitaire.

• Les marchés

Renouvellement annuel : marché denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle (renouvelable en 2021)

• *Marchés reconductibles en cours*

Partie technique

- acquisition de matériel son et lumière (marché sur 3 ans – reconductible en 2021) ;
- location de chapiteaux et équipements annexes pour les animations (marché sur 4 ans - reconductible en 2021) ;
- acquisition de matériel son, lumière et levage pour les animations du Département (divisé en 3 lots - marché sur 4 ans – période 1 en cours).

Partie restauration

- acquisition de vins, vinaigre de table, huile d'olives et boissons non alcoolisées (divisé en 3 lots – marché sur une période de 3 ans – période 2 en cours) ;
- acquisition de consommables de services et petits équipements pour les besoins du Département des PO - reconduit en 2020).

► PERSPECTIVES

- continuité d'investissement logistique et technique pour optimiser les différents événementiels.
- achat de 2 nouvelles consoles son numérique et de leurs accessoires.
- achat d'un complément d'éclairage scénique.
- changement du parc lumière à lampe halogène vieillissant par des projecteurs led dernière génération en vue du développement durable.
- formation des agents techniques en fonction de leurs missions et des obligations en matière d'hygiène et de sécurité.

Formation de l'équipe restauration :

- nouvelle loi Egalim
- équilibre diététique et nutritionnel
- tendances alimentaires à 2025
- pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020

► ZOOM

- 396 Manifestations réparties sur les sites du Département et extérieurs ;
- 202 annulations de manifestations, dont le Festival Été 66, la manifestation des Nouveaux Arrivants, colloques, remises de prix, etc.
- 9 prêts de matériel assurés sur 17 demandes. Les autres ayant dû être annulés suite à la crise sanitaire.

POLE DES SOLIDARITÉS

Bernard LE FLOC'H
Directeur Général Adjoint



1425 agents

Le Département consacre près de 64 % de son budget aux politiques de solidarité. Il a mis en place une administration de proximité pour répondre à la demande sociale. Les compétences confiées par le législateur ces quinze dernières années témoignent de cette constante réactivité aux besoins de nos concitoyens.

Placées, depuis la loi NOTRe, au cœur de nos compétences légales, nos politiques de solidarité doivent cependant sans cesse s'ajuster à la crise sociale, bien sûr, mais aussi à la contraction des interventions et des financements publics. Plus que jamais, la responsabilité sociale du Département doit s'articuler autour de ce rôle de facilitateur et d'ensemblier des nombreux acteurs (État, caisses, collectivités locales, associations...) et des différents niveaux d'intervention qui se chevauchent dans le champ social.

Toujours soucieux d'être au plus près des habitants, le Département s'est attaché à poursuivre, via la le Pôle des Solidarités, et sur l'ensemble du territoire, la prévention des ruptures, l'aide et l'accompagnement des plus précaires.

Pour mener à bien toutes ces missions, le Pôle des Solidarités bénéficie, au niveau des moyens humains, d'un effectif de 1 425 agents (près de 50 % du personnel du Département) dont :

- 746 agents Conseil Départemental (soit 696,9 ETP) : 236 directions politiques publiques et services transversaux ; et 510 sur les territoires répartis ainsi : 61 agents sur l'Agly / 228 agents sur le territoire de Perpignan / 115 agents sur le Tech / 104 agents sur la Têt ; et 2 agents multi-sites ;
- 370 agents IDEA (fonction publique hospitalière) ;
- 56 agents MDPH (52 Conseil départemental et 4 État) ;
- 253 Assistants familiaux.

La DGAS est constituée de :

• 4 Directions :

- Insertion et Accès aux Droits ;
- Enfance-Famille ;
- Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence ;
- Personnes Âgées-Personnes Handicapées.

• 4 Territoires comprenant 8 Maisons Sociales de Proximité :

- Agly ;
- Perpignan ;
- Tech ;
- Têt.

• 3 Entités transversales :

- Service Administration et Finances ;
- Service Ressources Humaines et Logistique ;
- Mission Innovations Sociales.

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'ACCES AUX DROITS

Elle est garante des dispositifs liés à l'accompagnement des personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale et de leur synergie.

Cette Direction est chargée de la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation relative à l'action sociale généraliste, à la reprise d'autonomie (socialisation, accès aux soins, prévention et dépistage), au parcours résidentiel (favoriser l'accès et maintien dans un logement), à la production et la réhabilitation de logements sociaux, à la lutte contre l'habitat indigne, à l'attribution du juste droit rSa, à l'orientation des publics et à l'efficacité du parcours d'insertion, à l'accompagnement vers et dans l'emploi pour un retour à l'emploi pérenne.

Elle collabore également à l'élaboration et à l'animation des documents programmatiques départementaux en vigueur et à venir (Schéma des Solidarités, Programme Départemental d'Insertion, Pacte Territorial pour l'Insertion, Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Plan Climat...).

La Direction s'articule autour de 5 services et d'une mission.

MISSIONS

- La mission Développement Local est chargée de coordonner le développement stratégique des politiques publiques de la direction, notamment au travers du pilotage des documents programmatiques, et impulser les actions innovantes et transversales qui en découlent ; de piloter les projets découlant de la concertation « Imagine les P.-O », et du Plan pluriannuel d'investissement sur les thématiques portées par la direction ; de contribuer à l'élaboration de la politique départementale en matière d'action sociale généraliste.
- Le service Accès aux Droits rSa est chargé de traiter les demandes de rSa relatives aux situations non déléguées aux organismes payeurs d'une part et de la révision des droits ; de prévenir, caractériser et sanctionner la fraude aux prestations gérées par la direction ; de faciliter le droit aux recours à travers les recours gracieux et le contentieux administratif.
- Le service Logement et Habitat favorise l'accès et le maintien dans le logement par la gestion des aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement et par la représentation du Département au sein de différents dispositifs. Il assure le suivi des fiches actions du document programmatique PDALHPD (le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées) et participe à diverses instances liées à l'accompagnement social et au logement.
- Le service Insertion et Inclusion Sociale garantit l'orientation, l'accompagnement des publics bénéficiaires de RSA ainsi que la cohérence et l'efficacité des parcours d'insertion. Il assure le développement et le suivi d'outils pour lever les freins aux parcours et faciliter l'employabilité des publics, qu'il s'agisse d'accompagnements vers le soin, l'autonomie sociale et l'inclusion sociale.
- Le service Retour à l'Emploi est chargé de garantir des actions en faveur de l'insertion par l'économie et de promouvoir les contrats aidés, mais également de développer des outils pour lever les freins aux parcours et faciliter l'insertion professionnelle des publics par la remobilisation et les compétences. Le service impulse des dispositifs innovants favorisant l'emploi et l'insertion.
- Le service Ressources et Pilotage intervient en transversalité au sein de la direction, il assure la mutualisation la gestion des ressources humaines et logistiques, il garantit la planification financière. Il met en œuvre la relation à l'usager à travers l'accueil physique et téléphonique. Il assure également la dématérialisation du traitement des demandes et la modernisation des politiques portées par la direction par le développement des systèmes d'information.

RÉALISATIONS

Mission développement Local

- Finalisation de la Charte du premier accueil social inconditionnel ;
- Pilotage du renouvellement du PDI-PTI (Programme Départemental d'Insertion – Pacte Territorial pour l'Insertion ;
- Plan Départemental de l'Habitat 2019-2024 : lancement de l'Observatoire Départemental de l'Habitat ;
- PDALHPD 2017-2023 : lancement d'une étude sur le logement des jeunes ;
- Démarche de renouvellement du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage ;
- Lancement de la première session de formation des plombiers du numérique.

• Service Accès aux Droits

- Lancement de la cible de contrôle rSa majoré ;
- Communication sur le forfait auto ;
- Mise à jour de la bibliothèque des décisions d'opportunité en lien avec la CAF ;
- Réflexion sur la délégation de nouvelles compétences à la CAF dans le cadre d'une expérimentation ;
- Adaptation des procédures et de l'activité du service du fait de la crise sanitaire ;
- Mise en œuvre d'une expérimentation de cumul rSa avec des revenus saisonniers agricoles.

• Service Logement et Habitat

- Gestion et adaptation du dispositif d'aide financière individuelles au regard de la crise sanitaire (Fonds de Solidarité Logement) ;
- Finalisation de la charte des expulsions ;
- Animation et suivi du PIG « Mieux se loger 66 », des OPAH ;
- Animation du comité technique de l'accompagnement social lié au logement ;
- Expérimentation d'accompagnement au logement à destination de jeunes sortant de l'ASE.

• Service Insertion et Inclusion Sociale

- Mise en œuvre de la convention liée à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté ;
- Évaluation finale de la convention d'Appui aux Politiques d'Insertion ;
- Mise en place d'un poste de référent des politiques à destination des jeunes au sein du service ;
- Simplification du dispositif d'accompagnement global avec Pôle Emploi ;
- Poursuite post expérimentation de l'accompagnement de bénéficiaires du rSa par 4 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ;
- Mise en service d'une plateforme d'écoute psychologique pour les habitants du département ;
- Réflexion engagée concernant la mise en place d'une action de prévention sport/santé.

• Service Retour à l'Emploi

- Montée en charge de la clause d'insertion dans les marchés publics ;
- Pilotage du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise pour les bénéficiaires du rSa ;
- Lancement de la plateforme affinitaire « objectif emploi66.fr » permettant des mises en relations optimisées entre allocataires du rSa et entreprises locales ;
- Lancement de l'appel à projet « ensemble faisons rimer économie locale et solidarité » ;
- Large prospection auprès du tissu économique local pour dynamiser le retour à l'emploi des bénéficiaires du rSa.

• Service Ressource et Pilotage

- Réalisation de sessions collectives de supervision pour l'équipe d'accueil ;
- Lancement d'un projet d'éducation à la vie affective et sexuelle en collège ;
- Mise en œuvre d'un courriel unique à destination du public lors de la phase de confinement afin d'assurer la continuité du service rendu aux usagers ;
- Poursuite des développements de Webrsa et WebHabitat.

• Mission développement Local

- Mise en place d'un poste de référent CAF visant à faciliter l'articulation entre les services ;
- Lancement d'une expérimentation de Conseil local d'accès aux droits ;
- Finalisation du PDI/PTI 2021-2027 ;
- Finalisation de l'étude sur le logement des jeunes (PDALHPD 2017-2023) ;
- Finalisation du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage ;
- Formation des plombiers du numérique, lancement des Ambassadeurs du numérique.

• Service Accès aux Droits

- Projet d'actualisation du Règlement départemental rSa et finalisation de fiches techniques ;
- Convention de gestion CAF / Département : expérimentation d'extension des délégations à la CAF ;
- Poursuite de la simplification des courriers adressés aux allocataires du rSa ;
- Poursuite des cibles de contrôle ;
- Réflexions sur le développement du recours à la médiation et sur l'optimisation de la récupération d'indus.

• Service Logement et Habitat

- Révision du règlement intérieur du FSL ;
- Évaluation des dispositifs de relogement et contribution à la définition de critères ;
- Projet de dématérialisation des dossiers individuels de demande d'aides financières FSL ;
- Poursuivre le développement du logiciel Webhabitat ;
- Faciliter l'accès à un logement de jeunes sortants de l'ASE ;
- Réflexion sur la création d'un portail de dépôt des demandes de subventions (Aide à la pierre).

• Service Insertion et inclusion sociale

- Suivi de l'exécution des actions de la stratégie pauvreté, gestion de son volet insertion et parcours ;
- Suivi de la garantie d'activité départementale et de l'action « bénévolat » ;
- Poursuite du travail sur la fluidité et la simplification des parcours ;
- Suivi des actions activité physique et santé et accès à la culture pour tous ;
- Finalisation nouvelle procédure schématique et travail sur Règlement Départemental rSa.

• Service Retour à l'Emploi

- Optimiser le retour à l'emploi des bénéficiaires du rSa en structurant l'offre de service autour du nouvel outil : « objectif emploi 66.fr » et en coordonnant les différents dispositifs ;
- Renforcer la collaboration avec le secteur privé en mobilisant les entreprises et acteurs économiques ;
- Renouvellement des marchés public de l'insertion ;
- Réflexion autour de l'amélioration et de la simplification du dispositif ADRE (Aide Départementale de Retour à l'Emploi).

• Service Ressources et Pilotage

- Amélioration de notre relation à l'usager (référentiel de l'accueil et questionnaire de satisfaction) ;
- Développements de Webrsa (déploiement d'une surcouche logicielle et création d'un info-centre) ;

- Déploiement de WebHabitat sur les territoires et développement du module recours gracieux ;
- Déclinaison opérationnelle de la nouvelle direction à travers un déménagement, la mutualisation des pratiques et des ressources, l'harmonisation des modalités de paiement en lien avec le SAFI mais également les modalités de cofinancement FSE (Fonds Social Européen).

► CHIFFRES CLÉS

23 215 foyers de bénéficiaires du rSa (au 31/12/2020) / 144 361 236 € d'allocation rSa / 1 021 recours gracieux / 64 contentieux traités

4 367 000 € de financement voté en soutien du développement du parc public dont 2 379 000 € pour la rénovation du parc existant et 1 988 000 € pour la construction de logements neufs

4 104 demandes d'aides individuelles FSL traitées

1 550 décisions d'opportunité concernant des défauts d'insertion / 1 347 entretiens médico-psychologiques

La Direction Enfance-Famille pilote la politique publique de protection de l'enfance, incluant la prévention, et assure l'égalité de traitement sur les territoires de notre département. À ce titre, elle est chargée des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et d'Accueil familial. Elle est organisée en cinq services qui structurent ses interventions. Elle gère également l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, instance partenariale.

MISSIONS

- La Protection Maternelle et Infantile : actions de promotion de la santé et de prévention en faveur des femmes et enfants de moins de six ans ; Soutenir les familles dans leurs responsabilités parentales et protéger les enfants ;
- La Cellule Enfance en Danger et Violences conjugales : repérage et traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant et pour les personnes victimes de violences conjugales ;
- L'Aide Sociale à l'Enfance : mise en œuvre des mesures administratives et judiciaires nécessaires à la protection de l'enfant ;
- Le Service Accueil Familial : intégralité de la fonction ressources humaines pour les 270 assistants familiaux, y compris la formation ainsi que la gestion de l'offre d'accueil au niveau départemental et l'accompagnement professionnel des assistants familiaux du département ;
- L'Administration Générale : rôle administratif, juridique, financier et logistique transversal ; pilotage du logiciel Web@se sous l'égide de l'ASE.

RÉALISATIONS

L'année 2020 a été marquée par l'impact de la crise sanitaire Covid-19 : mise en place des plans de continuité d'activités ; organisation du travail, création de protocoles, actualisation de procédures, gestion de toute la logistique afférente (télétravail, équipements informatiques, équipements de protection individuelle, acheminement du matériel médical) ;

Mise en œuvre du Plan Enfance avec la finalisation des appels à projets, sélection des opérateurs, notification des décisions, installation des places, visites de conformité ;

Réalisation d'une étude relative aux enfants protégés ;

Participation à l'étude optimisation de la dépense sociale.

Protection Maternelle et Infantile

- Arrivée du Médecin Coordonnateur PMI en janvier 2020 ;
- Suite au départ de la Responsable Unité Accueil Jeunes Enfants en 2019, démarche organisationnelle de la PMI menée en lien avec la Direction Évaluation, Conseil en Organisation et Contrôle de Gestion (DECOCG) ;
- Continuité de service lors du confinement avec procédures dérogatoires (lien avec le Service Juridique) ;
- Informatisation des réunions Grossesses Vulnérables et tableau de recueils.

Cellule Unique Enfance en Danger et Violences conjugales

- Formalisation de l'application du décret d'octobre 2016 sur l'évaluation de la situation de tous les mineurs au domicile, mise en place de la stratégie évaluative, formation des partenaires institutionnels et associatifs ;
- Formalisation d'une procédure de gestion des situations au sein de la DEF, proposition d'intégrer le CH à la cellule violences conjugales du Tribunal Judiciaire, veille juridique, formation des partenaires institutionnels et associatifs.

• Aide Sociale à l'Enfance

- Garantie de la continuité du service Protection de l'Enfance en lien étroit avec les magistrats ;
- Plan Enfance : installation de 50 places d'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert), 10 places d'unité fratries, 41 places AFD (Accompagnement Familial à Domicile), 20 places de visites en présence d'un tiers ;
- Suivi du Plan de lutte contre la pauvreté : accompagnement de la sortie des jeunes de l'ASE (renforcement du parrainage de proximité ; nouvelle action relative au logement des jeunes), maraudes mixtes (renforcement des liens avec les sages-femmes de PMI) ;
- Finalisation de la fermeture d'un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA), autorisation d'un nouveau LVA, visites de conformité, tarification ;
- Fusion effective des MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) de l'ADPEP ;
- Plan d'investissement : autorisation pour 3 opérateurs gestionnaires de MECS ;
- Maintien d'un haut niveau de créativité pour répondre à des situations individuelles très complexes ;
- Poursuite du soutien aux Responsables d'Équipes Sociales et Médico-Sociales ;
- ODPE (Observatoire Départementale de Protection de l'Enfance) : poursuite de l'accompagnement du Comité des Jeunes (thèmes : l'autonomie, la liberté). Organisation de la 4e session de formation pluri-institutionnelle en protection de l'enfance.

• Accueil familial

- Démarrage de la mission accompagnement concernant la paie des assistants familiaux. Préparation à la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative ;
- Poursuite de l'accompagnement professionnel des Assistants Familiaux : accompagnement téléphonique, et soutien rapproché des agents malades ou fragiles durant le confinement ;
- Travail sur un outil d'observation pour les Assistants Familiaux et finalisation d'un écrit.

• Administration générale

- Suivi du Logiciel Web@se : formations, réunions et procédures, travail sur la fiabilisation des données ;
- Organisation des achats en investissement et fonctionnement ;
- Écriture de procédures en lien avec l'activité des territoires ;
- Sécurisation et gestion des stocks en lien étroit avec la PMI.

► PERSPECTIVES

Poursuite des actions dans le cadre du Plan de Lutte contre la Pauvreté ;

Consolidation des acquis de la formation « Évaluation Participative en Protection de l'Enfance » ;

Poursuite de l'accompagnement de l'adaptation des pratiques professionnelles, notamment en prenant en compte la participation des jeunes et des familles ;

Réalisation d'un projet de direction ;

Continuité du service malgré les mouvements et départs en retraite ;

Maintien du travail partenarial de qualité.

• Protection Maternelle et Infantile

- Finalisation de l'organisation du service de PMI en complémentarité avec la DECOG ;
- Finalisation du référentiel interventions en PMI ;
- Mise en œuvre du logiciel PMI ;

- Poursuite de la dématérialisation et l'informatisation des dossiers ;
- Pérennisation des accueils de stagiaires ;
- Organisation des achats et du stock de médicaments en lien étroit avec l'Administration Générale.

• Cellule Enfance en Danger et Violences Conjugales

- Révision du référentiel Enfance en danger, avec prise en compte du cadre de référence de l'HAS (Haute Autorité de Santé), démarche protocole IP/Signalements, sensibilisation des médecins libéraux ;
- Rédaction d'un référentiel Violences Conjugales, poursuite de la sensibilisation des partenaires.

• Aide Sociale à l'Enfance

- Mise en place du 2^e volet formation : évaluation en cours de mesure ;
- Déploiement de la réalisation de Projets pour l'Enfant dans le cadre de l'Aide Éducative à Domicile (AED) ;
- Suivi de la réalisation des opérations autorisées dans le cadre du Plan d'investissement ;
- Finalisation de la procédure de déclaration des Événements Indésirables Graves en établissement et plan de contrôle des établissements et services ;
- Finalisation du référentiel Santé des Enfants Confiés ;
- Finalisation des protocoles relatifs aux MNA (Mineurs Non Accompagnés).

• Accueil familial

- Poursuite de la sécurisation de la paie et engagement de sa modernisation ;
- Installation du portail des assistants familiaux : saisie directe des éléments variables de paie ;
- Réalisation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif suite à l'étude enfants protégés ;
- Présentation de l'outil d'observation des assistants familiaux à toutes les équipes ;
- Optimisation de l'organisation des congés et élaboration d'un règlement pour les congés reportés.

• Administration générale

- Participation à la réflexion sur l'achat public et la gestion du stock ;
- Poursuite de l'accompagnement à la fiabilisation des données et au développement de web@ase ;
- Suivi et contrôle des dépenses selon le cadre analytique défini, veille juridique et comptable.

► CHIFFRES CLÉS

PMI : 736 demandes d'interventions de puéricultrices dont 364 en néonatalogie, 283 examens de situation en groupe grossesses vulnérables (181 femmes enceintes), 7 retraits d'agrément Assistants Familiaux et 13 Assistants Maternels, 5452 places d'accueil chez 1701 Assistants Maternels, 5 ouvertures de micro-crèches.

Cellule Enfance en Danger et Violences conjugales : 1862 Informations Préoccupantes concernant 1484 enfants et 40 signalements adressés à la Cellule (dont 13 émanant des MSP).

ASE : 1413 enfants confiés pris en charge au 31/12/2020 (+3,4 % par rapport au 31/12/2019), avec poursuite de placements de tout petits nécessaires.

Accueil Familial : 560 enfants accueillis chez 253 assistants familiaux (270 effectif budgétaire). 82 enfants ouvrent droit à une indemnité de sujétion exceptionnelle du fait de la complexité de leur prise en charge. Le service Accueil Familial a géré 23 recrutements, 30 départs et organisé des journées de formation. Aucun assistant familial n'a présenté le Diplôme d'État faute de session de formation de 240 heures.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, l'IDEA a maintenu son activité et assuré la continuité de ses missions de protection de l'enfance, par une organisation opérationnelle mobilisant l'ensemble des pôles et services, adaptée aux besoins des professionnels et des jeunes.

► MISSIONS

L'IDEA participe dans son champ de compétence, à la mise en œuvre des orientations du Département en matière de protection de l'enfance. Sa mission principale est l'accueil de tout mineur ou jeune majeur de moins de 21 ans en situation de risque, l'établissement assure par ailleurs les missions d'évaluation et d'accompagnement des personnes accueillies, tout au long de leur parcours : accompagnement éducatif, soutien médical et insertion autonome en milieu ordinaire.

► RÉALISATIONS

• Ouverture de 2 services d'accueil

- Unité temporaire du Mas Blanc : service actif de juin à septembre 2020, pour prendre en charge les jeunes accueillis sur le Service d'accueil d'urgence 6-18 ans en attente d'une orientation, du fait du confinement ;
- Unité d'accueil Fratries 0-6 ans, la Villa Bella : ouverture en juillet 2020, dans le cadre du Plan Enfance, par une prise en charge en petit collectif des fratries et un travail spécifique sur les liens fraternels.

• Participation et actions jeunesse

- La participation des jeunes a été adaptée aux mesures sanitaires : association aux groupes de travail du projet d'établissement ; implication dans le Conseil de Vie Sociale où ils ont témoigné de leurs expérience et activités durant la période de confinement ;
- L'organisation en ligne des élections du Conseil de Vie Sociale, en décembre 2020.

• Qualité et gestion des risques

- Élaboration et actualisation du Plan de Continuité d'Activité durant les différentes phases de la pandémie ;
- Lancement de l'interface Nemoweb / Web@se, développement du logiciel Nemoweb sur les unités de vie (cahier de liaison informatisé).

► PERSPECTIVES

- MNA : travail sur le projet de service, appel d'offres pour solutions d'hébergement collectif ;
- Mise en œuvre du Plan Enfance : finalisation du projet et ouverture de l'unité à besoins spécifiques ;
- Participation des jeunes : mise en place de la commission menus ;
- Gestion des risques : mise en œuvre du plan d'action, domaine prévention et gestion du risque routier ;
- Poursuite et finalisation du projet de reconfiguration et du projet d'établissement.

■ CHIFFRES CLÉS

Malgré la période de confinement, l'année 2020 a été marquée par une hausse de l'activité globale due à l'arrivée d'un nombre important de MNA et un rattrapage de l'activité des services d'internat et AFD.

Admissions externes : 945	Présents au 01/01/2020 : 488
Dispositif Petite Enfance (0-6 ans) : 59	Dispositif Petite Enfance (0-6 ans) : 38
Unités de vie (6-18 ans) : 190	Unités de vie (6-18 ans) : 116
MNA : 608	MNA : 216
AFD : 88	AFD : 118

■ ZOOM : *Projet d'Établissement et de Reconfiguration*

Le projet fait partie du Plan d'investissement « Imagine les Pyrénées-Orientales ».

Phase 1 (janvier-juin 2020) : réflexion sur les missions de l'établissement, sur de nouvelles réponses aux besoins des usagers dans une perspective de parcours individualisé et inclusif.

Phase 2 (septembre-octobre 2020) : nouveau projet de configuration avec réflexion sur un site unique avec densité et diversité de publics.

Phase 3 (programmée au 1er semestre 2021) : travail sur des thématiques transversales : parentalité, participation des jeunes, partenariats. Réflexion sur des sujets de responsabilité et inclusion sociétale qui engagent l'établissement : environnement, Égalité hommes-femmes, citoyenneté et culture, service public.

Expertise du programmiste Egis et de la DLB tout au long de la démarche, avec participation des directions du Département aux instances de gouvernance du projet.

La Direction PA-PH accompagne les parcours des personnes handicapées et des personnes âgées en proposant une palette d'outils leur permettant de construire leur projet de vie à domicile ou en établissement. Elle veille également à prévenir la perte d'autonomie, à sensibiliser et à protéger les publics vulnérables.

■ MISSIONS

- *Maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées*
- Prévention de la perte d'autonomie : pilotage de la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie et du programme d'actions coordonnées ;
- Gestion des aides individuelles favorisant le maintien à domicile des personnes (Allocation Personnalisée d'Autonomie APA et Prestation de Compensation du Handicap PCH) ;
- Structuration, autorisation, habilitation à l'aide sociale et tarification des Services d'Aide A Domicile, élaboration des conventions de dotation et Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).
- *Offrir une offre médico-sociale diversifiée aux personnes âgées et aux personnes handicapées*
- Agrément, suivi, formation et contrôle des familles d'accueil (79 familles pour 187 personnes accueillies) ;
- Autorisation et tarification des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) PA et PH ;
- Gestion des appels à projets, pilotage des dossiers d'extension, transformation et reconstruction d'ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) ;
- Pilotage de l'aide sociale à l'hébergement ;
- Récupération des aides sociales après décès des bénéficiaires, gestion des litiges relatifs à l'obligation alimentaire et à l'aide sociale et prise d'hypothèques dans les dossiers d'hébergement.
- *Assurer la protection des adultes vulnérables*
- Repérage et traitement des situations de danger pour les adultes vulnérables ;
- Suivi et gestion des mesures d'accompagnement social personnalisées (MASP).
- *Favoriser le développement de la vie sociale des personnes âgées et des personnes handicapées*
- Suivi des subventions aux associations œuvrant en faveur des PA et des PH ;
- Suivi des instances consultatives (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) ;
- Développement d'actions de sensibilisation (Vendredis du handicap, Semaine Bleue...).
- *Coordination, soutien et accompagnement des acteurs*
- Animation du réseau des MSP, fixation des orientations, élaboration et actualisation des outils ;
- Coordination gérontologique territorialisée ;
- Travaux relatifs au schéma des solidarités, volet PA-PH.

■ RÉALISATIONS

- *Maintien à domicile*
- Déploiement du programme coordonné pour la prévention de la perte d'autonomie, relance du déploiement de l'accès aux aides techniques ;

- Installation de la Conférence des Financeurs de l'Habitat inclusif et sélection de deux projets ;
- Modernisation des échanges avec les SAAD et des modalités de paiement des prestations APA, PCH et aide ménagère : généralisation de la plateforme d'intermédiation ASAPRO pour l'ensemble des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ;
- Tarification des SAAD, révision et régularisation des dotations ;
- Conclusion de la convention de modernisation et de structuration des SAAD avec la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ;
- Mise en œuvre des groupes de travail avec les SAAD sous convention d'expérimentation et CPOM.

• *Offre médico-sociale à l'attention des personnes âgées et des personnes handicapées*

- Nouvelle procédure accueil familial, renouvellement de la Commission consultative de retrait d'agrément ;
- Pilotage des travaux visant à assurer le suivi de l'aide sociale différentielle ;
- Déploiement du portail d'échanges entre les Notaires et le Département dans le cadre de l'aide sociale ;
- Déploiement du programme d'accompagnement à l'investissement des établissements PA/PH ;
- Reconstruction des EHPAD de Salses et de Vernet les Bains ;
- Diversification de l'offre : transformation de 47 places d'accueil temporaire en EHPAD en accueil permanent, étude de projets portés par des associations sur le secteur PH.

• *Protection des adultes vulnérables*

- Actualisation du référentiel des adultes vulnérables.

• *Vie sociale des personnes âgées et des personnes handicapées*

- Renouvellement du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, et des désignations dans les différentes instances dont un représentant au sein de la CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie).

• *Coordination, soutien et accompagnement des acteurs*

- Renouvellement de la convention cadre entre la CNSA et le Département ;
- Animation et coordination des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination), CLS (Contrats Locaux de Santé) et MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'autonomie), autour de la prévention de la perte d'autonomie (diagnostic, actions collectives de prévention, aides techniques individuelles) ;
- Contribution aux travaux de l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur la constitution des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

► PERSPECTIVES

- Maintien à domicile
- Soutien aux actions innovantes de prévention de la perte d'autonomie, lutte contre l'isolement, aide aux aidants ;
- Diagnostic de l'habitat inclusif et instruction de nouveaux projets ;
- Formalisation de la procédure d'évaluation et de préconisation des aides techniques individuelles ;
- Lancement d'un nouveau programme de formation initiale et continue des accueillants familiaux ;
- Construction d'un référentiel de l'APA et de la PCH, optimisation du traitement des prestations ;
- Développement du contrôle d'effectivité des prestations ;
- Déploiement d'un portail usagers pour les bénéficiaires de SAAD permettant le suivi des interventions ;

- Déploiement d'un nouvel outil métier pour la mise en paiement de la PCH ;
 - Conduite d'un diagnostic de l'aide à domicile ;
 - Préparation des CPOM 2^e génération des SAAD et des Résidences Autonomie ;
 - Groupes de travail sur la mise en place d'indicateurs partagés SAAD / Département.
-
- *Offre médico-sociale à l'attention des personnes âgées et des personnes handicapées*
 - Poursuite du déploiement du programme d'accompagnement à l'investissement des établissements ;
 - Reconfiguration de l'offre en accueil de jour sur le secteur des personnes âgées ;
 - Relance du programme CPOM PA et PH, décalé compte tenu de la crise sanitaire ;
 - Consolidation d'un référentiel de gestion de l'aide sociale hébergement.
-
- *Protection des adultes vulnérables*
 - Consolidation du partenariat avec l'autorité judiciaire : signature d'un protocole pour les signalements ;
 - Accompagnement des équipes médico-sociales suite à la modification du référentiel Adultes Vulnérables.
-
- *Vie sociale des personnes âgées et des personnes handicapées*
 - Poursuite et extension du programme de sensibilisation au handicap et à la dépendance ;
 - Relance des travaux autour des grands thèmes de citoyenneté des PAPH en formation spécialisée.
-
- *Coordination, soutien et accompagnement des acteurs*
 - Négociation avec la CNSA pour la feuille de route départementale en matière d'autonomie ;
 - Soutien à l'élaboration du DAC et déploiement du programme ICOPE (soins intégrés pour les personnes âgées) ;
 - Étude concernant l'accès aux soins dans le département.

■ CHIFFRES CLÉS

- Le BP 2020 s'élevait à 132 790 000 € (dépenses d'investissement et fonctionnement)
- 90 SAAD autorisés, 57 EHPAD ou USLD (Unités de Soins de Longue Durée), 8 accueils de jour pour personnes âgées, 7 résidences autonomie, 40 établissements et services pour personnes handicapées financés par le Département, 63 familles d'accueil (140 personnes accueillies)
- 8 553 bénéficiaires de l'APA à domicile, 2 789 de la PCH ou de l'ACTP (Allocation Compensatrice pour Tierce Personne), 2 500 bénéficiaires de l'aide sociale
- 130 MASP gérées mensuellement, 172 Informations Préoccupantes et 115 signalements traités.

■ ZOOM : Crise Sanitaire COVID-19

Les équipes PA/PH se sont fortement mobilisées pour accompagner les publics face à la crise : diffusion de consignes sanitaires aux ESMS, familles d'accueils et acteurs de la prévention, équipement des ESMS en EPI (masques, SHA...), soutien financier pour compenser la diminution d'activité des ESMS, attribution d'une prime de reconnaissance aux SAAD, plateforme téléphonique pour les bénéficiaires de l'APA et de la PCH, adaptation des prises en charge, recherche de réponses aux situations complexes.

TERRITOIRE DE L'AGLY

La Maison Sociale de Proximité Agly couvre 34 communes. Ses agents sont répartis sur 2 sites d'affectation (Rivesaltes et Saint-Laurent-de-la-Salanque) et diverses permanences (St-Paul-de-Fenouillet, Estagel, Pia, Espira-de-l'Agly, Salses, Tautavel).

MISSIONS

Accompagnement social et insertion, protection de l'enfance et accompagnement des familles, accompagnement des personnes âgées, accompagnement des personnes handicapées.

RÉALISATIONS

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire : maintien de l'accueil, de l'accompagnement et l'accès aux droits des publics vulnérables, adaptabilité de l'organisation et respect du protocole sanitaire. Augmentation des accueils et des dossiers d'aides sociales, des situations d'enfants en danger. L'accès aux droits des personnes sur le territoire a été renforcé :

- Recrutement d'une AS d'accueil et d'une personne en service civique, propositions d'actions pédagogiques liées au numérique ;
- Liens avec les MSAP (Maisons de Services Au Public) du territoire et les associations caritatives ;
- Expérimentation du référent de parcours : constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire et définition d'un projet de déploiement de l'expérimentation en 2021 ;
- Maintien du lien avec les partenaires locaux : Contrat Local de Santé Fenouillèdes, associations caritatives, Pôle emploi, associations d'insertion, élus communaux, Inspecteur académique du territoire, Maison des Ados...
- Travail sur le projet d'adaptation du bâtiment de Saint-Laurent-de-la-Salanque avec la Direction Logistique et Bâtiments.

PERSPECTIVES

- Finaliser les actions du schéma des solidarités et évaluation (accès aux droits, lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'exclusion des jeunes, développer le réseau d'intervenants auprès des personnes âgées). Inscrire la MSP Agly dans les axes du futur schéma ;
- Rédiger un projet de Direction et un règlement de fonctionnement, favoriser l'innovation sociale sur le territoire. Référencer la MSP comme Coordonnateur des solidarités humaines pour le département ;
- Déployer l'ensemble des missions Insertion Accès aux Droits, Enfance Famille et Personnes Âgées- Personnes Handicapées sur le territoire ; finaliser la mise en œuvre de l'accueil social inconditionnel ;
- Coordonner des actions locales issues des orientations du PTI-PDI ;
- Participer à l'axe «Éviter les sorties sèches de l'ASE» ;
- Développer le partenariat local (acteurs institutionnels et associatifs, élus locaux) ; renforcer les liens avec l'Éducation nationale (réunions thématiques avec les enseignants) ;
- S'engager dans des actions de Développement Social Local, dans la lutte contre la précarité ;
- Étayer les besoins locaux en accueil de jour pour personnes âgées, faire des propositions d'amélioration de l'aide aux aidants ;
- Participer au concours d'écriture piloté par le Mémorial du camp de Rivesaltes.

CHIFFRES CLÉS

- Accueil : 30 323 appels téléphoniques reçus, 8 008 accueils physiques, dont 425 personnes reçues par l'AS d'accueil à Rivesaltes. 58 rendez-vous pour l'accompagnement aux démarches numériques.
- IAD : augmentation de 28 % des aides alimentaires d'urgence (383 demandes de CAP ASU).
- Enfance/Famille : maintien d'une forte activité dans le suivi des jeunes et des familles, et des IP.
- PA/PH : 1 085 bénéficiaires APA au 31/12/2020, 172 dossiers d'aide sociale.

MISSIONS

Les dix sites de la Direction des MSP de Perpignan assurent avant tout une mission d'accueil social de proximité auprès des habitants. Les services sociaux départementaux jouent leur rôle de dernier rempart pour faire face à la grande précarité.

RÉALISATIONS

Les équipes de la Direction des MSP de Perpignan se sont particulièrement mobilisées pour assurer leurs missions de service public dans un contexte sanitaire compliqué. Afin de prévenir les difficultés sociales et lutter contre la précarité elles ont assuré les missions de proximité, d'accueil et d'accès aux droits. Face aux fermetures de services publics ou les seules possibilités de démarches en ligne, les maisons sociales sont restées ouvertes et accessibles. L'ouverture des espaces numériques en mai 2020 sur les sites de Foch et de Majorquine a permis à 3 696 personnes d'être accompagnées dans leurs démarches administratives en ligne.

• Enfance-famille

Les équipes PMI se sont considérablement mobilisées dans les accompagnements, afin de prévenir et promouvoir la santé de la famille et de l'enfant. Au regard de protocoles sanitaires très stricts, elles ont augmenté de 69 % leurs consultations pour examiner le plus d'enfants possibles, afin qu'il n'y ait aucune rupture dans les suivis de la santé des enfants et de leur vaccination. 849 consultations ont eu lieu, pour réaliser près de 4 000 examens. De même, les sages femmes ont augmenté de 11 % leurs consultations (au nombre de 700) pour assurer les suivis pré-nataux et post-nataux. Enfin, malgré les fermetures de classes et les contraintes dans les écoles, 1 506 enfants de moyenne section ont été vus par les équipes PMI.

Pour venir en soutien des familles dans leurs responsabilités parentales et protéger les enfants, il y a eu une augmentation globale de l'activité par rapport à 2019 : 215 mineurs suivis dans le cadre de l'AED (+40,5 %), 499 enfants suivis par les équipes placement (+1%), 1 047 visites médiatisées ou assistées organisées, soit une augmentation de 2,2 %, 380 commissions enfance (+5 %).

Les équipes enfance-famille prévention ont été particulièrement mobilisées pour améliorer la qualité des évaluations des informations préoccupantes. Celles-ci sont restées au même niveau que 2018 (195 IP), après une forte hausse en 2019 (281), contrairement à celles concernant le public PAPH : +30 % (117 IP).

Après deux ans d'expérimentation, la file active de la CESF (Conseillère en Économie Sociale et Familiale) proposant un accompagnement au budget familial en enfance-famille se stabilise à 30 familles suivies.

• Insertion – accès aux droits

Un soutien financier a été apporté via l'attribution d'aides d'urgence (3 237 aides) aux couples sans enfant ou avec enfants majeurs, aux personnes isolées (2 505 aides), ou via la distribution de 584 colis alimentaires pour les familles du centre ancien de Perpignan, lors du 1er confinement et en partenariat avec le Secours Populaire.

Les Assistants de Service social ont accompagné les personnes afin qu'elles accèdent à leurs droits et trouvent des réponses à des situations de précarité aggravée : 17 007 personnes reçues, sans compter tous les appels passés et les accompagnements des AS en télétravail.

Dans la perspective d'agir en faveur d'un logement de qualité pour tous, les ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) mis en œuvre par les CESF se sont maintenus au même niveau qu'en 2019, soit 153 mesures. La prévention des expulsions a été importante : 1 071 fiches expulsion ont été reçues pour proposer aux personnes un accompagnement social. Enfin les aides FSL réalisées en MSP ont fait l'objet de 750 demandes.

Chaque fois que nécessaire, des accompagnements spécifiques sont mis en œuvre pour s'adapter aux situations individuelles. Par exemple, les équipes PAPH ont réalisé 2 762 évaluations APA. Les dossiers décisionnés en CLAS ont augmenté de 6 % (147 dossiers), 113 services ménagers ont été instruits (baisse

de 6 %). Cette activité souligne la mobilisation des équipes pour des interventions adaptées auprès de chaque personne âgée et/ou handicapée.

Pour renforcer l'efficacité des parcours d'insertion, 2 042 CER (Contrats d'Engagement Réciproque) ont été conclus dans le cadre du rSa, 136 aides ADRE instruites. Une AS et deux agents administratifs ont été recrutés dans le cadre du Plan Pauvreté pour réaliser 113 CER, et 269 orientations. Les objectifs fixés dans le cadre du FSE ont été adaptés au contexte sanitaire (baisse d'1/4 de l'objectif des 800 allocataires rSa à accompagner vers l'emploi) : cet objectif a été largement dépassé (998 accompagnements) témoignant de la mobilisation des conseillers d'insertion. De même au niveau du dispositif « accompagnement global », 550 situations ont été positionnées, soit une baisse de 19 % par rapport à l'année précédente.

• Personnes Âgées – Personnes Handicapées

Au niveau du partenariat et de l'animation de la vie sociale, il y a eu un coup d'arrêt de l'activité. Le CLIC, particulièrement actif dans le développement social local et pour développer la culture pour tous a vu son cycle de 11 conférences/ateliers interrompu : seules 2 séances ont pu se tenir en début d'année, réunissant 33 personnes, ainsi que les cafés CLIC (2 séances, 12 personnes) et les ateliers jeux de société (1 séance). Les équipes ont redéployé leur activité pour maintenir l'accompagnement (297 suivis), et soutenir les personnes âgées (607 appels).

La psychologue du CLIC a été fortement mobilisée pour la plateforme de soutien psychologique mise en place par le Département, et le soutien aux personnes en souffrance orientées par les travailleurs médico-sociaux. L'accompagnement des accueillants familiaux de personnes âgées et handicapées a également été considérablement renforcé.

■ PERSPECTIVES

Il s'agira de consolider et généraliser les initiatives prises en 2020 :

- Dématérialisation des aides alimentaires d'urgence pour une distribution facilitée ;
- Coordination renforcée des partenariats locaux ;
- Consolidation de l'équipe dédiée aux agréments et aux Informations Préoccupantes ;
- Expérimentation d'un accompagnement de 1er niveau, 2^e niveau transversal aux différentes équipes, généralisation des permanences sans rendez-vous ;
- Projets transversaux d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes confiés, avant leur majorité ;
- Accompagnements collectifs en petits groupes (Café-CLIC, mini-conférences/ateliers, nouvelles formes d'infos collectives rSa, ateliers d'entraides dans les espaces numériques, projets « livres en voyage »...) ;
- Permanences d'agents administratifs pour les aides FSL voire les 1^{ères} demandes d'aides d'urgence (ASU) ;
- Extension des projets autour de l'accueil du jeune enfant pour renforcer la prévention ;
- Mise en place d'un groupe de suivi avec la participation du public pour améliorer les accueils.

■ CHIFFRES CLÉS

- Accueil physique : 59 484 personnes ; accueil téléphonique : 66 328 appels.
- 939 demandes d'allocations mensuelles, hors Contrats Jeunes Majeurs ;
- 2 762 évaluations APA et 3 567 bénéficiaires ;
- 49 décisions en commission locale d'aide sociale ;
- 6 800 examens réalisés en consultations PMI (médecins et puéricultrices) ;
- 867 orientations rSa ; 17 007 personnes reçues lors des permanences des AS et 874 visites à domicile.

Entièrement transfrontalier, le territoire du Tech compte 51 communes, pour une population de 118 508 habitants qui ne cesse d'augmenter : elle devrait dépasser les 133 000 à l'horizon 2027 soit une augmentation de 8,3 % de 2017 à 2027. Cet accroissement serait le plus élevé pour les personnes âgées de 60 ans ou plus : +20,3 % de 2017 à 2027. Le Tech présente un littoral à forte attractivité touristique et un arrière-pays rural, caractérisé par un isolement géographique et/ou social où se pose la question du maintien des services de proximité.

Les agents sont répartis sur 4 sites (Céret, Argelès, Elne et St Cyprien).

MISSIONS

Depuis mars 2020 avec la crise sanitaire, les services sociaux et médico-sociaux ont maintenu leurs activités en se concentrant sur les besoins impérieux de la population. Les agents ont fait preuve d'une grande polyvalence dans leurs activités afin d'assurer l'accueil inconditionnel et la délivrance des aides de première nécessité. Ce fut l'occasion de travailler différemment avec les usagers en privilégiant les entretiens à distance. S'ils ne remplacent pas les entretiens physiques, force est de constater qu'ils ont tout de même permis de réaliser une partie de l'activité, et il est envisagé de les maintenir dans certaines situations où des contraintes de déplacement ou de délais sont fortes.

L'activité s'est poursuivie avec une recrudescence des situations problématiques sur le dernier trimestre : augmentation des Informations Préoccupantes, perte d'autonomie chez les personnes âgées, précarité financière...

Plusieurs actions n'ont pu avoir lieu : arrêt des rencontres organisées par le CLIC, annulation des manifestations en lien avec l'insertion.

RÉALISATIONS

- Mise en place de l'accueil inconditionnel dans le cadre du Plan Pauvreté ;
- Déploiement sur le territoire de la plateforme « objectif emploi » ;
- Maintien des consultations PMI sur une partie du territoire ;
- Participation des habitants aux actions collectives de Développement social en lien avec la culture ;
- Reprise des permanences sociales à partir de juin ;
- Maintien d'une partie des activités collectives du CLIC ;
- Reprise dès juin 2020 des visites à domicile pour l'ensemble des missions.

PERSPECTIVES

- Développement des actions de communication à destination des publics en insertion, en collaboration avec les partenaires et les personnes concernées ;
- Poursuite des travaux sur les mobilités dans le cadre des « Rendez-vous de l'insertion » ;
- Réflexions à mener dans le cadre du renouvellement des marchés publics d'actions d'insertion ;
- Mise en place d'ateliers collectifs dans le cadre de la Garantie d'Activité Départementale ;
- Mise en place des actions du Plan Pauvreté, qui ont été suspendues en 2020 (réunions d'informations à destination des bénéficiaires du rSa...) ;
- Reprise de l'ensemble des permanences, des manifestations et des ateliers organisés par le CLIC ;
- Prise en compte de la loi « Grand Âge et Autonomie », et impact pour la MSP du Dispositif d'Appui à la Coordination ;
- Lancement des travaux de création d'une nouvelle MSP sur le site d'Argelès ;
- Poursuite du travail engagé dans le cadre du schéma des solidarités.

■ CHIFFRES CLÉS

- Accueil physique : 12 133 personnes ; accueil téléphonique : 18 915 appels.
- 2 019 évaluations APA ;
- Orientations RSA : 1 626 / CER : 1 053 ;
- 815 enfants vus en consultations PMI.

■ ZOOM : la Garantie d'Activité Départementale

Dans le cadre du Plan Pauvreté, le Département a souhaité mettre en œuvre l'action « Garantie d'Activité Départementale » sur le bassin d'emploi du Tech. L'objectif est de favoriser les sorties d'emploi ou en formation de 220 personnes grâce à un accompagnement qui réponde aux problématiques rencontrées par la personne (social ou professionnel) en mettant en places les actions nécessaires (suivis individuels et ateliers collectifs).

L'accompagnement des 220 bénéficiaires du rSa est réalisé par deux chargés d'accompagnement emploi et par un prestataire extérieur. Les deux chargés d'accompagnement emploi ont pris leurs fonctions en décembre 2019 et avril 2020. Le prestataire a débuté ses suivis en juillet. Concernant l'activité 2020, 106 prescriptions ont donné lieu à 76 accompagnements. À ce jour, le dispositif a permis d'obtenir 7 sorties emploi.

TERRITOIRE DE LA TÊT

Un vaste territoire de plaine et de montagne, structuré autour de trois Maisons Sociales de Proximité (Aspres-Riberal, Conflent et Cerdagne-Capcir) qui compte 6 cantons, 7 EPCI et 126 communes dont 5 d'entre elles rattachées à la communauté urbaine de Perpignan. La population légale du territoire de la vallée de la Têt est établie à 92 426 habitants en 2020. En 2020, les équipes pluridisciplinaires composées de professionnels médico-sociaux et administratifs ont poursuivi leurs missions d'accueil, d'écoute, de prévention, de protection des habitants et de lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes. Ils ont également poursuivi la coopération avec les partenaires territoriaux institutionnels associatifs.

► RÉALISATIONS

• MSP Conflent

- Négociations avec la communauté de communes Conflent Canigou et les partenaires du territoire, pour la mise en place expérimentale d'un Conseil Local d'Accès Aux Droits, dans le cadre de la stratégie pauvreté ;
- Travaux de rénovation de la façade et de la toiture de la MSP de Prades.

• MSP Aspres Riberal

- Partenariat avec l'association évolution couture pour la confection de masques de protection ;
- Mise en place d'une consultation psychologique avec animaux pour les enfants suivis dans le cadre de l'ASE.

• Cerdagne Capcir

- Accueil, Accompagnement et Orientation des personnes victimes de violences conjugales (logement d'urgence)

► PERSPECTIVES

• Organisation générale du territoire :

- Travail avec tous les agents sur le projet de territoire 2022-2024 ;
- Amélioration des conditions matérielles et humaines des accueils ;
- Organisation d'un séminaire des cadres (mars 2021) ;
- Améliorer la communication distancielle (visioconférence, conférence téléphonique) ;
- Création d'un journal d'information du territoire (RH, travaux, projets ...).

• Axes transversaux :

- Asseoir la place du département en qualité de chef de file de l'action sociale ;
- Travailler à l'harmonisation des pratiques et des procédures au sein des trois MSP ;
- Améliorer la sécurité des agents sur le territoire (VAD, accueil, visites médiatisées) ;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan pauvreté, sur les volets orientation des bénéficiaires du rSa et accès au numérique.

• Aspres Riberal

- Travail avec la communauté de communes des Aspres sur l'ouverture de la MSAP à Thuir ;
- Partenariat avec le service enfance de la communauté de communes des Aspres ;
- Poursuite de la consultation psychologique ;

- Action d'information en direction des aidants familiaux en partenariat avec la CAAPAD.

- **Conflent**

- Redynamiser le partenariat avec l'APEX (actions collectives et réunions d'information pour les partenaires) ;
- Mise en place d'un partenariat avec les forces de gendarmerie ;
- Travail avec la communauté de communes Conflent Canigou sur l'ouverture de la MSAP de Prades ;
- Mise en œuvre de l'expérimentation d'un conseil local d'accès aux droits avec la MSAP d'Ille Sur Têt.

- **Cerdagne Capcir**

- Poursuite des actions collectives avec le contrat local de santé porté par l'association Chemin Faisant ;
- Projet expérimental d'accompagnement en économie sociale et familiale.

■ CHIFFRES CLÉS

- Appels téléphoniques traités : 37 562 / Personnes reçues dans les accueils : 24 915
- Enfants vus dans les écoles : 868
- Évaluations APA: 1 115
- Orientations rSa : 1 224 / CER rSa : 604

MISSIONS

Le Service Administration et Finances (SAFI) a pour mission la mutualisation des fonctions administratives et comptables de l'ensemble de la DGA des Solidarités. Il a trois champs d'intervention principaux :

- Il assure la préparation et le suivi de l'exécution du budget ainsi que le paiement des factures, aides, allocations et récupération des recettes pour la DGA ;
- Il gère pour le Département et par délégation de l'État, des crédits du Fonds Social Européen (FSE) à travers une convention de subvention globale. Cette mission consiste à gérer le programme et l'enveloppe financière allouée, ainsi qu'à traiter les demandes de subvention déposées par les porteurs de projets ;
- Il participe notamment à la sécurisation des actes juridiques de la Direction en lien avec le service des Affaires juridiques et le service des Assemblées. Il assure enfin le rôle de correspondant marchés : suivi des marchés publics de la DGAS et accompagnement des directions, relais et lien avec la direction de la commande publique, lancement de certains marchés en fonction du montant.

RÉALISATIONS

- Allocations APA, PCH et Services Ménagers : le travail mené sur la refonte des moyens de paiement a conduit, à compter du 1er novembre 2020, à l'abandon des paiements CESU pour les Services d'aide à domicile au profit d'une facture au réel basée sur l'horodatage.

Zoom sur l'aide sociale différentielle : l'aide sociale différentielle engagée en juillet 2019 auprès de 6 établissements expérimentateurs, a été étendue à la totalité des structures au 1er janvier 2020. Le SAFI s'est fortement mobilisé pour accompagner au mieux les structures à ce changement. Les premiers contrôles ont été réalisés sur l'exercice 2019 auprès des expérimentateurs mais en raison de la pandémie, seront finalisés début 2021.

- Au titre du FSE : 797 739 € ont été perçus pour le traitement de 25 dossiers. 26 opérations visant les publics en difficulté ont été programmées, mobilisant 1 224 272 € de fonds européens, soit la totalité de l'enveloppe allouée en 2020. Enfin, la convention de subvention globale 2019-2020 a été prorogée sur l'année 2021 avec un abondement de 800 000 € de crédits supplémentaires, permettant d'éviter tout risque d'année « blanche » dans l'attente du lancement de la nouvelle période FSE+ 2021-2027.
- Lancement d'une démarche de sécurisation des procédures relatives aux régies ; suivi et sécurisation des procédures de marchés publics relevant de la DGAS.

PERSPECTIVES

- Sécuriser la mise en paiement des diverses aides et subventions ;
- Aide sociale différentielle : développement du portail mis à disposition des établissements, afin de permettre l'automatisation des contrôles de fin d'année et ajuster le montant de l'aide sociale versée aux structures de façon plus efficiente ;
- FSE : programmer la dernière tranche annuelle de la convention de subvention globale 2019-2021 en veillant à optimiser la consommation des crédits. Préparer la prochaine période de programmation des fonds européens 2021-2027 et positionner le Département en tant qu'organisme intermédiaire gestionnaire du FSE pour le territoire départemental ;
- Poursuivre la sécurisation des procédures et l'accompagnement des directions et services, notamment en matière de mises en paiement, de régies et de marchés publics.

■ CHIFFRES CLÉS

- Consommation 2020 DGAS :
- Dépenses Investissement (inclus FSL et IDEA *) 4,18 M€
- Dépenses Fonctionnement (inclus FSL et IDEA*) 346,09 M€
- Recettes : 55,64 M€ (situation crédits au 16/2/21)

**IDEA : montant de la dotation versée par le CD*

MISSIONS

Définition de la politique des Ressources Humaines, élaboration, et accompagnement du plan de formation, coordination des demandes logistiques.

RÉALISATIONS

Formation

- Supervision : 102 agents ont participé aux séances collectives et 52 agents aux séances individuelles ;
- Initiation aux pathologies psychiatriques : 30 agents ;
- ASAPRO (logiciel PA/PH) : 33 agents ;
- Dispositif APA : 17 agents ;
- Repérage de l'illettrisme : 11 agents ;
- Intra CNFPT : Écrits professionnels en travail social 70 agents (+ report session, 15 agents prévus en juin 2021) / Santé mentale et habitat 30 agents / Gestion des conflits et de l'agressivité 30 agents / Accueil téléphonique 21 agents / Travail social à l'épreuve de la violence 15 agents.

Logistique

- Déménagement de la permanence de Pia ;
- Suivi du déploiement PC portables et smartphones ;
- Travaux : création d'un nouveau bureau à Roudayre / St Laurent permis déposé en mairie et lancement de la consultation / Fin des travaux à la DIAD / Mise en place des signalétiques extérieures pour les MSP et antennes.

PERSPECTIVES

Formation

- Poursuite de l'accompagnement collectif supervision, analyse des pratiques et régulation d'équipe pour 2021/2022. Mise en œuvre des marchés public 2020. Poursuite de l'évaluation participative en protection de l'enfance ;
- Mise en œuvre des formations CNFPT programmées en 2020 et non réalisées (COVID 19), soit la quasi-totalité des thématiques et 170 agents à former ;
- Ajustement et mise à jour du plan de formation 2021.

Logistique

- Agrandissement et rénovation de l'antenne St Laurent ;
- Suite des aménagements des locaux PMI MSP Vallespir ;
- Extension de la signalétique extérieure des MSP ;
- Suivi du déploiement des outils numériques pour le télétravail 2021 et WIFI dans les MSP.

CHIFFRES CLÉS

Mission RH : Recrutements et mouvements pour l'année 2020 : 81 ETP sur emplois permanents et 43 ETP sur emplois non permanents et renforts.

Mission Formation : 1 075 demandes de formation d'une durée totale de 1 854 jours (dont pour le CNFPT 370 demandes totalisant 1 069 jours). Ces demandes ont été formulées par 466 agents. Stages : 174 demandes de stage reçues, 25 acceptées, 149 refusées.

■ MISSIONS

Le service intervient en appui et en transversalité pour l'ensemble des directions. Il a pour mission l'aide à la décision, l'appui et le soutien technique auprès du DGA en matière de stratégie et d'ingénierie en travail social. Il est référent pour l'élaboration et le suivi de documents cadres en lien avec les directions (schéma des solidarités) ; la prévention et la lutte contre la radicalisation ; la coordination et le suivi du site qualifiant ; l'observation sociale territoriale ; les démarches de participation citoyenne ; le suivi des outils de communication interne et externe ; le suivi du Bus des solidarités ; le travail en transversalité avec les autres DGA ; le suivi du contrat de ville de Perpignan ; la collaboration aux projets dits innovants intéressant la DGAS.

■ RÉALISATIONS

- Finalisation des outils du site qualifiant - organisation du comité de pilotage ;
 - Organisation et mise en œuvre de la plateforme collectif solidaire 66 ;
 - Suivi statistique des accueils (physiques et téléphoniques) durant la crise sanitaire ;
 - Participation au choix du futur intranet de la collectivité ;
 - Finalisation du cahier des charges et du logiciel Vue globale, mise en œuvre de son expérimentation ;
 - Travail sur les stéréotypes liés à la pauvreté avec le collège des personnes du CDIS ;
 - Collaborations au travail sur la GPEEC (métier d'éducateur.ice spécialisé.e), le plan d'aide institutionnel en faveur de la jeunesse, le futur PDI-PTI, les retours d'expérience des directions suite au premier confinement, la mise en œuvre du télétravail, les projets innovants en réponse aux publics empêchés durant la crise sanitaire ;
 - Travail sur un questionnaire sur les interventions collectives à destination des professionnel.les de la région dans le cadre du Comité local du HCTS (Haut Conseil du Travail Social).
-
- *Observation sociale*
 - Production et valorisation de statistiques ;
 - Appui-conseil auprès des services en matière de recueil et d'analyse des données ;
 - Poursuite des démarches d'élaboration de statistiques pour le pilotage de la protection de l'enfance ;
 - Poursuite du travail d'élaboration d'un volet social du SIG de l'institution ;
 - Conception et production d'un outil ad hoc de suivi mensuel des secours exceptionnels.
-
- *Participation*
 - Organisation et animation de collectifs : Comité des jeunes ODPE (réalisation d'un support vidéo et d'un texte « Liberté et autonomie, c'est quoi pour nous ? ») ; Collège des personnes concernées par la précarité du CDIS (fiche-action du PTI «Garantir un accueil de qualité et non stigmatisant ») ;
 - En partenariat avec le PRDS (Pôle Ressource en Développement Social) : Formation à destination des agents d'accueil, avec temps de croisement avec des personnes en situation de pauvreté; Co-animation du réseau ressources sur les démarches participatives, avec réalisation d'une vidéo « les idées reçues sur la pauvreté» ;
 - Actions de communication : auprès de l'IDEA « la participation des jeunes et des familles » ; auprès d'étudiants de l'IRTS sur les dimensions cachées de la pauvreté ; intervention lors de la formation ODPE ;
 - En partenariat avec le PRDS et l'ATD Quart-Monde : Organisation de la journée Réseau national Participation et Croisement des savoirs à Perpignan ; animation d'ateliers ;
 - Référent de parcours : participation au groupe de travail sur la participation des personnes concernées.

- Ingénierie en travail social
- Référentiel des Assistants de service social : proposition d'une expérimentation pour l'harmonisation des pratiques au niveau de la mission PA-PH avec des entrées directes à partir de 70 ans ;
- Expérimentation du référent de parcours : participation au groupe de travail ; exploration auprès des Départements expérimentateurs ; production de supports de communication pour le groupe de travail ;
- Site qualifiant : consolidation des liens avec l'ensemble des acteurs. Travail sur la communication interne. Animation des réunions du groupe formateur. Travail sur l'accueil des éducateur.ices spécialisés. Travail sur un cahier des charges pour la formation des formateur.ices de l'institution ;
- Projets transversaux : co-construction de l'offre d'accompagnement collectif et individuel sur la supervision. Évaluation globale de la démarche « formation à l'évaluation participative ». Participation à l'élaboration du plan de formation en lien avec le Plan de lutte contre la pauvreté.

■ PERSPECTIVES

- Impulsion d'un travail sur un nouveau référentiel métier ;
- Généralisation de la Vue globale, étude sur la faisabilité à l'externe (cf. Plan de lutte contre la pauvreté) ;
- Organisation d'un comité technique du schéma départemental des solidarités ;
- Concrétisation du programme POCTEFA / Projet ARTIS sur l'inclusion sociale et la culture ;
- Conception d'outils ad hoc pour le suivi de l'activité de la CRIP (Cellule Départementale de Recueil des Informations Préoccupantes) ;
- Création d'une page transversale sur le futur intranet qui engloberait l'actualité de la DGAS ;
- Développement de la communication autour du métier d'éducateur.ice spécialisé.e.



POLE TERRITOIRES ET MOBILITÉS

Alain SIRE

Directeur Général Adjoint



460 agents

Le Pôle Territoires et Mobilités a pour mission de mettre en œuvre, à travers de nombreux programmes et diverses actions, les politiques départementales* qui concourent au développement du territoire, aux mobilités et déplacements indispensables, participent à son aménagement durable et équilibré, soutiennent son économie de proximité et ses emplois, et concourent au bien-être de ses habitants.

Parmi les enjeux les plus importants, il s'agit donc :

- de créer, organiser et entretenir les infrastructures sur lesquelles reposent les échanges de populations : routes, vélo-routes, pistes cyclables, ouvrages d'art,...
- d'assurer le bon développement du port départemental de Port-Vendres et ses activités commerce, pêche, plaisance, croisière.
- d'accompagner les communes et les EPCI non seulement en terme financier, mais aussi en termes de conseil et d'accompagnement technique et administratif
- de protéger les ressources en eau potable au bénéfice de la population et des générations futures
- de protéger les biens et les personnes contre le risque inondation (barrages, ouvrages hydrauliques) et en prévenant les incendies de forêt
- de valoriser les espaces et les ressources naturelles ainsi que la biodiversité
- d'assurer la gestion environnementale et l'accueil du public sur les sites naturels départementaux (Anse de Paulilles, Lac de la Raho, Lac des Bouillouses, Réserve naturelle de Nyer, Réserve marine de Banyuls Cerbère, réserve des Dosses)
- de favoriser le développement de l'économie agricole, la préservation et la restructuration du foncier rural qui permettent la création d'emplois non délocalisables, tout particulièrement en zone rurale, non seulement dans les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'élevage, mais aussi de la forêt et de la pêche
- de mobiliser des financements européens et mettre en œuvre différentes actions de coopération transfrontalière

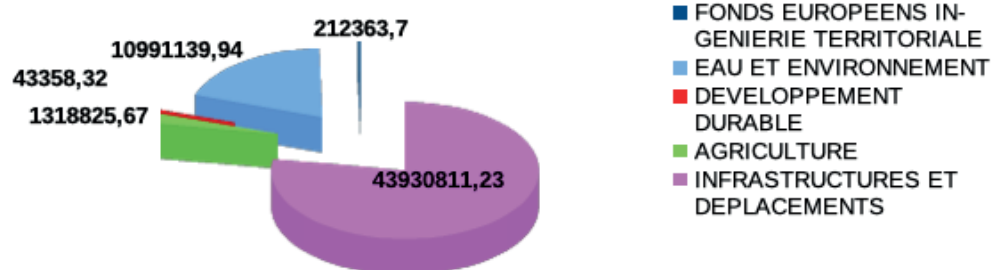
*5 politiques publiques sont ainsi mises en œuvre au service du territoire et de la population, dans une dynamique de partenariats multiples : Europe, État, Région, Intercommunalités, communes, différents acteurs associatifs et socio-économiques... :

- Le développement local et l'accompagnement des communes
- Les infrastructures et les mobilités (routes, vélo-routes,...)
- L'eau et l'hydraulique
- L'environnement et le développement durable
- L'agriculture et l'agro-environnement

■ CHIFFRES CLÉS 2020 :

- 460 agents
- 20 stagiaires accueillis
- 167 délibérations
- 49 930 811,23€ mandatés

DGA Territoires et Mobilités Répartition des dépenses en 2020



MISSIONS

Mise en œuvre des politiques publiques Eau Agro Environnement et politiques publiques Culture et Patrimoine

Grâce à ses 4 services et aux 75 agents qui la constituent, la DEE met en œuvre différentes politiques publiques tournées vers l'anticipation et l'innovation environnementale en réponse aux enjeux du territoire, à l'urgence climatique et écologique et à la prise de conscience croissante de la population sur la nécessaire transition à mettre en place.

Elle déploie une multiplicité d'actions dans des domaines très variés : préservation et gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques, prévention contre le risque inondation et incendies de forêt, préservation des espaces naturels et de la biodiversité, gestion environnementale et touristique des 7 sites naturels du Département, développement et promotion de la randonnée et des activités de pleine nature, mer et littoral, valorisation de la forêt, éducation à l'environnement, maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables / déchets, appui technique et financier aux collectivités et maîtres d'ouvrage.

L'intervention des services prend la forme, selon les cas, d'une action sous maîtrise d'ouvrage directe du Département ou d'un soutien financier et/ou technique aux différents partenaires.

RÉALISATIONS

Eau

Ressources en eau (Engagement 4 - Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département)

- Appui technique et financiers auprès des collectivités en matière d'eau potable et d'assainissement,
- Partenariat avec l'Agence de l'Eau (accord cadre) et élaboration de contrats tripartites avec les EPCI.
- Accompagnement des collectivités sur de nombreux sujets d'actualités (transfert de la compétence AEP aux EPCI, passage en régie), des sujets innovants (réutilisation des eaux usées, gestion intégrée des eaux pluviales) – action PPI,
- Poursuite du travail de préfiguration pour la création d'un syndicat mixte départemental de sécurisation et de production d'eau potable (recrutement d'un chef de projet dédié) – action PPI,
- Poursuite des actions en faveur de l'amélioration de la qualité des cours d'eau (lutte contre la pollution par les phytosanitaires - soutien « semaine Alternatives aux Pesticides », suivi de la qualité des cours d'eau, travail d'animation sur la protection des captages d'eau potable, etc.),
- Partenariat avec le Syndicat Mixte des nappes de la Plaine du Roussillon (finalisation du SAGE des nappes du Roussillon, révision des volumes prélevables et régularisation des forages).
- Travail préparatoire pour la création d'un adducteur Vinça-La Raho dans un objectif de sécurisation de l'alimentation en eau de la retenue de la Raho – action PPI,

Prévention contre les inondations et soutien à l'hydraulique agricole

- **Digues** : Mise à disposition effective au 1er janvier 2020 (Loi GEMAPI), des digues de l'Agly au SMBVA et de la Têt au SMTBV

Barrages :

Barrage de Vinça : Lancement de l'étude d'optimisation de la gestion estivale du barrage ; Finalisation de l'Etude de dangers et mise en œuvre des mesures de réduction des risques ciblées dans cette étude,

Barrage de l'Agly : définition du programme de diagnostics préalables à l'Etude des dangers du barrage ; Remise en état et en service de la centrale hydroélectrique suite au jugement du Conseil d'État ;

- *Rivières – continuité écologique* : Réalisation de travaux de mise en continuité écologique des seuils d'Estavar et de Pézilla la Rivière (préparation des 2 marchés de maîtrise d'œuvre)

- *Soutien à l'hydraulique agricole*

- Accompagnement des ASA et agriculteurs pour une meilleure gestion de l'eau d'irrigation (favoriser les économies d'eau, résorber le déficit des cours d'eau, satisfaire les nouveaux besoins -vigne - action PPI) et animation du Comité Barrages.

- Partenariat avec la Ville de Perpignan et PMCU sur l'optimisation de la gestion de Las Canals.

- *Post GLORIA*

- Accompagnement technique et financier des maîtres d'ouvrage locaux (ASA, collectivités) ;

- Etudes et travaux pour la remise en état des ouvrages au niveau des barrages (enlèvement bois flottés, diagnostics fosse aval, reconstruction du seuil du Mas del Rat, etc.)

- **Environnement**

- *Biodiversité et espaces naturels ;*

- *Soutien technique et financier des gestionnaires d'espaces naturels (PNR, FRNC, SM Canigo, etc.)* ; Accompagnement des collectivités pour la préservation de leur patrimoine naturel ; Lancement de la 2ème édition de l'appel à projets Nature en ville (26 projets lauréats); Déclinaison du plan national biodiversité dans les Pyrénées-Orientales en lien avec la DDTM.

- Animation du réseau technique départemental des gestionnaires d'espaces naturels et édition d'outils de sensibilisation au grand public « Agenda Nature ».

- Accompagnement du SM Canigó (réhabilitation paysagère du site minier de La Pinosa – action PPI).

- Mise en œuvre de l'animation sur les Zones Humides ; Mise en place de mesures compensatoires (Camp Joffre) et accompagnement des projets de la Direction Infrastructures et Déplacements ; Appuis techniques et expertises écologiques.

- *Éducation à l'Environnement et au Développement Durable*

- Organisation de la Fête de la Nature sur les sites naturels (et culturels) gérés par le Département et intégration de l'offre des principaux partenaires dans les supports de communication ; valorisation de l'Escape Game « Climat Tic Tac » sur le changement climatique de l'Espace Catalan Transfrontalier ;

- Conception et coordination du programme pédagogique Collèges 21.

- Accompagnement technique et financier des acteurs locaux de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable et participation aux événementiels menés par les acteurs de l'EEDD (journées nationales éducation dans la nature...).

- *Gestion environnementale et valorisation des sites naturels départementaux (Engagement 8 - Faire des P.-O. une destination nature et bien-vivre).*

- Gestion de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls : ouverture du site et du sentier sous-marin malgré les contraintes Covid, avec une fréquentation quasi identique à celle de 2019 ; évaluation du plan de gestion 2015-2020 ; réalisation du comptage mérours et corbs ; poursuite des études et suivis scientifiques, des actions de sensibilisation et des actions de surveillance et gestion des usages ; lancement d'une réflexion pour l'extension du périmètre de la réserve, en lien avec les services de l'État et le Parc marin ;

- Gestion du site classé du Lac des Bouillouses : gestion du transport par navettes malgré les contraintes liées au Covid (record de fréquentation des navettes avec 73000 usagers) ; poursuite du projet de balisage et sécurisation du Carlit ; poursuite du projet d'amélioration de l'accueil sur le site (agrandissement Point info, boutique, quai de transports, etc.) ; organisation d'une manifestation pour clôturer la saison estivale ;

- Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles : ouverture du site et des bâtiments malgré les contraintes liées au Covid et année record en fréquentation (+8 % l'été) ; poursuite des travaux d'élagage raisonné du patrimoine arboré du site ; redressement du mur des allemands suite à la tempête Gloria.

- Gestion du site du Lac de la Raho : site qui reste, de très loin, le plus fréquenté (plus de 1 million de visiteurs/an), poursuite du protocole novateur de suivi et d'alerte des cyanobactéries des eaux du site en saison estivale ; aménagement et sécurisation du chemin longeant le camping ; 3ème tranche des travaux de

réfection du parking de la plage ; sécurisation de la traversée de la RD39 (pose panneau lumineux) ;

- Gestion de la Réserve naturelle régionale de Nyer : évaluation du plan de gestion précédent et début de rédaction du plan de gestion 2021-2031 ; amélioration de la gestion des estives (suivi de la construction d'une cabane pastorale) ; poursuite des animations estivales malgré les contraintes liées au Covid ;
- Gestion du site du Lac de l'Agly : mise en place des transports scolaires ; réaménagement de la place à feux du Moulin d'Ansignan et pose d'un chalet au départ du sentier des oiseaux ; poursuite du projet d'aménagement du « pôle nautique et de pleine nature Agly-Fenouillèdes » (4 M€ TTC – lancement du concours de maîtrise d'œuvre - action PPI.) ;
- Gestion du site naturel des Dosses : finalisation de la construction d'une cabane de pêcheurs (en sanils) ; mise en défend de la zone humide ; mise en place d'un jardin pédagogique ; gestion des espèces envahissantes, suivis naturalistes, réalisation d'animations scolaires ;
- Gestion des forêts départementales de l'Alzine et du Pic d'Estelle confiées à l'ONF.

• Valorisation des ressources

- Forêt : Suivi et participation à des projets européens en matière de DFCI et d'adaptation au réchauffement climatique (COOPEREM) ; Soutien aux EPCI DFCI ; Soutien à la formation des bénévoles des Réserves Intercommunales de Sécurité Civile (RISC) ; Lancement de l'appel projets « Construisons bois dans les PO » ; Appui financier et technique aux EPCI en matière DFCI suite à la tempête CLORIA.
- Déchets : Soutien financier apporté aux collectivités dans le cadre de leurs projets ;
- Energie (Engagements 1-3 Utiliser toutes les ressources du département au service d'une production d'EnR) ;

Démarrage des travaux d'équipement en toitures PV en autoconsommation sur 6 bâtiments départementaux – action PPI ;

Poursuite des dispositifs (Soutien au Plan bois – énergie ; Chèque isolation ...)

Poursuite de l'action de l'Espace Info Energie (EIE) – service public d'informations et de conseils neutres et gratuits pour la maîtrise de l'énergie ; réalisation d'actions d'animation et de sensibilisation auprès du grand public – conférence, salon, etc.) et positionnement en tant que futur Guichet Unique de la rénovation énergétique (candidature retenue) ;

- Thémis Solaire Innovation : Poursuite du projet de création du GIP TSI avec la Région et la CC Pyrénées Cerdagne ; Réalisation du travail de préfiguration en vue de la création du Fab Lab.

• Activités de pleine nature (Engagement 8 – Faire des P.-O. une destination nature et bien-vivre)

- Randonnée :
 - Entretien des presque 1000 kilomètres d'itinéraires (959 km précisément) sous maîtrise d'ouvrage départementale ;
 - Poursuite du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ;
 - Soutien aux actions de création, d'aménagement et d'entretien des sentiers de randonnée auprès des structures intercommunales dans le cadre du PDIPR ;
 - Animation du Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales, création d'outils techniques, appui technique aux EPCI et mise en ligne du portail web rando66.fr ; Obtention du Trophée de l'ingénierie pour ce projet ;
 - Poursuite du marché de maîtrise d'œuvre et des études réglementaires en vue de la construction de la passerelle de la Tirounère – action PPI .

• Activités de pleine nature :

- Finalisation de l'étude sur le développement maîtrisé des sports et APN, installation de la CDESI et définition de la méthodologie d'élaboration du PDESI.

• *Mer et Littoral*

- Appui technique et financier aux communes littorales suite à Gloria (bois flottés, infrastructures portuaires) ;
- Soutien des actions du Conservatoire du Littoral et accompagnement des gestionnaires de sites ;
- Accompagnement technique et financier pour le projet de valorisation du Phare du Cap Béar ;
- Soutien aux professionnels de la pêche et à la SNSM ; Accompagnement du Parc Naturel Marin ;
- Sensibilisation des scolaires et du grand public et financement de la campagne Ecogestes dans les ports ;
- Soutien à la valorisation du patrimoine maritime et à l'accueil de bateaux de prestige ;
- Appui et expertise pour la mise en œuvre des mesures compensatoires du port de Port-Vendres (mesure de transfert et de sauvegarde des grandes nacres, création d'une ZMEL à Paulilles) ;
- Accompagnement financier de la restructuration du bâtiment A de l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-mer – action PPI.

■ PERSPECTIVES

• Eau

• *Protection et gestion de la ressource en eau (Engagement 4)*

- Finalisation du travail de préfiguration (volets juridiques, administratifs, financiers, techniques) pour la création du syndicat départemental de sécurisation et de production d'eau potable – action PPI ;
- Appui technique, administratif et financier aux collectivités et partenariat avec l'Agence de l'Eau ;
- Poursuite des études préalables sur le projet d'adducteur entre Vinça et la Retenue de La Raho (étude juridique, fiscale, financière) – action PPI ;
- Poursuite de la mission de gestion et protection des captages d'eau potable et animation du réseau des gestionnaires de Zones Humides ;
- Suivi des démarches menées par le Syndicat Mixte des nappes et suivi de la qualité des cours d'eau.
- Gestion du réseau piézométrique hors plaine du Roussillon ;
- Aide à l'émergence de projets en lien avec l'adaptation du territoire aux impacts du dérèglement climatique (réutilisation des eaux usées, économies d'eau, protection des ressources, gestion intégrée des eaux pluviales) - action PPI.

• *Gestion des ouvrages hydrauliques-Gestion des cours d'eau*

- Dignes de l'Agly : Mise en œuvre de la convention avec le SMBVA ;
- Barrages : Finalisation des travaux suite à Gloria ; Barrage des Escoumes : proposition d'une solution pour augmenter la capacité du déversoir de crue. Barrage de l'Agly : mise en œuvre du programme de diagnostics, EEDD ;
- Continuité écologique : Réalisation des travaux sur le seuil d'Estavar et de Pézilla ;
- Lutte contre les inondations et hydraulique agricole : Refonte de la politique d'accompagnement du Département relative à la gestion des cours d'eau et de soutien à l'irrigation agricole/ressource en eau.

• Environnement

• *Les espaces naturels et la biodiversité*

- Poursuite et reconduction des actions 2020 ;
- Accompagnement des projets lauréats de l'appel à projets « Nature en ville » 2020 ;
- Renforcement du travail avec la DID (suivi des mesures compensatoires, schéma de desserte forestière et approche « environnementale et énergétique » pour le déploiement des aires de covoiturage - actions PPI ;
- Poursuite du partenariat avec les 2 parcs naturels régionaux et les autres structures.
- *Gestion environnementale et valorisation des sites naturels départementaux (Engagement 8)*

- Gestion de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls : rédaction du plan de gestion 2021-2031 ; évolution de la zone de mouillage du sentier sous-marin (3 bouées supplémentaires) ; lancement de la concertation pour l'extension du périmètre de la réserve ; poursuite des actions courantes.
- Gestion du site classé du Lac des Bouillouses : agrandissement du Point info / boutique et de la cabane des transports et création du local pour le personnel et les réunions, poursuite des réflexions sur la mise en place d'un plan de gestion du site, balisage du Carlit, animations pour l'ouverture de la saison ;
- Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles : études pour l'aménagement d'une station d'épuration autonome (lit planté de roseaux – action PPI), réfection de la rampe d'accès PMR de la Maison de site, validation du programme pour l'aménagement du bâtiment « Atelier des découvertes » – action PPI ;
- Gestion du site du Lac de la Raho : embellissement du parking de la plage ; sécurisation de la traversée de la RD 39 (plateau traversant) ; conception d'une place à feux sécurisée ; étude piscicole du plan d'eau principal pour évaluer l'impact de la pêche sur le développement des cyanobactéries et poursuite du suivi ;
- Gestion de la réserve naturelle régionale de Nyer : finalisation de la rédaction du plan de gestion 2021-2031, reconduction des actions courantes (suivis, animations, amélioration de la gestion des estives, etc) ;
- Gestion du site du Lac de l'Agly : recrutement du maître d'œuvre pour le projet de Pôle nautique et de pleine nature Agly-Fenouillèdes et démarrage des études réglementaires ; lancement d'un marché d'analyse de la qualité des eaux du lac de l'Agly ; réalisation d'un inventaire naturaliste du secteur Ansignan pour la création, à terme, d'un sentier de découverte ; installation de toilettes sèches ;
- Gestion du site naturel des Dosses : gestion du site, installation de caméras de vidéo-protection.

• *Éducation à l'Environnement et au Développement Durable :*

Reconduction des actions 2020 (Fête de la Nature, programme pédagogique Collèges 21, appui à la conception d'outils pédagogiques, déploiement des outils ECTAdapt).

• *Valorisation des ressources (Engagements 1 et 3)*

- Forêt : Élaboration d'un Schéma d'Accès à la Ressource Forestière – action PPI ; Accompagnement des projets lauréats de l'appel à projets « Construisons bois dans les PO » ;
- Énergie: Finalisation des projets « toitures photovoltaïques » en autoconsommation et démarrage des travaux « toitures photovoltaïques en vente totale » – actions PPI ; Poursuite du soutien au Plan Bois Énergie et du dispositif « Chèque isolation » ; Mise en œuvre du Guichet Unique « Rénov-Occitanie – Pays Catalan » ;
- Thémis Solaire Innovation : Création effective du GIP et mise en place du Fab Lab.

• *Activités de pleine nature (Engagement 8)*

- Randonnée :
 - Poursuite des actions courantes (dans le cadre du PDIPR) et de l'animation du réseau Géotrek.
 - Finalisation de la construction de la passerelle de la Tirounère à St Paul de Fenouillet – action PPI.
- Activités et Sports de pleine nature : Animation de la CDESI et poursuite de l'élaboration du PDESI (Plan Départemental Espaces Sites Itinéraires) à travers l'animation d'ateliers et groupes de travail.
- Mer et Littoral : Poursuite et reconduction des actions 2020.

■ **ZOOM – ACTIONS PHARES – GRANDS CHIFFRES :**

• **Eau**

- 226 communes et 25 EPCI accompagnés en eau potable et assainissement aux plans technique, administratif et financier (187 visites et rapports techniques et 400 visites de stations d'épurations pour le SATESE et 400 visites et rapports techniques pour le SATEP)
- Programme d'eau potable et d'assainissement : Plus de 3M€ alloués aux collectivités pour leurs projets.

- Travail de préfiguration pour la création du syndicat de sécurisation et de production d'eau potable.
- *Gestion des ouvrages hydrauliques-Gestion des cours d'eau :*
 - Remise en état et relance de la centrale hydroélectrique de l'Agly ;
 - Remise en état des ouvrages suite à Gloria.
- *Environnement – Sites naturels*
 - Installation des toitures PV sur le bâti départemental : objectif d'une puissance cumulée installée de 1 120 kWc et de 760 000 € d'économies – action PPI.
 - 26 communes lauréates de l'AAP « Nature en Ville » 2020
- *Sites naturels :*
 - Réserve Marine : 250 jours/an de surveillance, 30 000 visiteurs au sentier sous-marin et plus de 30 000 plongeurs sur la réserve (la moitié du total des plongeurs du département).
 - Réserve de Nyer : environ 5 000 visiteurs/an,
 - Site de La Raho : plus de 1 million d'usagers/an avec une pointe comprise entre 300 000 et plus de 350 000 visiteurs sur juillet et août.
 - Site de Paulilles : 250 000 visiteurs/an dont 120 000 en juillet et août.
 - Site des Bouillouses : fréquentation totale du site sur les 6 mois estivaux de l'année (mai à octobre inclus) : environ 200 000 visiteurs/an dont 73 000 usagers des navettes.
 - Site des Dosses : plus de 40 000 visiteurs environ, dont 20 000 sur la saison estivale.
 - Site de l'Agly : environ 30 000 visiteurs/an, dont 15 000 sur la saison estivale.

DIRECTION COOPÉRATION, FONDS EUROPÉENS, INGÉNIERIE TERRITORIALE

■ MISSIONS

• *Programmes sectoriels de la Commission européenne*

- Suivi administratif et financier du projet FAMI_MMNA en accompagnement de l'IDEA et de l'ASE;
- Suivi des programmes sectoriels et des AAP 2019/2020 – ERASMUS +, en lien notamment avec l'ADRET;
- Co-pilotage avec la DGA des Solidarités de la démarche de groupement de commandes interdépartemental sur les aides d'Etat (mise en compatibilité des dispositifs de l'Institution avec la réglementation européenne).

• *Programme européen de coopération transfrontalière Interreg V-A POCTEFA*

- Participation au Programme et suivi des projets soutenus ;
- Ingénierie de projet et financière en lien avec les services de l'Institution et les acteurs du territoire.

• *Coopération transfrontalière de proximité*

- Mise en œuvre des actions de coopération en lien avec les partenaires sud catalans (Generalitat de Catalunya, Diputació de Girona) ;
- Mise en œuvre du Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers ;
- Suivi administratif et financier des projets européens Interreg POCTEFA « COOPEREM » et « ConnECT », accompagnement en interne des services sectoriels concernés et ingénierie auprès des partenaires extérieurs.

• *Fonds Européens Structurels et d'Investissement*

- Suivi des Programmes Opérationnels FEDER, FSE, FEDER Massif, Convention de Massif des Pyrénées + FEADER et des démarches territoriales correspondantes
- Ingénierie de projet et financière en lien avec les services de l'Institution et les acteurs du territoire
- Veille informative en lien avec les programmes – Suivi de la programmation
- Partenariat Relais Europe Direct Pyrénées / Réseaux (ADF, AFCCRE, Départements d'Occitanie)

• *Urbanisme*

- Mission de consultation, de centralisation, de vérification et de synthèse des avis des services du Département concernés sur les documents d'urbanisme des communes et EPCI ;
- Avis donnés en matière de SCOT, PLUI, PLU, déclarations de projet emportant mise en compatibilité
- Communication et diffusion des informations sur l'actualité juridique en urbanisme aux différents services ;
- Veille juridique sur l'évolution des documents et des procédures.

• *Service d'appui technique au développement local (SATEDE)*

- Accompagnement des communes et leurs groupements dans leurs projets d'aménagement, de développement économique et/ou local (AAP EcoQuartiers avec la Mission DD, accompagnement de projets de requalifications de ZAE, d'immobilier d'entreprises, etc.) ;
- Participation au Club des pépinières d'entreprises, mise à jour des portails ZAE et pépinières du 66.
- Lancement de l'association Solidarité et Vitalité dans Nos Villages, audit des candidats avec la CCI ;

- Suivi et coordination, en lien avec les services et partenaires concernés, de démarches transversales (SRADDET, SCOT....) et gestion des partenariats correspondants ;
- Co-pilotage du Plan Départemental de l'Habitat et lancement de l'Observatoire Départemental de l'Habitat en partenariat avec la DDTM et l'AURCA ;
- Pilotage de la démarche de valorisation de l'offre d'ingénierie départementale à destination des Communes et Intercommunalités (mise à jour du guide de l'appui technique, participation au Salon des Maires, création d'une plateforme « appui technique », réalisation de bilans annuels, développement des partenariats...).

• *Observatoire*

- Cartographie pour les services (160 cartes) et suivi des applications SIG de la DGA ;
- Production de documents thématiques et de prospective (portraits de territoire, atlas statistiques, fiche emploi, fiche Demandeurs Emploi Fin de Mois...) ;
- Mise en place de l'application de cartographie interactive SitMun conjointement avec la DSI.

■ RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

- Soutien aux opérateurs du territoire (Citoyenneté et mobilité européennes) : Mise en œuvre d'un nouveau dispositif départemental de soutien aux initiatives favorisant la citoyenneté et la mobilité et européennes des préadolescents (FCMEP) avec le lancement du premier AAP en 2020.
- Groupement de commande interdépartemental «Processus d'accompagnement sur la réglementation Aides d'Etat» : 62 agents sensibilisés au sein de l'Institution (11 services opérationnels et 6 services supports), une démarche de formation/expérimentation/échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'insertion (4 sessions, 7 jours) et 8 sessions thématiques à la demande (8 jours), deux séminaires (lancement et clôture).
- Fonds Asile Migration Intégration (FAMI) : Négociation d'un avenant pour poursuivre le projet jusque fin septembre 2021 (9 mois supplémentaires). Subvention octroyée : 2,9 M € ; avance de 50 % en octobre 2019 (soit 1 438 727 €).

• *Fonds Européens Structurels et d'Investissement*

- Préparation des programmes 2021-2027 : mise en réseau, contributions techniques, organisation de temps de sensibilisation des acteurs du territoire.
- Mise en œuvre des FESI : Mobilisation des crédits européens pour les projets départementaux et des Pyrénées-Orientales.
- Alimentation et exploitation des outils de suivi des FESI
- Publication de l'AAP, sélection et contrôle de l'assistance technique (Organisme intermédiaire FSE)

• *Programme européen de coopération transfrontalière Interreg V-A POCTEFA*

Conseil et appui aux porteurs de projets programmés. Participation aux travaux de conception du prochain Programme POCTEFA 2021-2027.

• *Coopération transfrontalière de proximité*

- Avec la Generalitat de Catalunya : Mise en œuvre de l'accord-cadre bilatéral de partenariat ; poursuite du projet européen COOPEREM ; mise en œuvre du projet ConnECT; relations inter-services et ingénierie de projets commune ; gestion commune du Fonds commun ;
- Avec la Diputació de Girona : Renouvellement de l'accord-cadre bilatéral de partenariat (4 ans) et déclinaison opérationnelle, poursuite de la coopération dans le cadre du réseau européen du portail cartographique SITMUN ;
- Relance de la démarche de l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier.

- *Coopération à l'échelle méditerranéenne : Lancement de l'AAP 21 FDCE- Bassin méditerranéen.*

Mobilisation des services / acteurs du territoire lors des appels à projets MED et SUDOE.

- *Citoyenneté et mobilité européennes : lancement d'un second AAP en 2021 (FCMEP)*

- *Programmes thématiques / Commission Européenne*

Veille/information sur les appels à projets. Accompagnement des porteurs de projets du territoire et suivi de la refonte des nouveaux programmes.

- *Actions partenariales Jeunesse et Europe*

- Poursuite de la sensibilisation à l'Europe à destination de tout public au moyen d'animations/ateliers/conférences/expositions itinérantes et d'un Escape Game.
- Participation à la plateforme EOLE Occitanie sur la mobilité européenne des jeunes.

- *Urbanisme*

Élargissement de la consultation « inter-services » et mise en place d'un groupe de travail urbanisme durable en vue d'intégrer les plans climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme.

- *Service d'appui technique au développement local (SATEDE)*

- Accompagnement des communes et leurs groupements dans leurs projets de développement économique et/ou local.
- Co-animation du Club des développeurs économiques à l'échelle départementale et participation au Club des pépinières d'entreprises.
- Suivi et coordination, en lien avec les services et partenaires concernés, de démarches transversales (SRADDET, SCOT, PDH notamment).
- Coordination et valorisation de l'offre d'ingénierie départementale (mise à jour du guide de l'appui technique, Salon des Maires, temps d'animation et de valorisation de l'appui technique départemental).
- Pilotage démarche de coordination et de valorisation de l'offre d'ingénierie départementale à destination des Communes et Intercommunalités (mise à jour du guide de l'appui technique, participation au Salon des Maires, réalisation de bilans annuels, actions de communication, développement de partenariats...).

- *Observatoire*

- Cartographie pour les services, mise à jour et développement des applications SIG de la DGA TM.
- Production de documents thématiques et de prospective (portraits de territoire, atlas statistiques, fiche emploi, fiche DEFAM, fiches filières)
- Déploiement de l'outil SITMUN et mise à disposition des collectivités du département intéressées.

■ CHIFFRES CLÉS/ INDICATEURS

- FEADER (hors LEADER) près de 24 M€ (1 700 dossiers).
- Programme LEADER : 7,47 M€ sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

FEDER/FSE : 160 dossiers pour environ 25 M€.

Approches Territoriales Intégrées (ATI) : plus de 10,4M€ mobilisés sur les Pyrénées-Orientales.

FEAMP/GALPA Pyrénées Méditerranée 0,5M€ + 0,1M€ hors GALPA.

- FSE-subsidation globale : 1ère convention signée sur la période 2014-2018 pour 6,1M€ de FSE. 7 M€ programmés, 161 projets auxquels ont participé près de 7800 personnes. 2nde convention signée

en juillet 2019 sur la période 2019-2020.

- FAMI : subvention octroyée : 2,9 M € ; avance de 50 % en octobre 2019 (soit 1 438 727 €).
- Programme POCTEFA : Sur 2014-2020, près de 14,5 M € ont été obtenus par les Pyrénées-Orientales
- Micro-projets transfrontaliers : 16 micro-projets programmés en 2019 pour 63 052 € de subventions / 1,2 M€ de subventions départementales octroyés depuis la création du dispositif en 2008, pour plus de 230 projets.
- Projets de coopération extérieure – rive sud méditerranéenne : 4 projets en cours de réalisation en 2020.
- Fonds Citoyenneté et Mobilité européennes dédié aux préadolescents : un projet retenu en 2020 via l'AAP « En Route vers l'Europe »
- Urbanisme : 25 réponses + avis donnés sur l'année 2020
- Observatoire : 160 cartes réalisées pour les services.

En 2020, la Direction des Infrastructures et Déplacements a exercé ses missions en matière d'infrastructures, qu'il s'agisse des routes, des véloroutes, du port de Port-Vendres, des travaux neufs sur les digues ou de la préparation des chantiers du THD en assistance à la Direction des Systèmes d'Information.

■ MISSIONS

• La Responsable Qualité

Elle est chargée d'accompagner la démarche de progrès de la Direction, de développer la transversalité entre les services, d'assurer la mise en place et le suivi des procédures et de développer la formation interne.

• Le Service Finances, Marchés et Ressources Humaines (SFMRH) pour les infrastructures

- Pour la partie financière, il assure le suivi du budget en Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement ainsi que la gestion des enveloppes de crédits des opérations, des subventions, et la comptabilité.
- Pour le suivi des marchés, il est garant de la cohérence des pratiques et du respect des procédures ainsi que de l'exécution financière des marchés.
- Pour la gestion des Ressources Humaines, il traite les dossiers du personnel de la Direction des Infrastructures et Déplacements et effectue un accompagnement de proximité des 353 agents de la direction.

Il gère les mobilités, la GTT, contrôle les frais de déplacements, les rémunérations accessoires et suit différents tableaux de bord (effectifs, mobilités, plan de formation...) indispensables au pilotage de la direction.

LA DIRECTION ADJOINTE DES INVESTISSEMENTS

Elle est chargée de la mise en œuvre des politiques et des projets relatifs à l'aménagement durable des infrastructures de mobilité (routes, véloroutes, ouvrages d'art, ...) ainsi que du port de Port-Vendres et de ce fait, de la satisfaction des besoins de diversification de l'offre de mobilité, du développement des infrastructures affectées aux modes doux et à l'intermodalité, de la maîtrise des coûts, des délais, de la qualité des projets et de l'exécution des travaux.

• Le Service Maîtrise d'Ouvrage

Ce service assure les missions exercées au titre de la maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructures (études et procédures préalables) et des missions transverses pour la Direction, notamment en termes de perspectives et de réflexions sur l'évolution des besoins de mobilité

• Le Service Acquisitions Foncières

Ce service est chargé de la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement des infrastructures linéaires (conduite des procédures d'expropriation, négociations amiables, rédactions des actes administratifs,...).

• Le Service Maîtrise d'Œuvre

Ce service assure les missions de maîtrise d'œuvre : conception des projets d'infrastructures routières et direction de l'exécution des travaux correspondants (terrassements, chaussées, déplacements des réseaux, équipements de sécurité, aménagements d'environnement et plantations,...).

• Le Service Ouvrages d'Art

Ce service est chargé de la construction, de l'aménagement (maîtrise d'œuvre), de la gestion, de la surveillance, de l'entretien et de la réparation du patrimoine des ouvrages d'art des routes départementales, c'est à dire les ponts, les murs, les tunnels et les structures des grands ensembles de signalisation.

• Le Service Développement et Expertises Techniques

Ce service est chargé d'assurer l'animation et la diffusion des évolutions du corpus technique. Il participe à la mise en place de démarches contribuant à la maîtrise de la qualité technique des projets. Il assure les missions relevant des compétences départementales d'autorité portuaire à Port-Vendres, ainsi que des missions de maîtrise d'œuvre sur des projets portuaires. Il comporte en son sein le laboratoire routier départemental qui contribue au maintien et au développement du socle de formation technique nécessaire aux personnels techniques de la direction et intervient dans le cadre du contrôle extérieur de la qualité des prestations réalisées par les entreprises de travaux sur les chantiers de routes départementales.

• La Cellule Véloroutes Infrastructures de Mobilité Environnement (CVIME)

Cette cellule assure

- la promotion et le suivi de la mise en œuvre du schéma départemental des véloroutes,
- le suivi de la mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser dans les projets d'infrastructures dont le Département est maître d'ouvrage,
- le suivi du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE 2016-2022),

et représente au niveau technique le Département au sein d'instances partenariales liées à la mise en œuvre et de grands itinéraires cyclables nationaux et transfrontaliers

LA DIRECTION ADJOINTE DE L'ACTION TERRITORIALE

La Direction de l'Action Territoriale est garante de la gestion des routes départementales et notamment de leur conservation, de leur entretien et de leur exploitation.

L'organisation territoriale des services est la suivante :

- des unités spécialisées regroupées au sein du **Service Gestion de la Voirie** assurent le soutien logistique, technique, administratif et juridique de la structure et élaborent la politique de gestion de crise, mettent à disposition les compétences de référents en matière de traitement des chaussées, de sécurité routière, de gestion du domaine public et d'entretien des dépendances vertes.
- le **Service de contrôle et de suivi des opérations du déploiement du Très Haut Débit** assure le suivi de la bonne exécution des travaux de déploiement du réseau THD et leur coordination avec les programmes d'entretien et d'investissement routier de la Direction. Il est organisé territorialement conformément aux implantations territoriales des agences routières.
- **3 Services Routiers Territoriaux** assurent la responsabilité de la gestion du patrimoine routier et la fonction de maître d'œuvre pour les opérations d'entretien, de grosses réparations et de sécurité sur leur territoire respectif. Ils donnent des avis sur les documents d'urbanisme.

Sur le terrain :

- **8 Agences**, réparties sur le territoire au plus près de la population et rattachées aux 3 chefs de services territoriaux, ont pour mission de surveiller en permanence le réseau afin de garantir une utilisation sécurisée et confortable, de mettre en œuvre la politique départementale de façon cohérente en matière d'entretien et d'exploitation, de veiller aux conséquences des projets d'aménagement portés par d'autres collectivités ou privés et à l'utilisation du réseau par les riverains, concessionnaires et autres tiers.

• **1 Unité d'Appui à l'Entretien** intervenant comme prestataire de services auprès des agences routières sur l'ensemble du département pour des activités ciblées (marquage routier, glissières de sécurité, curage de fossés, revêtements localisés de chaussées, élagage par lamier...) et, en fonction de ses disponibilités, pour certaines prestations sur des chantiers d'investissement.

Enfin la Direction de l'Action Territoriale participe à la cellule de veille qualifiée commune au Département et à l'État, cette cellule assurant une veille téléphonique et météorologique 24h/24 pour relayer l'alerte vers les équipes d'intervention des agences ou assurer l'information des usagers après collecte des informations sur les conditions de circulation.

Par ailleurs, la sécurité routière constitue une préoccupation essentielle et constante des services de gestion des routes et cela dans tous les domaines d'intervention. Ainsi, les formations internes « Signalisation temporaire » et « Interventions sur 2x2 voies » sont programmées régulièrement pour permettre aux agents nouvellement recrutés d'acquérir ce savoir faire.

■ RÉALISATIONS

• En matière de procédures

• **La Responsable Qualité :**

- A participé à plusieurs groupes de travail inter-directions (sinistralité, Équipements de Protection Individuelle, Plan de Prévention des Risques Routiers), dont le thème central est la sécurité de nos agents.
- A piloté, avant la période du premier confinement, plusieurs actions de formations internes, à destination de :
 - 11 agents à la conduite des engins de déneigement ou de salage par compagnonnage,
 - 14 agents à la formation « gestes et postures ».
- A travaillé sur la mise en œuvre du dispositif mis en place pour les laissez-passer sur les routes des Garrotxes, suite à la fermeture de la RN 116 due à la tempête Gloria,
- A participé, dans la cadre de la crise sanitaire actuelle, à l'élaboration :
 - du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) de la Direction des Infrastructures et Déplacements,
 - des protocoles de reprise d'activité pour les agents d'exploitation et les surveillants de travaux,
 - des affiches de prévention contre le Coronavirus.
- A travaillé sur l'organisation du travail pendant les confinements et sur le suivi du déploiement du télétravail lié au Covid-19,
- A élaboré le bilan et le programme annuel de prévention de la Direction, en effectuant des visites sur chaque site en collaboration avec le responsable de service concerné.

• En matière d'infrastructures

En 2020, la Direction a poursuivi les études et les procédures pour la constitution des dossiers relatifs aux grands projets emblématiques du Département (RD 115 – RD 618 : Nouvel accès à Céret et à Maureillas, Contournement Sud-Est de Perpignan, aménagement de la RD 914 sur la Côte Vermeille) mais aussi aux projets liés aux mobilités douces (Aires de covoiturage, véloroutes) et poursuivi, malgré les difficultés de l'année 2020 marquée par les intempéries et le contexte sanitaire, la réalisation des travaux de la section Centre de la Rocade Ouest de Perpignan (franchissement de la Têt), d'aménagement de la RD 914 entre Port-Vendres et Cerbère, et du contournement d'Estagel ainsi que de nombreux autres aménagements de routes et de véloroutes avec notamment la réalisation des travaux de l'Eurovélo 8 entre Argelès et Sorède et de la véloroute de l'Agouille de la Mar entre Saint Cyprien et Alénia.

Depuis janvier 2020 La direction conduit les opérations de mise en œuvre par le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie du plan de gestion des mesures compensatoires à l'aménagement de la RD914 entre Port-Vendres et Cerbère sur 52 ha afin de restaurer et entretenir les milieux ouverts.

Dans le domaine portuaire, la Direction a conduit la réflexion stratégique sur les scénarios de développement portuaire, poursuivi les études (Requalification du quai Dezoums, Confortement quais de pêche, Amélioration conditions accessibilités, aménagement des quais ...), et les procédures relatives à la mise en place d'une zone d'équipements et de mouillage légers dans la baie de Paulilles, à la rénovation de l'aire de carénage et de la station d'avitaillement et réalisé de nombreux travaux de modernisation (dont optimisation des stockages dans les cellules frigos) de grosses réparations ou de sécurisation (dont réfection des plateformes, digue du môle abri, toitures des bâtiments portuaires...) et d'aménagement dans l'interface Ville Port (dont sécurisation du quai Joly ...).

Enfin, la Direction Adjointe des Investissements a assuré un suivi et une action efficace sur tous les projets de mobilité ferroviaire structurants tels que la LNMP ou le Train Jaune.

Enfin, après avoir obtenu l'autorisation d'exploiter le tunnel d'En Raxat situé sur la RD 914, la Direction a attribué le marché de maîtrise d'œuvre qui permettra la réalisation de son programme de sécurisation.

► PERSPECTIVES

La Direction est engagée dans une démarche de développement durable en portant une attention particulière aux impacts des travaux à proximité des cours d'eau et à la gestion des déchets.

La démarche de suivi sanitaire des arbres bordant les routes permet de détecter tout dépérissement et éviter tout accident lié à la chute d'un arbre.

Dans le domaine de la gestion du patrimoine des ouvrages d'art, des investigations exceptionnelles seront mises en œuvre sur des ponts non courants pour réaliser des diagnostics, définir les méthodologies de suivis et d'interventions et évaluer les modalités de réhabilitation, voire de reconstruction.

Dans le cadre de ses missions de suivi et d'entretien de son patrimoine routier, la Direction s'est dotée d'un outil d'auscultation automatisé de ses chaussées et de leurs abords, adossé à une intelligence artificielle qui détecte les défauts du revêtement et des équipements de la route.

La collaboration entre les différents services en vue de prendre en compte l'entretien et l'exploitation dans la conception de nouvelles routes ou des projets d'aménagement de routes existantes est maintenant bien ancrée dans les pratiques.

L'objectif « zéro phyto » a été complètement atteint avec l'abandon total du recours aux produits phytosanitaires. De nouvelles techniques alternatives sont mises en œuvre avec l'acquisition d'une nouvelle balayeuse aspiratrice utilisée pour le désherbage par brossage. En parallèle, le Département poursuit son action en matière de fauchage raisonné en dotant progressivement les agences routières d'engins spécifiques et en formant les agents aux bonnes pratiques. L'acquisition de bras de rotofauchage électriques, livrés en 2021, s'inscrit également dans l'objectif en cours de réduire l'empreinte carbone des activités routières.

En 2021, la Direction poursuivra la mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissements pour atteindre les objectifs ambitieux en termes d'infrastructures afin de satisfaire les besoins de mobilité du 21ème siècle.

Par ailleurs, la Direction conduira la procédure avec négociation pour l'attribution du marché de requalification du quai Dezoums, les études et les procédures pour le confortement des quais de pêche. Il participera activement aux réflexions sur la requalification de l'Anse Gerbal. Les études d'équipement « en courant quai » des quais actuels et futurs seront engagées.

La procédure de renouvellement de la concession devra être engagée pour une attribution du nouveau contrat à l'issue de la concession actuelle qui se terminera fin 2022.

Au travers des partenariats avec le Laboratoire Arago, l'Université de Perpignan, la valeur environnementale du projet portuaire sera développée.

► CHIFFRES CLES :

En 2020, la Cellule Finances a émis 2651 mandats et 413 titres de recettes. Le nombre de marchés en cours s'élève à 240. Un programme de 12,2 M€ a été mis en œuvre pour la réfection de 11 700 000 m2 de revêtements de chaussée. 98 ouvrages d'art (ponts ou murs de soutènement) ont été réparés ou renforcés pour un montant total de 2 millions d'euros TTC, il s'agit de travaux d'injection de maçonnerie, de tirants, d'étanchéité, de confortement de fondations rocheuses...

MISSIONS

• Mission Foncier rural

- Accompagner les territoires dans leurs projets de maîtrise et d'aménagement foncier rural et PAEN (techniciens et élus),
- Conduire des opérations formelles d'aménagement,
- Conduire des opérations formelles de création de PAEN,
- Suivre des actions engagées sur les PAEN déjà approuvés,
- Travailler en partenariat avec la Région sur la thématique de la restructuration foncière (AAP régional),
- Participer aux réunions des instances locales sur le thème du foncier : comité technique SAFER, CDPENAF...

• Mission Agriculture – promotion agricole

- Mettre en œuvre la politique agri-environnementale visant le développement agricole et l'accompagnement de la mutation des filières,
- Accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets agricoles et agroalimentaires
- Instruire et gérer plusieurs programmes d'aide à l'investissement à destination des entreprises agricoles, agroalimentaires ou groupements de producteurs,
- Accompagner la promotion de la production locale et des circuits courts,
- Développer les actions en faveur de l'agriculture biologique.
- Accompagner la création de jardins familiaux sur le territoire

• Mission Pépinière départementale

- Produire et fournir des plants à destination des 226 communes du Département et des services du Département en interne. Production en démarche 0 phyto,
- Apporter une aide et un conseil à la conception d'espaces verts auprès des communes ne disposant pas de services espaces verts.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la politique publique « eau et agro-environnement ».

REALISATIONS

• Mission Foncier rural

• PAEN - Engagement 24 du PPI

- Accompagnement des communes disposant déjà d'un PAEN, dans la mise en œuvre des actions prévues dans le programme d'action lié ou plan de gestion : communes de Laroque-des-Albères, Canohès/Pollestres, Alénia... ;
- Accompagnement de nouvelles communes dans la mise en place de plusieurs PAEN (études Céret, études Canohès – Toulouges – Ponteilla Nyls – Le Soler, projet supra communal Montescot-Elne-Corneilla-Bages...), suivi Tautavel ;
- Définition et mise en œuvre d'une politique départementale en matière de PAEN.

• Aménagement Foncier Rural – AFR - Engagement 26 du PPI

- Soutien aux opérations de restructuration agricole et viticole (diagnostics territoriaux, animation foncière, recherche de porteurs de projets et prospective)- mesure 16,7 du FEADER ;

- Accompagnement technique des communes et territoires (cdc) intéressés par les outils de l'Aménagement Foncier Rural (restructuration, remobilisation des espaces agricoles) ;
- Actualisation de la composition de commissions communales ou intercommunales d'Aménagement Foncier (CCAF ou CIAF) existantes et constitution de nouvelles commissions (Matemale, Bourg-Madame, Tautavel) ;
- Organisation des réunions des commissions communales, intercommunales et départementale d'aménagement foncier ;
- Mise en œuvre de procédures de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous exploitées à titre individuel (6 demandes d'agriculteurs), poursuite de la procédure d'initiative publique engagée en 2019, à la demande des CdC ACVI et Sud Roussillon sur un périmètre de plus de 1700 hectares : organisation de la 1ère réunion de la CIAF, réalisation d'un projet d'état des fonds incultes ;
- Recrutement de prestataires pour la réalisation d'études d'aménagement sur les projets de périmètres de restructuration d'Estagel/Latour-de-France/Montner et de Canohès ;
- Finalisation de l'étude d'aménagement à l'échelle du PAEN de Laroque-des-Albères.

• *Mission Agriculture – promotion agricole*

- Mise en œuvre de la politique agri-environnementale départementale, adoptée en mars 2017, en lien avec la réforme de la loi NOTRe et en complémentarité avec la Région ;
- Appui au développement de nouvelles formes de commercialisation et transformation (accompagnement à l'émergence d'une structure départementale visant à l'intégration des produits locaux en Restauration collective, étude des possibilités d'implantation de stand de vente sur les aires de covoiturage... Engagement 5 et 6 du PPI) ;
- Accompagnement des structures de développement agricole et à la promotion des filières de production (campagne de communication sur les démarches qualité, appui à l'émergence d'un pôle oenotouristique sur le site du Mas Reig à Banyuls -« Ecole de sommellerie » - Engagement 17 du PPI).

• *Mission Pépinière départementale*

Présentation du bilan de la campagne 2019/2020 de distribution de plants par la pépinière en faisant apparaître le nombre de plants distribués, le nombre de demandes traitées et leur montant en équivalent subvention.

Ainsi, sur la campagne 2019-2020, la pépinière départementale :

- A traité 128 demandes de plants (14 demandes formulées par des services internes au Département, 110 par des communes et 4 par des structures associatives),
- A distribué au total 39 087 plants en sachets et 875 arbres formés, soit près de 40 000 sujets en tout, pour un montant total valorisé de 212 935 € .

■ PERSPECTIVES

• **Mission Agriculture – promotion agricole**

- Émergence de la plateforme de regroupement et de commercialisation de l'offre de produits locaux à destination de la restauration hors domicile. Définir la gouvernance au travers du travail d'animation et de coordination du projet départemental par la structure associative Mangeons local 66 dont le Département est membre fondateur.

• **Mission Foncier rural**

Poursuite et développement de nos interventions en matière de foncier rural :

- Organisation des CCAF de lancement des projets de restructuration foncière à Bourg-Madame et Tautavel,
- Lancement de la première opération départementale en matière de restructuration forestière (commune de Matemale) – Engagements 3 et 26 du PPI,
- Lancement de la phase opérationnelle de la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Laroque-des-Albères (définition d'un nouveau plan parcellaire / recrutement d'un géomètre expert),
- Procédure de mise en valeur des terres incultes d'initiative publique : validation du projet d'état des fonds

incultes par la Commission Départementale d'Aménagement Foncier et arrêt de cet état par le Département en vue de la poursuite de l'opération par les services de l'État,

- Lancement effectif sous maîtrise d'ouvrage départementale des études de faisabilité d'un PAEN supra communautaire d'une surface évaluée à plus de 3000 ha sur tout ou partie des communes de Bages, Elne, et des communes de la communauté de communes Sud Roussillon.

■ LES GRANDS CHIFFRES 2020

- 1 299 887,49 € votés pour la politique départementale de développement agricole
- Investissement : 281 167,03 € / Fonctionnement : 1 018 720,46 €
- 3 marchés d'études en matière d'aménagement foncier rural notifiés en 2020 pour un montant total de 173 526 €

■ ZOOM

- Participation à la création d'une association départementale « Mangeons local 66 » en charge de la coordination et de l'animation de ce projet, ainsi qu'à l'émergence d'une structure de type SCIC, comme structure de gouvernance de la plateforme départementale de regroupement et de commercialisation de l'offre locale de produits locaux ;
- Mise en œuvre opérationnelle de la première opération de mise en valeur des terres incultes, relevant d'une initiative publique, à l'échelle d'un périmètre de 1700 ha (communes d'Elne, Latour Bas Elne, Saint Cyprien, Argelès), une première nationale de par l'ampleur de ce projet ;
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création de jardins familiaux. Cet AMI est à destination des communes du Département afin qu'elles soient incitées à impulser une dynamique participative dans le cadre de la création de jardins familiaux sur leur territoire. Cet AMI répond à l'engagement n°7 : « Lancer un budget participatif pour les jardins partagés » de la grande consultation citoyenne imagine les P.O.

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

La Mission Développement Durable participe à l'évaluation de la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable établis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et agit en transversalité afin de faire évoluer les pratiques de la collectivité sur son patrimoine, ses compétences et son rôle partenarial.

MISSIONS

- *Renforcer l'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale*

- Évaluation de la politique départementale de développement durable :

La réglementation demande de réaliser un rapport de Développement Durable chaque année et un Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité tous les 3 ans.

- Lutte contre la précarité énergétique :

Le Département, chef de file de la lutte contre la précarité énergétique, a développé un service d'appui aux usagers pour agir sur les politiques « d'Accompagnement social et insertion » et « du logement ».

- *Accompagner le développement durable et garantir l'équilibre des territoires (Engagement 24)*

La politique de « Développement local et d'accompagnement des acteurs locaux » en matière de Développement Durable, se décline selon 3 volets opérationnels :

- Appui technique et financier aux collectivités ;
- Réseau des collectivités en démarche de développement durable ;
- Formation au Développement Durable

- *Répondre aux enjeux climatiques et écologiques (Engagement 9)*

Le Plan Climat Énergie Territorial participe aux politiques publiques « Eau et Agro-environnement » et « Éducation jeunesse » selon 2 volets :

- Lutte contre le changement climatique ;
- Adaptation au changement climatique (ECT'Adapt).

REALISATIONS

- *Évaluation de la politique de développement durable*

- Élaboration du rapport d'évaluation Développement Durable 2020 selon les 17 objectifs de développement durable.

- Finalisation du diagnostic du Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et élaboration du plan d'actions.

- *Lutte contre la précarité énergétique*

- 109 visites à domicile ont été réalisées sur une période de 9 mois. Les bénéficiaires ont reçu des conseils pratiques et un kit d'économie d'énergie d'une valeur moyenne de 17,50 €.
- 5 animations ont permis d'informer 31 personnes sur la maîtrise de l'énergie.

- *Engagement 9 - Lutte contre le changement climatique*

- Méthodologie pour la réalisation de Plans Locaux d'Adaptation au Changement Climatique (PLACC) rendue opérationnelle. Lancement de l'appel à projets pour soutenir financièrement le recours à un bureau d'études pour la réalisation de PLACC par les communes et intercommunalités.

- Diffusion des outils pédagogiques ECT'Adapt (jeu de 7 familles, dossiers de l'enseignant et escape game) à l'ensemble des collèges.

• *Engagement 24*

- Lancement d'un appel à projet Ecoquartier dans nos villes et villages ayant recueilli 7 candidatures qui ont bénéficié d'un appui technique ;
- Lancement d'un appel à projet Zéro déchets dans la nature, ayant recueilli 14 candidatures ;
- Suivi de la réalisation de 10 projets nature en ville financés à hauteur de 92 090€.

• *Appui technique des collectivités*

- 6 lettres d'informations envoyées à l'ensemble des collectivités, ayant permis de compenser l'annulation des réunions ;
- 6 formations au développement durable ont été dispensées à 86 participants dans le cadre du partenariat avec le CNFPT. Le bilan du programme 2019-2020 a été réalisé et un nouveau programme de formations 2021-2022 a été élaboré en tenant compte des besoins identifiés sur le territoire.

■ PERSPECTIVES

• *Évaluation de la politique de développement durable*

Définition de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et du plan d'actions pour y parvenir.

• *Lutte contre la précarité énergétique*

Renforcer le volet économies d'eau dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau.

• *Éducation à l'environnement et Développement Durable*

Poursuivre la valorisation des outils pédagogiques développés dans le projet ECT'Adapt.

• *Engagement 9*

Attribution des aides sur l'appel à projets Plans Locaux d'Adaptation au Changement Climatique

• *Engagement 24*

Attribution des aides sur les appels à projets « Ecoquartier » et « Zéro déchet dans la nature ».

• *Appui technique des collectivités*

Former les nouveaux élus sur les « Agenda 2030 ».

■ CHIFFRES CLEFS/INDICATEURS

- Réduction de 9 % des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2018
- 150 personnes aidées pour lutter contre la précarité énergétique (en forte baisse du fait du confinement)
- 6 appuis techniques réalisés sur les projets d'écoquartiers de 6 communes
- 22 projets déposés par des communes et intercommunalités dans le cadre des appels à projets.
- 6 formations organisées sur les thèmes du développement durable.

► **ZOOM** : *Projet de coopération ECTAdapt sur l'adaptation au changement climatique*

Après 3 ans et demi d'animation et 868 000 € réalisés (dont 461 000 € par le Département) le projet de coopération transfrontalière ECTAdapt s'est terminé le 31 octobre 2019.

L'animation du projet ECT'Adapt a permis de mobiliser 501 acteurs du territoire et de sensibiliser près de 200 000 personnes en 2019 sur l'Espace Catalan Transfrontalier grâce aux outils pédagogiques produits : Escape game, jeu de 7 familles et dossier pédagogique des enseignants du collège, installation de pupitres de sensibilisation sur le site classé de l'Anse de Paulilles, exposition itinérante, vidéos...

Un outil d'analyse de vulnérabilité du chêne liège a été créé sur la base de la méthode ARCHI.

La vulnérabilité à l'évolution des températures, de la pluviométrie et de l'élévation niveau de la mer a été analysée sur les 226 communes du Département et les 221 de la Diputacio de Girona.

Les communes d'Alénia et Port Vendres ont bénéficié d'un appui technique pour l'élaboration de leur plan d'adaptation au changement climatique.

En 2020, la promotion des outils pédagogiques a été poursuivie et la méthodologie pour réaliser un Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique mis à la disposition des collectivités.

NB : Du fait de la réorganisation et de la suppression d'une direction (DIPEL) au sein de la DGATM, un rattachement de certains services et missions a été opéré.

Ainsi, les services traitant du Retour à l'emploi, de l'insertion et du Logement, ont été rattachés à la DGA des Solidarités au sein de la Direction Insertion Action aux Droits, reprenant également la direction de la DASAD qui préexistait au sein de cette DGA.

La mission Relations aux Entreprises jusqu'ici rattachée directement à la directrice de la DIPEL, n'a pas été rapprochée d'un service ou d'une direction autre. L'agent évoluant sur cette thématique ayant été rattaché au service Foncier Rural, Agriculture, Agroalimentaire pour renforcer les compétences obligatoires « foncier agricole ». Toutefois, le transfert vers d'autres directions des dossiers gérés à l'origine par cet agent (gestion immobilière de l'Hôtel d'Entreprises et gestion du transfert de l'Espace Entreprises Méditerranée, au bénéfice de PMCU) a été traité et géré, de manière transitoire par le service Foncier rural, Agriculture, Agroalimentaire.

A noter ainsi que depuis le début de l'exercice 2020, la gestion immobilière de l'Hôtel d'Entreprises a été transférée en interne à la Direction Logistique et Bâtiments.

De la même manière, la fin de gestion et le suivi du dossier EEM, suite à son transfert à PMCU ont été confiés à la direction des Finances.



POLE CITOYENNETÉ

Laurence MORAGAS

Directrice Générale Adjointe



600 agents

Les différents services de ce Pôle participent à la définition de la ligne stratégique du Département dans le domaine de la citoyenneté. Ils contribuent à la définition des orientations des politiques sectorielles dans le domaine de la culture, du patrimoine, de la catalanité, de l'éducation, de la jeunesse, du sport, de la vie associative ainsi que des questions d'égalité femmes hommes.



Nombre d'agents : 57

Nombre Catégorie A : 7

Nombre Catégorie B : 12

Nombre Catégorie C : 38

Regroupant la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales « Claude Simon », les Sites Historiques et Naturels, le Service des Politiques Culturelles, la Direction Culture Patrimoine et Catalanité œuvre pour la protection et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du département.

Son activité s'étend de plus à la diffusion de la langue et de la culture catalanes. La Médiathèque Départementale gère les collections de livres, de musique et de vidéo, organise diverses actions en faveur de la lecture publique et assure des formations au sein des bibliothèques municipales. Elle propose de plus des animations autour du livre et incite à la dynamisation des bibliothèques.

L'ensemble des missions de la Direction s'exercent au sein de cinq services et concourent à la valorisation du patrimoine matériel/immatériel et à la diffusion de la culture « pour tous ». Face aux compétences partagées par plusieurs échelons territoriaux, dans un contexte de crise sanitaire, il convient encore plus que jamais de démontrer, par la poursuite de nos actions en faveur de la Culture, du Patrimoine et de la Catalanité et l'impulsion d'actions créatives en la matière, que nos missions trouvent toute leur légitimité au niveau départemental.

■ MISSIONS

Les missions principales de la Direction s'articulent autour de 6 axes :

- *La gestion des cinq sites historiques propriété du Département*

■ Service des sites historiques

Le service des sites historiques est en charge de gestion et du développement des monuments historiques propriétés du Département et plus particulièrement de :

- L'ouverture au public et la gestion quotidienne des monuments,
- La définition d'une stratégie de développement des publics,
- Les projets de monuments (aménagements, usages, muséographie, besoins des visiteurs, parcours de visites, etc.).

■ Les monuments

La préservation, l'accueil, la valorisation et l'animation des cinq Monuments Historiques départementaux :

- La chapelle Notre Dame des Anges : ouverture à la demande et pour des expositions.
- Le château Royal de Collioure : ouverture au public toute l'année et 7/7 jours (hors certains jours fériés et une semaine en janvier).
- La maison de la Catalanité : ouverture de l'exposition au public toute l'année, du lundi au vendredi et le 3e samedi du mois (hors jours fériés et 15 jours en janvier).
- Le palais des rois de Majorque : ouverture au public toute l'année et 7/7 jours (hors certains jours fériés et 15 jours en janvier).
- Le prieuré de Serrabona : ouverture au public toute l'année (hors jours fériés et 15 jours en janvier), 7/7 jours de juin à septembre (d'octobre à mai, les lundis sont fermés).

Les missions des équipes de monument et de leurs responsables sont :

- Gestion des régies de recettes et boutiques de site,
- Accueil, information et mise en sécurité des sites,
- Proposition d'outils et d'activités de médiation pour tous les publics,

- Veille sur les besoins des visiteurs et la fréquentation,
- Accueil et suivi des travaux et aménagements,
- Accueil de manifestations, animations, tournages et autres dans le cadre de la programmation culturelle départementale et de la mise à disposition des monuments.

• Le pôle des publics

Il accompagne l'ensemble des équipes des sites historiques sur les missions suivantes :

Mission service éducatif

- l'information en milieu scolaire sur les activités proposées dans les monuments,
- la mise en œuvre d'un programme d'activités (accueil des scolaires, aide aux projets),
- la conception de documents et de matériels pédagogiques en lien avec les équipes de médiation des monuments et aux actions de formation des enseignants, sous la responsabilité des autorités académiques,
- la réflexion méthodologique sur l'action éducative du département, à l'évaluation et à la valorisation d'expériences pédagogiques innovantes notamment en transversalité avec d'autres services et directions.

Mission accessibilité et multimédia

- développement des outils numériques : solutions logicielles, équipement en tables tactiles, contenus numériques (memory, exposition, etc.), nouveaux usages numériques dans la médiation (vidéoprojecteurs de poche), veille et observation des usages, etc.
- labellisation tourisme et handicap des sites historiques, mise en place et suivi des dispositifs à mettre à place,
- développement de projets pour les publics éloignés de la culture pour des raisons sociales, financières, culturelles, etc.

Mission temps de loisirs, programmation culturelle et communication

- l'élaboration d'une programmation culturelle des sites historiques toute l'année et pour tous les publics en lien avec les grands événements,
- le développement d'outils de médiation sur le temps de loisirs en lien avec les équipes de monuments,
- le suivi et correction des documents de communication en lien avec la Direction de la Communication.

• Le Patrimoine

Le Département des Pyrénées-Orientales recèle un patrimoine exceptionnel de par sa richesse et sa forte identité. Couvrant toute l'Histoire de l'humanité de la Préhistoire à nos jours, il est notamment caractérisé par sa remarquable diversité : patrimoine bâti, immatériel, culturel, paysager et mémoriel. Il est également un indéniable créateur d'attractivité touristique, d'emploi qualifié et de lien social. Malgré de nombreux atouts, les politiques de préservation et de valorisation du Patrimoine doivent aujourd'hui s'adapter à un contexte institutionnel et juridique en évolution et relever les défis du décloisonnement sectoriel, de l'accompagnement des porteurs de projet et d'un aménagement équilibré du territoire. La stratégie patrimoniale départementale répondant à ses enjeux se veut partenariale (compétence partagée, actions volontaristes) et singulière car elle s'inscrit dans une volonté de promouvoir un développement « accessible », sensible, citoyen du Patrimoine et à en préserver les composantes de proximité ne bénéficiant par ailleurs d'aucune protection de l'État et des autres collectivités territoriales.

Dans ce cadre il est proposé :

- Un dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO (partenariat DRAC – Région) et du patrimoine vernaculaire ne bénéficiant d'aucune protection (avec la Fondation de France),
- Un soutien financier aux deux démarches d'inscription sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité des Fêtes de l'ours et de la rumba catalane,

- Un subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du Patrimoine maritime, des musées et leurs collections. Dans le cadre de cette politique,
- Un suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants (Musée de Tautavel, Musée d'Art Moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, Mémorial de Rivesaltes), Centre d'Interprétation du Patrimoine Maritime de Port-Vendres, Valorisation de la Cité minière de la Pinouse,
- Un accompagnement technique des porteurs de projets.

• La Culture

La politique culturelle du Département poursuit son développement structurel afin de faciliter la rencontre des œuvres et des publics. Chacune des actions menées dans ce cadre doit participer de manière pertinente tant à l'épanouissement professionnel des équipes artistiques, qu'à l'épanouissement personnel des individus constituant leur public.

Les aides apportées à l'enseignement, à la création, à la diffusion et à l'animation artistique vont dans ce sens.

La politique départementale en faveur de la culture s'articule autour de trois principaux axes :

- le soutien financier aux acteurs culturels associatifs et institutionnels,
- la collaboration avec les partenaires œuvrant pour la diffusion des œuvres.
- la programmation d'événements culturels.

• La Catalanité

Le Département aux côtés des acteurs institutionnels ou associatifs s'est, depuis plusieurs années, engagé dans une dynamique de préservation et de récupération de la langue catalane et de la culture catalane à travers une série d'actions dont les objectifs sont le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture et des traditions populaires, et la diffusion de la langue.

• La Lecture Publique

La médiathèque départementale et les 156 bibliothèques forment un réseau exceptionnel dans les Pyrénées-Orientales. Pour l'immense majorité des habitants, les bibliothèques sont les premiers lieux de culture, gratuits et ouverts à tous, où l'on se rend régulièrement en famille, avec ses enfants, pour lire ou emprunter un CD, un DVD, à fortiori lorsqu'il n'y a ni cinéma, ni musée, ni théâtre.

Centre ressource pour les bibliothèques du Département, la Médiathèque Départementale a pour principale mission le développement de la lecture sur l'ensemble du territoire. A ce titre, elle prête des documents, des services et des ressources, forme les animateurs du réseau de lecture et leur apporte une assistance technique et accompagne les collectivités dans leurs projets de bibliothèques.

• Les subventions diverses

Parties intégrantes d'une politique volontariste, les subventions versées en faveur de la dynamisation et de l'appui au secteur associatif des Pyrénées-Orientales (congrès manifestations...) ont un rôle majeur dans les dynamiques locales culturelles, sportives ou autres et sont un facteur indirect de lien social et d'intégration sur l'ensemble du territoire.

Les subventions « Congrès Manifestations » financent de l'événementiel, des festivals, des salons et de multiples manifestations dans différents domaines. Le programme des dotations cantonales a été transféré en 2020 à la direction de la vie associative et des relations avec les organismes associés.

Il faut enfin citer les participations aux deux EPCC en fonctionnement et investissement.

► RÉALISATIONS

• Culture

Au niveau du Pôle Politiques Culturelles

- Afin d'accompagner au mieux les structures culturelles et artistiques dans le contexte de crise sanitaire, le Département a adapté son dispositif d'aides, ce sont plus de 480 000 € d'aides qui ont été votées en direction

des acteurs culturels dès le mois de mars.

- Aide au titre de l'investissement dédié au développement économique des structures culturelles qui créent, programment ou produisent des œuvres et contenus culturels.
- Structuration de la politique culturelle autour de la création et de la diffusion de spectacles vivants.
- Promotion des arts plastiques avec l'organisation tout au long de l'année d'expositions au sein des sites historiques du Département à travers le dispositif « Expos 66 ».
- Lancement d'un appel à projets issus de la concertation citoyenne destiné à recenser puis accompagner les projets de tiers-lieux culturels, qu'ils soient portés par des associations ou par des collectivités.

• Au niveau de la Médiathèque

- Quatrième édition du prix départemental de littérature de jeunesse en français et en catalan : « Prix du livre vivant » en partenariat avec le service éducation et jeunesse du département, la DSDEN, Canopé et le réseau des bibliothèques,
- Elaboration d'un contrat territoire lecture entre le département, la Drac et la Communauté de Communes Conflent-Canigó destiné à structurer le réseau intercommunal de lecture publique,
- Accompagnement des projets de bibliothèques (travaux, aménagement mobilier, animations, constitution de fonds, recrutement de personnel et informatique) par des aides financières et techniques (19 communes ou intercommunalités ont bénéficié de plus de 21 aides soit 54 522 €),
- 19 journées de formations auxquels ont participé 136 animateurs salariés ou bénévoles,
- Développement des actions en faveur de la Langue Catalane (accueil d'écrivains, rencontres et sensibilisation),
- Création et mise à disposition d'outils d'animation (expositions, valises, kamishibais, caisses « atelier », valises sonores),
- Mise en place et programmation d'animations : rencontres avec les auteurs, actions Premières Pages, Lecture au collège (PDEAC),
- Ouverture des ressources numériques à tous les habitants des Pyrénées-Orientales pendant le 1er confinement,
- Élaboration et vote d'un nouveau Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027.

• Catalanité

Malgré la crise sanitaire, l'opération TEATRECAT, tournée théâtrale en catalan a permis d'offrir à près de 3 000 élèves de la maternelle à l'université des spectacles vivants en catalan à travers tout le territoire.

L'année 2020 a été marquée par la première année d'exercice de l'Office Public de la Langue Catalane, instance partenaire du département dans la diffusion de la langue et de la culture catalane, et par ses premières commissions de travail réunissant associations et institutions partenaires.

• Sites historiques

- Ouverture de nouveaux espaces de visites au château royal de Collioure (jardins et terrasse du bastion de la tour nord),
- Convention de partenariat scientifique et technique avec la forteresse de Salses (Centre des monuments nationaux),
- Développement d'une médiation numérique et d'une médiation à distance dans le cadre de la crise sanitaire (QR codes, activités en ligne, communication sur la vie des monuments),
- Refonte des parcours de visite et des plans d'aide à la visite,
- Programmation culturelle à vocation patrimoniale tout au long de l'année,
- Diagnostic patrimonial et touristique des monuments départementaux dans le cadre d'une AMO commune avec le projet du château de Castelnou,
- Élaboration des règlements intérieurs des monuments.

• Patrimoine

En 2020, dans le cadre du grand plan d'investissement, la mobilisation des dispositifs patrimoniaux est demeurée fortement orientée par la concertation citoyenne d'Imagine les P-O et les grands objectifs qui en ont découlé. Le Département soutient le patrimoine local, l'archéologie, le Patrimoine maritime, les musées et leurs collections; chacune de ces thématiques contribuant par leur implantation à un maillage culturel équilibré du territoire.

En tout 220 855 € euros ont été consacrés en 2020 à la valorisation du patrimoine au titre d'opérations de fonctionnement. Au-delà, les actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO (partenariat DRAC – Région), de la « Route du Patrimoine » et des petits édifices ruraux de proximité (avec la Fondation Du Patrimoine) ont bénéficié du vote de 353 186 € euros.

Soutien financier en faveur de la restauration du Patrimoine bâti classé et non protégé, de la valorisation du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du Patrimoine maritime, des musées via notamment l'édition de publications, l'organisation de colloques, d'expositions.

- Accompagnement technique des communes et intercommunalités dont grands sites Occitanie départementaux.
- Participation et contribution aux comités de pilotage et techniques, conseils d'administration des équipements patrimoniaux structurants du territoire départemental (Musée de Tautavel, Musée de Céret, Mémorial de Rivesaltes),
- Participation au comité technique transversal de programmation et d'ouverture du château de Castelnou piloté par la Direction Attractivité et Rayonnement du Territoire. Labellisation du château de Castelnou par la Mission Bern.

• La dématérialisation

Les procédures de dématérialisation des demandes de subvention supérieures à 500 € se poursuivent et nécessitent un soutien des services auprès des associations.

Les procédures de dématérialisation des factures et des marchés publics se poursuivent également et nécessitent un soutien ponctuel des services auprès des fournisseurs et des prestataires.

La dématérialisation de l'ensemble des procédures s'est fortement accélérée en 2020 en raison de la crise sanitaire, des confinements et du déploiement généralisé du télétravail.

Un groupe de travail transversal a été créé pour le projet d'e-billetterie pour l'ensemble des régies de recettes du Département. Les régies des sites historiques sont à l'avant-garde de ce projet.

► PERSPECTIVES

La définition des axes des politiques générales en matière de culture, médiathèque et catalanité est motivée par des actions qui contribuent à un développement à la fois durable et harmonieux du département.

Objectifs

- Développer la transversalité de l'action culturelle avec la solidarité, l'éducation, le tourisme, le territoire, et la catalanité,
- Poursuivre les démarches créatives dans chacun de nos domaines de compétences, d'autant plus indispensable de par les contraintes budgétaires de plus en plus fortes,
- Poursuivre la structuration des politiques en matière de culture et de catalanité, qui passe par l'établissement de règlements d'aides,
- Maintenir des liens avec l'ensemble des partenaires (institutions, bibliothèques, équipes artistiques, acteurs culturels du département et de la région...),
- Développer et soutenir les actions dédiées à la promotion de la langue et des traditions catalanes, notamment en direction du jeune public,
- Maintenir une politique d'animations culturelles, accessible à tous et le développement de la programmation culturelle départementale,

- Consolider la programmation culturelle de spectacles vivants sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année,
- Poursuivre le projet POCTEFAARTIS pour l'accessibilité des personnes en risque d'exclusion sociale et mettre en œuvre du partenariat avec Cultures du Coeur,
- Poursuivre le dispositif d'accompagnement des projets de tiers-lieux culturels,
- Développer une offre culturelle et artistique à destination des établissements médico-sociaux et notamment des EPHAD .
- Poursuivre le maillage départemental en vue de la structuration de l'offre à partir des bibliothèques intercommunales, en s'appuyant sur le nouveau Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques,
- Développer l'offre de ressources numériques à partir du portail « mediathek66 » qui sera élargie à l'ensemble des habitants inscrits dans une des 156 bibliothèques du réseau départemental,
- Poursuivre la mise en réseau informatique des bibliothèques,
- Élaborer et signer un Contrat Territoire Lecture à l'échelle du Département,
- Rénover et réaménager les locaux de la Médiathèque Départementale, créer un espace jeux de société afin d'étoffer l'offre d'outils d'animation à destination des bibliothèques du réseau départemental,
- Développer les collections et ressources à destination des publics empêchés et fragilisés, ainsi que leur médiation (Gros caractères, « Facile à lire », livres en braille, textes lus...),
- Développer et proposer des formations grâce au groupe des responsables formations des Bibliothèques Départementales de Prêt de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.

Actions phares 2020

- Mise en œuvre des « Expos 66 » pendant les mois d'ouverture de nos sites historiques,
- Lancement de l'appel à projet « Tiers-lieux culturel » ; le dispositif a permis d'accompagner cinq projets,
- 7e édition de la tournée théâtrale « Tous au Spectacle » qui a permis à près de 1 000 spectateurs de profiter de spectacles professionnels pourtant hors de lieux habituels de programmation (9 communes et 5 compagnies – 14 représentations ; seules 4 représentations ont été annulées du fait de la crise sanitaire),
- 6 réaménagements de bibliothèques aidés financièrement,
- 9 projets importants de rénovation et de création de médiathèques accompagnés techniquement,
- Labellisation du Château de Castelnou au titre de la Mission Bern.

Grands chiffres

- 2 sites UNESCO,
- 303 Monuments Historiques,
- 3 Villes et Pays d'Art et d'Histoire,
- 10 Musées de France.
- Près de 250 organismes subventionnés au titre des programmes Culture et Catalanité,
- 13 expositions sur 3 sites patrimoniaux du Département (sur les 23 projets initialement prévus),
- près de 1,5 M d'euros de subventions en faveur de la Culture et de la Catalanité,
- En raison de la crise sanitaire les monuments sont restés fermés 4 mois, les chiffres clefs s'en ressentent grandement,
- Nombre de visiteurs en 2020 : 143 104 visiteurs avec 4 mois de fermeture (265 699 en 2019) et en moyenne + 11 % de visiteurs français,
- Nombre de scolaires : 3039 élèves pour l'année scolaire 2019-2020 (12 457 en 2018-2019), la crise sanitaire ne permettrait pas d'accueillir de groupes,

- Visites guidées : 1 405 visites guidées (contre 1 702 en 2019) + 14 % de visites guidées concentrées sur les mois d'ouverture pour 11 260 bénéficiaires,
- Manifestations nationales : 5 493 visiteurs pour les Journées Européennes du Patrimoine et 287 pour la Fête de la nature (8 336 en 2019), les autres manifestations ont été remplacées par une médiation numérique,
- Recettes totales 335 805,36 € (billetteries : 274 411 € ; boutiques : 61 394, 36 €) avec 4 mois de fermeture (661 053,8 € en 2019),
- 3 413 jeunes ont participé au Prix du Livre Vivant dont 3 771 en catalan,
- 988 livres remis aux parents dans le cadre de l'opération Premières Pages.

DIRECTION DES PATRIMOINES



Archives

NOMBRE D'AGENTS : 23

Nombre Catégorie A : 6

Nombre Catégorie B : 3

Nombre Catégorie C : 14



Archéologie

NOMBRE D'AGENTS : 8

Nombre Catégorie A : 5

Nombre Catégorie C : 3



CCRP

NOMBRE D'AGENTS : 12

Nombre Catégorie A : 2

Nombre Catégorie B : 4

Nombre Catégorie C : 6

NOMBRE TOTAL D'AGENTS : Nombre Catégorie A : 13 - Nombre Catégorie B : 7 - Nombre Catégorie C : 23

La Direction des Archives Départementales assure, d'une part, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine écrit du département en collectant, inventoriant et classant des fonds anciens, modernes et contemporains, et d'autre part, la conservation des preuves de l'État de droit permettant à tous les usagers un égal accès aux archives, dans le respect de la loi et des règlements en vigueur.

Le service Archéologie assure, quant à lui, des opérations d'archéologie préventive, conseille et accompagne les collectivités et les associations vers une meilleure gestion du patrimoine archéologique.

La Direction comprend trois services : le Service des Archives départementales, le Service archéologique départemental et le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine, pour un total de 43 agents répartis sur 3 sites, à Perpignan et à Paulilles.

L'ensemble des missions de la Direction s'inscrit dans la politique publique « Culture et patrimoine » du Département.

MISSIONS

• Service des Archives départementales

Les Archives ont cinq missions essentielles :

- **contrôler** : surveillance des archives du secteur public (inspection, conseil, formation et autorisation d'élimination). Il s'agit du contrôle scientifique et technique, exercé par le directeur au nom de l'État ;
- **collecter** : les archives publiques des administrations et/ou des associations exerçant une mission de service public (Préfecture, Conseil Départemental, communes, notaires, juridictions, établissements de santé, établissements scolaires, etc.), ainsi que les archives privées (familles, associations, architectes, hommes politiques, entreprises, cartes, plans, affiches, cartes postales, etc.) par des dons, dépôt, legs ou achats ;
- **classer** : analyser les documents collectés et rédiger des instruments de recherche pour faciliter leur consultation ;
- **conserver** : dépoussiérer, conditionner les documents pour les protéger, assurer leur conservation dans des magasins aux conditions climatiques contrôlées, restaurer et numériser les documents qui le nécessitent ;
- **communiquer et valoriser** : mettre les fonds à disposition des citoyens cherchant à faire valoir un droit, aux administrations, aux chercheurs et étudiants, ainsi qu'aux généalogistes ; proposer des actions de valorisation et de connaissance culturelle à des publics variés (scolaires, grand public) à travers des activités variées (ateliers du service éducatifs ; programmation Anim'Archives avec conférences, ateliers de paléographie, reliure, enluminure, généalogie, etc. ; expositions) et des partenariats avec des institutions et associations.

• Service archéologique départemental

Les missions du Service archéologique départemental consistent à :

- assurer les opérations d'archéologie préventive sur les projets dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage (aménagements routiers, travaux au sein des sites historiques, construction/projets départementaux) ;
- réaliser des diagnostics archéologiques et des fouilles préventives pour tout aménageur du département, qu'il soit privé ou public ;
- conseiller et accompagner les collectivités locales et les associations vers une meilleure gestion du patrimoine archéologique, conciliant les impératifs économiques et touristiques ;
- participer à l'actualité scientifique de la recherche, par l'élaboration de partenariats dans le cadre des opérations de terrain et des phases d'analyse et de rapport ;
- communiquer valoriser auprès du public les résultats des recherches par des publications et l'organisation d'expositions, de colloques et de journées de découverte ;
- animer la bibliothèque archéologique départementale, ouverte au public ;
- participer, aux côtés de l'État, à la gestion des collections du dépôt archéologique départemental ;
- participer à l'inventaire du patrimoine archéologique avec le programme de prospection-inventaire des sites archéologiques de la plaine du Roussillon ;
- favoriser la recherche archéologique avec le développement de fouilles programmées et de projets collectifs de recherches, comme les fouilles en cours à Elne.

• Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

- Plan-Objet66 : inventaire exhaustif des églises et de leur mobilier, accompagné d'une évaluation sanitaire et de préconisations d'interventions de conservation avec des niveaux d'urgence ; traitements de conservation in situ ; valorisation du patrimoine ; formations pour les bénévoles gestionnaires d'édifices (entretien et manipulation du mobilier, orfèvrerie et textiles) ;
- conseils et actions auprès des communes pour préserver le patrimoine mobilier ;
- restauration de sculptures, retables et peintures.
- Patrimoine maritime : connaissance, conservation, restauration et valorisation de ce patrimoine ; encadrement des associations de bénévoles et de jeunes en formation à l'Atelier des barques de Paulilles.

► REALISATIONS

L'ensemble des réalisations de la Direction sont en lien avec l'engagement n°16 du PPI.

Durant l'année 2020, l'activité des services a été fortement perturbée par la crise sanitaire de la COVID-19, qui a nécessité une adaptation constante des pratiques et des chantiers engagés.

De plus, une réorganisation importante de la Direction a été engagée à partir du mois de juillet 2020, devant aboutir à la création d'une Direction des Patrimoines, englobant, outre les trois services des Archives, de l'Archéologie et du CCRP, le service des Sites historiques, la mission Valorisation du patrimoine et un service transversal Ressources et moyens.

• Service des Archives départementales

Les Archives départementales ont assuré la continuité de leurs missions courantes de collecte, de conservation préventive (surveillance des fonds, conditionnement, restauration, numérisation), de classement ainsi que de communication et de valorisation auprès du public.

Parmi les réalisations notables de l'année, on peut souligner les avancées du projet d'extension et de réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie : le choix du projet architectural et l'équipe de maîtrise d'œuvre (ADM architectes) a été fait par le jury et validé par l'Assemblée départementale.

La crise sanitaire a en partie interrompu les opérations de conservation sur les fonds. Toutefois, la mise en place du travail à distance a permis de réaliser des tâches très utiles de classement et de reprise d'instruments de recherche anciens ou non finalisés.

Si la collecte d'archives publiques a été fortement réduite, on peut noter quelques entrées notables de fonds privées, et en particulier la formalisation d'une convention avec l'évêché de Perpignan-Elne favorisant le dépôt des archives paroissiales.

Le travail réalisé depuis une quinzaine d'années pour la valorisation et la diffusion de la base de données nominative des archives des camps d'internement des Pyrénées-Orientales a enfin pu aboutir : la CNIL a délibéré en avril 2020 en faveur de la mise en ligne anticipée, par dérogation, de la base, qui a pu être déployée sur le site internet du Département en septembre. Les retours des usagers et des associations ont été très positifs.

La crise sanitaire a eu des répercussions importantes sur les missions de communication et de valorisation. Des protocoles et mesures sanitaires ont été mis en œuvre pour permettre la réouverture de la salle de lecture au public dès le mois de juin dans les meilleures conditions de sécurité possible (ouverture partielle, distanciation, jauges, etc.). Les activités de valorisation Anim'Archives ont été suspendues de mars à mai, puis à partir d'octobre. Quelques conférences et ateliers ont toutefois pu être maintenus quasiment toute l'année grâce aux outils de visio-conférence, mais ont touché moins de public. L'accueil de classes par le service éducatif a également été suspendu de mars à décembre. Toutefois, les dossiers pédagogiques ont été mis à disposition des enseignants durant cette période. Le travail sur un nouvel atelier prévu pour la rentrée 2021 s'est poursuivi en parallèle.

Les outils de visioconférence ont par ailleurs permis de poursuivre certains projets en partenariat, notamment le projet de coopération transfrontalière (POCTEFA) sur la Catalogne carolingienne, « CatCar, patrimoine digital au service de l'innovation sociale », sur le volet des outils pédagogiques et didactiques.

• Service archéologique départemental

L'année 2020 a été en grande partie consacrée à la réalisation des études scientifiques liées aux fouilles archéologiques préventives des nécropoles de l'Horto, sur la commune de Caramany, et du Château royal de Collioure.

Cette année a également été marquée par la réalisation de la dernière campagne de fouille programmée sur le plateau des Garaffes à Elne, devenue la vitrine du service et qui bénéficie d'un partenariat étroit avec l'Université de Perpignan. Cette fouille, désormais achevée, a permis d'accueillir depuis 2016 des étudiants venus se former à l'archéologie de terrain.

L'année 2020 a aussi été consacrée à la réalisation de diagnostics, permettant d'accompagner les travaux d'aménagement du territoire dans le respect de l'étude et de la protection du patrimoine. Le service a ainsi pris en charge la réalisation du diagnostic des églises de Tordères et d'Arboussols, du contournement routier de Port-Vendres, mais aussi celui de l'extension du grand Saint-Charles qui menaçait le village médiéval déserté d'Orle sur la commune de Perpignan.

Durant l'automne 2020, une grande partie des effectifs du service a été engagée dans la fouille archéologique préventive des bastions orientaux du Château royal de Collioure. Cette opération, de grande ampleur, a permis de dégager deux bastions espagnols, qui seront prochainement ouverts à la visite, et qui ont ouvert de nouvelles perspectives pour la compréhension du site.

Les missions d'inventaire et de cartographie du patrimoine (prospections, SIG) subventionnées par la DRAC se sont poursuivies, de même que les actions autour de la gestion du dépôt archéologique départemental, avec notamment l'inventaire des objets d'intérêt muséographique. Le service anime également une bibliothèque archéologique départementale, l'une des plus importantes de la région, ouverte tous les jours au public.

Enfin, 2020 a été marquée par la publication des actes du colloque intitulé « L'archéologie au village. Le village et ses transformations, du Moyen Âge au premier cadastre », dans un numéro spécial de la revue Archéologie du Midi Médiéval.

Malgré la situation sanitaire et les périodes de confinement, le service a réussi à maintenir son planning d'interventions prévues pour l'année 2020.

• Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Le CCRP a assuré la continuité dans toutes les opérations du Plan-Objet, de restauration, et d'assistance aux communes.

Le recensement du mobilier des églises a concerné 12 communes, soit 14 édifices ; les opérations de conservation ont été réalisées dans 10 communes (interventions faites par des intervenants extérieurs) ;

29 objets (sculptures, peintures sur toile) ont été restaurés au Centre dont deux retables. Ainsi, 10 communes ont été concernées par ces restaurations. Une collaboration nouvelle avec le C2RMF a permis une datation au carbone 14 sur l'énigmatique Vierge médiévale de Dorres.

Le Centre a été sollicité par une trentaine de communes pour des constats d'état ponctuels sur des sculptures et peintures et des actions diverses de conservation (mise en sécurité, actions ponctuelles de préservation) ou valorisation.

Dans le cadre des actions de valorisation, le Centre a continué d'assurer l'accueil de stagiaires et de groupes pour des visites ponctuelles ainsi que pour les Journées du patrimoine. Toutefois la crise sanitaire a entraîné l'annulation de visites, conférences et formations.

Le Centre a également réalisé une exposition à la chapelle de Notre-Dame-des-Anges et un catalogue « Autour d'une œuvre restaurée – Le retable baroque du mas Givès de Llo ». L'exposition, en attente de son ouverture, était prévue du 5/11/2020 au 5/11/2021.

Pour le patrimoine maritime, 3 bateaux ont bénéficié d'une restauration et le gréement du Charlemagne, restauré en 2019, a été réalisé. Plusieurs opérations d'entretien ont été poursuivies, mais aussi le suivi de la collection de bateaux entreposés à Paulilles, dont celle des Musées de France, et l'aide technique aux associations présentes sur site. L'Atelier des Barques a encadré le transfert de la goélette « Miguel Caldentey » jusqu'à Port-Vendres, a finalisé la fabrication et la pose du roof et participe à la surveillance du bateau.

L'Atelier des barques a assuré sa mission de transmission en accueillant 12 stagiaires, en poursuivant la formation d'un apprenti et l'accueil de 12 mineurs en réinsertion dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'Éducation Renforcée de Port-Vendres.

Une première tranche du projet environnemental d'éco-navigation, en partenariat avec l'école d'ingénieurs Sup'EnR de Perpignan, s'est achevée par la remise d'un rapport de synthèse sur la motorisation électrique de bateaux traditionnels et le rechargement par énergies naturellement renouvelables.

L'Atelier des Barques a organisé, en septembre, le Vire Vire de caractère et marqué ainsi les 10 ans de sa création, en accueillant une trentaine d'équipages et embarcations traditionnelles sur le site de Paulilles.

L'Atelier des barques, inscrit dans un réseau actif pour valoriser le patrimoine maritime, a continué à suivre les comités scientifiques pour la restauration du paillebot Miguel Caldentey ou encore l'inscription de la voile latine au Patrimoine Immatériel de l'UNESCO. Dans le cadre de ses actions de valorisation, quatre expositions en lien avec la mer ont été créées dont deux virtuelles. Et malgré la crise, l'Atelier a reçu 12 000 visiteurs cette année.

► PERSPECTIVES

L'ensemble des projets de la Direction est en lien avec l'engagement n°16 du PPI.

La réorganisation de la Direction Archives-Archéologie-CCRP entamée en 2020 doit aboutir au début de l'année 2021 avec la création de la Direction des Patrimoines, qui regroupera, outre ces trois services, le Service des sites historiques, la Mission Valorisation du patrimoine et un nouveau service transversal Ressources et moyens. Cette nouvelle direction comprendra, dans son nouveau périmètre, 77 agents répartis sur 9 sites. La première partie de l'année sera donc en partie consacrée à la mise en place de nouvelles procédures de travail et à l'harmonisation des pratiques au sein de la Direction.

De plus, il est à prévoir que la crise sanitaire de la COVID-19 continue de perturber une partie des activités des services, malgré la poursuite du travail à distance.

• Service des Archives départementales

Dans la continuité de la réorganisation de la Direction, et suite à l'arrivée d'un agent de l'État fin 2020, un nouvel organigramme doit être mis en place au sein du service, afin de gagner en efficience.

L'année 2021 verra la poursuite du projet bâtiminaire, avec le début de la phase de diagnostic, puis des phases d'avant-projet sommaire et d'avant-projet définitif. Le dépôt des dossiers de subvention auprès de la DRAC et du Ministère de la Culture devraient intervenir au dernier trimestre, avec l'éventualité de bénéficier du plan de relance.

Toujours dans la continuité des missions du service, les actions en matière de collecte et de conseil aux services producteurs se poursuivront : la politique en matière d'archives contemporaines pourra être renforcée grâce à l'arrivée d'une responsable de pôle et au lancement d'un marché régional d'archivage. La veille et le conseil sur les projets liés à la dématérialisation et à l'archivage électronique de la Collectivité restent une priorité.

Les chantiers de conservation des collections (conditionnement, restauration, numérisation) seront continués. Un important marché de numérisation de l'état civil (1^{er} moitié XX^e s.) est en cours de préparation.

Malgré le contexte incertain, une programmation Anim'Archives est prévue, et permettra de reporter une partie des manifestations annulées en 2020, en particulier la thématique sur les herbiers (dans le cadre de la fête de la nature), la conférence sur la goélette Miguel Caldentey, ou encore celle sur les fouilles archéologiques de l'Horto en lien avec l'exposition du château-musée de Bélesta. Le nouvel atelier sur la découverte de l'épigraphie, fort de son succès, sera maintenu.

Les projets de partenariats se poursuivront, tant en transfrontalier (CATCAR) qu'avec les partenaires du territoire (Mémorial du camp de Rivesaltes, Mémorial du camp d'Argelès, etc.).

• Service archéologique départemental

L'année 2021 sera en grande partie consacrée à la poursuite des opérations de post-fouille. Cela concerne essentiellement les analyses, les études et la rédaction du rapport des fouilles du Château royal de Collioure.

Le service prendra également en charge la réalisation de plusieurs diagnostics d'archéologie préventive avec à titre d'exemple : le diagnostic préalable à l'extension des Archives départementales, de la pose de réseaux en ville basse d'Elne, des déviations routières de Céret, Cabestany et de Trouillas, des aménagements de la cour de la reine au Palais des rois de Majorque, etc.

Les autres missions seront maintenues (gestion des collections, animation de la bibliothèque archéologique départementale, journée archéologique départementale, conférences, etc.).

En septembre 2021, une exposition sera organisée par le service au Château musée de Bélesta, consacrée aux fouilles archéologiques de la base de loisirs de Caramany. Elle sera complétée par la tenue d'une journée d'études consacrée aux nécropoles carolingiennes du Midi de la France, au Palais des rois de Majorque.

• Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

Les actions du Plan-Objet 66 programmées pour 2020 prévoient le recensement sur 7 communes, des opérations de conservation sur 8 communes, et la restauration de 24 objets, dont 2 retables, ainsi que plusieurs études préalables. Le centre poursuivra aussi l'accompagnement des communes demandeuses pour la protection et la valorisation de leur patrimoine.

Des visites et présentations de l'exposition autour de la restauration du retable du Mas Girvès seront assurées dès qu'elle pourra ouvrir.

Une journée de formation autour du patrimoine campanaire, ainsi que deux formations sur l'entretien courant du patrimoine liturgique seront organisées.

Pour le patrimoine maritime, sont prévus le début de la restauration du « Gene Cornu », la poursuite de l'entretien de la collection de barques ainsi que la poursuite du projet d'éco-navigation par l'étude d'une plateforme de rechargement en mer pour les bateaux à partir d'énergies renouvelables. L'Atelier des Barques continuera aussi d'encadrer la restauration du Miguel Caldentey en accueillant un chantier d'insertion dans ses locaux.

Pour le volet transmission, l'accueil de stagiaires et des jeunes délinquants du CER de Port-Vendres se poursuivra, ainsi que la mission d'encadrement des associations qui restaurent leurs propres bateaux. L'apprenti en charpente de marine devrait passer son diplôme avant l'été et un nouvel apprenti sera accueilli pour la rentrée.

Quatre nouvelles expositions seront présentées à l'Atelier au cours de l'année.

Les différents partenariats institutionnels et associatifs, français et internationaux, seront poursuivis sur les projets en cours : comité scientifique pour la restauration du Miguel Caldentey, participation au Réseau des Centres Maritimes du Grand Golfe et au projet d'enseignement de la navigation à la voile latine dans la perspective d'un classement UNESCO.

• Service des Sites historiques

Les actions engagées en 2020 pour l'enrichissement des parcours de visite sur les sites grâce à des dispositifs de médiation numérique se poursuit. Une salle immersive sera inaugurée au printemps au Palais des rois de Majorque, les visites virtuelles existantes seront réactualisées et de nouvelles créées, notamment la visite virtuelle du clocher du prieuré de Serrabona. De nouveaux projets doivent être lancés, avec la préparation

d'une étude de faisabilité pour la création et la gestion d'un spectacle de vidéo-mapping et de mise en lumière des monuments départementaux, la création d'une salle immersive au château royal de Collioure sur la thématique des patrimoines enfouis (en lien avec l'archéologie). Tous ces projets s'inscrivent dans le plan d'investissement – engagement n°16.

Dans la poursuite de l'AMO réalisée sur le château de Castelnou en 2020, il est prévu de mettre en œuvre l'étude sur le positionnement culturel et touristique des monuments départementaux.

Les actions en faveur des différents publics seront poursuivies, avec l'engagement de la démarche de labellisation « tourisme et handicap » pour le Château royal de Collioure et le Prieuré de Serrabona, et la poursuite du projet POCTEFAARTIS (lancé en 2020) pour l'accessibilité culturelle et patrimoniale des personnes en risque d'exclusion sociale ou en raison de leur handicap.

Le partenariat engagé en 2020 avec l'université de Perpignan continuera, dans le cadre d'un projet tutoré sur la valorisation des résultats des fouilles archéologiques du château royal de Collioure.

Sur le volet des boutiques, la refonte des marchés des produits boutiques et la mise en place d'une e-billetterie sont engagées.

• Mission Valorisation du patrimoine

Les actions d'accompagnement financier en faveur des restaurations des Monuments Historiques classés, des Sites Vauban UNESCO (en partenariat avec la DRAC et la Région) et de la restauration du petit patrimoine rural ne bénéficiant d'aucune protection (en partenariat avec la Fondation du Patrimoine) se poursuivront, de même que le soutien financier en faveur de la valorisation du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections.

Le Département maintient sa participation statutaire, en tant que personnalité publique membre de l'EPCC du Musée d'Art Moderne de Céret et de l'EPCC du Mémorial Camp de Rivesaltes. L'année sera marquée par la réouverture du grand musée de Céret, avec son extension et la rénovation de son parcours d'exposition. Ainsi, la présentation de la collection permanente sera réinventée et envisagée comme une narration : celle de l'histoire de Céret.

Après l'obtention de la labellisation de la Mission Bern pour le château de Castelnou, et de la subvention afférente, l'année sera consacrée à la recherche de mécénats et à l'animation de la souscription avec la Fondation du Patrimoine.

L'étude de préfiguration du nouveau musée de Tautavel doit par ailleurs s'achever en milieu d'année.

L'accompagnement du grand projet de restauration et de valorisation de l'Abbaye de Saint-Michel de Cuxa se poursuit, avec la tranche 2 des travaux. Le soutien du projet de médiation numérique de la cathédrale d'Elné est également prévu.

La mission d'accompagnement technique des contractualisations et développement des projets patrimoniaux des trois « Grands Sites Occitanie » du Département (Massif du Canigo, Collioure en Côte Vermeille et Perpignan Méditerranée) se poursuivra.

Enfin, le service est associé à la co-élaboration du plan de gestion de la candidature au patrimoine mondial de la Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne.

■ ZOOM – ACTIONS PHARES – CHIFFRES CLÉS 2020

1) Service des Archives départementales

Nombre d'instruments de recherche traités dans l'année : 29

Images numérisées consultables en ligne : 1 619 946

Nombre de visites sur le site internet : 170 000

Nombre de pages vues en ligne : 31 000 000

Nombre de connexions sur la « base camps » (septembre-décembre) : 18 000

Service éducatif : 607 élèves accueillis entre janvier et mars, et 654 dossiers mis à dispositions entre septembre et décembre, soit un total de 1261 élèves bénéficiaires de l'offre pédagogique.

ZOOM – Les Archives départementales ont mis en ligne, à la suite de l'autorisation de la CNIL, leur base de données nominatives des camps d'internement pour la période de septembre 1939 à novembre 1942. Elle comprend environ 90 000 fiches nominatives pour les camps d'Argelès et de Rivesaltes. Il s'agit du premier projet de ce type en France à avoir obtenu l'autorisation de la CNIL. Cette base constitue une source précieuse pour effectuer des recherches sur la période de la Retirada et de la Seconde guerre mondiale dans les Pyrénées-Orientales.

2) Service archéologique départemental

220 m³ : le volume de terre enlevée pour mettre au jour le bastion de la mer au Château royal de Collioure.

42 : le nombre de stagiaires accueillis sur le chantier de fouille programmée du plateau des Garaffes à Elne depuis 2016.

ZOOM – À l'automne 2020, une fouille archéologique d'ampleur a été réalisée sur le Château royal de Collioure. Elle concernait le bastion de la mer et le bastion nord. La fouille du bastion nord a été réalisée préalablement à des travaux d'aménagement paysager. La fouille du bastion de la mer, qui englobe le Moineau du XVe siècle, devait permettre de dégager la plateforme de tir. Cette terrasse est enfouie par endroits sous 2,50 m de gravats déposés en partie pour protéger les voûtes des salles souterraines de la bombe. L'évacuation de ces remblais permettra d'engager les travaux d'étanchéité des terrasses et de sécuriser les cheminées ou évents pour aérer les salles souterraines du Moineau.

3) Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine

45 communes ont bénéficié des actions du CCRP.

Nombre d'édifices concernés par le Plan-Objet66 (opérations de recensement, de conservation-restauration et de mise en sécurité) : 24

Nombre de communes concernées par des opérations ponctuelles de conservation et restauration : 12

Nombre de barques restaurées par l'Atelier des barques : 3

Nombre total de visiteurs accueillis (Atelier des barques + CCRP) : 12 000

Nombre total d'expositions organisées : 5

ZOOM – L'exposition (en attente d'ouverture) et le catalogue autour du retable restauré du mas Girvès de Llo (propriété du CD) ont permis de rassembler une documentation importante sur deux artistes majeurs du baroque local et de mettre en lumière une œuvre remarquable de cette période.

Le Vire-Vire de caractère a marqué de manière très conviviale les 10 ans de l'Atelier des Barques et offert au public un beau rassemblement de bateaux traditionnels à voile latine et rames.



Nombre d'agents :

Nombre Catégorie A : 6

Nombre Catégorie B : 14

Nombre Catégorie C : 41 + 330 ATEE titulaires ou contractuels affectés dans les collèges

Contrats aidés : 1

Cette direction est chargée de l'action politique publique autour de l'éducation, la jeunesse et du sport.

Le service Éducation et Déplacement assure la gestion des agents techniques des collèges publics du département, le dispositif de prise en charge des transports des élèves en situation de handicap et le soutien au projet pédagogique des collèges (dont le PDEAC et les transports sorties scolaires).

La cellule Jeunesse soutient les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Le service Sport et Nutrition soutient d'une part, le sport dans le département par le biais de subventions aux clubs et associations sportives et par un contrôle médical des athlètes ; il veille d'autre part, à la qualité des repas qui sont servis aux collégiens et à leur éducation au goût.

Le service Travaux et entretiens des collèges a pour mission principale de garantir la qualité et la sécurité du cadre dans lequel évoluent les collégiens.

Le service Finances et Marchés est doté d'un rôle d'expertise et de conseil auprès des services de la DEJS et des collèges publics.

■ MISSIONS

• Éducation

Assurer la qualité, la sécurité et le bon fonctionnement des 31 collèges publics du Département.

Gérer les agents techniques des établissements d'enseignement et les accompagner dans le développement de leurs compétences.

Soutenir et développer les projets éducatifs des collèges notamment avec le PDEAC (volet projets et volet déplacement vers les 34 sites référencés) et le Plan numérique 66 (près de 10 000 tablettes remises)

Organiser les services de restauration des collèges permettant de servir des repas de qualité pour tous et poursuivre l'éducation au goût des enfants.

Mettre en œuvre et suivre le PPI collèges 2019-2024, depuis le 2 septembre 2019, hors construction collège de la Salanque.

Élaborer, négocier, mettre en œuvre et évaluer la programmation annuelle des travaux et des opérations de maintenance immobilière afin d'assurer l'amélioration continue du cadre de vie des communautés éducatives de chaque collège.

Gérer les priorités techniques, assurer des travaux en régie afin d'assurer la continuité du service public dans les collèges.

Conseiller et assurer un appui technique auprès des équipes de direction des collèges.

Suivre les contrats de maintenance et vérifications obligatoires des portes et portails automatiques de l'ensemble des collèges du Département.

Suivre les contrôles obligatoires effectués sur les collèges et levées des réserves.

Suivre les contrats pour les chaudières bois énergie et les nouvelles régulations (collèges Ille-sur-Têt, Pia, Saint André, Toulouges, Thuir, Saint Exupéry, La Garrigole et Elne).

Attribuer la Dotation de fonctionnement annuelle des collèges publics et privés.

Définir la sectorisation des collèges publics du Département.

Assurer un suivi juridique et financier des budgets des collèges publics et de l'ensemble de leurs actes (autorité de certification).

Prendre en charge les déplacements scolaires pour les élèves en situation de handicap.

• Jeunesse

Mettre en œuvre la politique jeunesse du Département axée sur le parcours vers l'autonomie et l'engagement citoyen.

Animer le réseau des structures jeunesse (structures jeunesse communales et intercommunales, fédérations d'éducation populaire, juniors associations, etc.).

• Sports

Mettre en œuvre la politique sportive du Département axée notamment sur le sport pour tous (accent sur le sport féminin et le sport handi) et le sport santé.

Animer le mouvement sportif (comités, associations, bénévoles, etc.) et favoriser le développement des pratiques sur tout le territoire.

Soutenir le sport de haut niveau et les actions du CNEA (Font-Romeu) et mobiliser le sport professionnel (USAP, Dragons, Martin Fourcade) dans le cadre de missions d'intérêt général à destination des plus jeunes.

► REALISATIONS

• Projets éducatifs

Mise en œuvre et renouvellement du plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (parcours et déplacements vers les sites historiques, culturels et naturels)

Participation aux projets de 4 collèges perpignanais dans le cadre de la Cité Educative.

Appel à candidatures pour artistes intervenant dans le Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturel.

Soutien aux projets pédagogiques particuliers et accompagnement du déploiement des tablettes numériques.

Animation de la plate-forme d'inscription pour les projets pédagogiques dans les collèges : en transversalité avec les autres directions (Europe, environnement...).

Concertations menant à une modification de la sectorisation des collèges publics.

• Jeunesse

Soutien des actions menées par les fédérations d'éducation populaire.

Soutien des nouveaux projets à destination des jeunes du département.

Soutien des actions menées par les structures jeunesse communales et intercommunales.

Aide au permis de conduire (environ 200 jeunes en 2020).

Annulation de l'édition 2020 de Génération 66 en raison de la crise sanitaire.

Animation de l'Assemblée Départementale des Collégiens .

Mise en place du Comité Jeunes des P.O

Mise en place d'un plan en faveur de l'insertion des jeunes.

• Sports

Annulation de la 9ème édition du « Raid nature des collèges » en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Annulation de la 9ème « Soirée des Champions Catalans » en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19 – réalisation d'un clip vidéo souvenir en cours, en substitution de l'événement

Poursuite du dispositif « Pass'sport 66 » : aide à la pratique sportive pour les collégiens boursiers.

Suivi personnalisé d'athlètes à potentiel par l'équipe médicale du centre sport santé.

Alignement du soutien apporté en faveur de la pratique sportive féminine et masculine.

Application du critère « aide au déplacement » en faveur du Sport Amateur Elite et Sport Amateur.

Soutien au développement de la pratique des disciplines handisport (handisport et sport adapté).

Poursuite de l'utilisation du système dématérialisé « Pass66 » pour les associations (subventions > à 500 €).

Gestion de la distribution des dotations aux associations sportives.

Mise en œuvre d'une nouvelle forme de soutien en faveur des associations sportives par le biais d'appels à projets d'investissement :

- Programme Sport Handicap : développement des activités sportives en direction des personnes en situation de handicap en renforçant l'accessibilité de ces personnes à la pratique sportive (acquisition de matériels),
- Programme Sport Mobilité : renforcer les moyens à disposition des associations pour faciliter leurs déplacements dans le cadre de la participation à des compétitions ou manifestations officielles (acquisition de véhicules),
- Programme Sport Elite : mettre en œuvre un nouveau dispositif d'investissement en direction des clubs sportifs évoluant en niveau de pratique national et/ou disposant d'un centre de formation support d'un club professionnel (acquisition de matériels adaptés).

Installation, en co-pilotage avec le Service Environnement, de la CDESI et étude et définition en cours d'un PDESI au regard du développement des activités de pleine nature.

Instruction des dossiers de soutien à l'investissement dans les stades hébergeant les clubs de rugby professionnels du département (USAP et Dragons catalans).

• Ressources Humaines

Organisation du mouvement des personnels ATEE (Adjoints Techniques des Établissements d'Enseignement).

Poursuite du plan de formation à destination des agents des collèges et notamment sur le volet restauration scolaire (ex : Plan de Maîtrise Sanitaire, techniques de nettoyage, sensibilisation aux risques chimiques, etc...).

• Restauration scolaire

Mise en œuvre du nouveau modèle économique pour la restauration scolaire permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des repas (recours aux produits bio, issus des filières courtes, etc.) depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, traduit par :

- Un tarif unique de demi-pension à 3,30 € le repas,
- Une revalorisation des montants annuels du dispositif « Chèque Restauration Solidarité » à savoir 170, 220 et 240 €,
- La mise en œuvre d'une Charte d'amélioration de la qualité des repas avec les collèges en préparation sur place (impactant le prélèvement au titre du Fonds Qualité passant de 24 % à 20 %) avec pérennisation des actes d'achats de produits de qualité et présentation de justificatifs pour les collèges / analyses sur le pourcentage d'utilisation des produits de qualité au sein des collèges.

Développement des projets pédagogiques et soutien des établissements.

Poursuite des opérations d'amélioration des conditions de travail et mise aux normes des cuisines : élaboration du marché « équipements de cuisine » en faveur des collèges.

Dans le cadre de l'amélioration continue du service, le Département a réalisé un diagnostic sur l'ensemble des établissements, portant sur le poids des chaises au sein des réfectoires des collèges. Ce facteur de risque physique a été identifié comme pouvant aggraver la pénibilité au travail. Un plan pluriannuel de remplacement des chaises de réfectoire a été engagé par le Département. Ce sont 7 collèges qui ont vu leur mobilier renouvelé en 2020.

Déploiement sur l'ensemble des collèges, d'appareils de bio-nettoyage (nettoyeurs vapeur) destinés à la désinfection des locaux cuisine (économie d'eau et de produits lessiviels).

Auto-contrôles en cuisine et contre-visites sanitaires après la réception d'un procès verbal établi par la DDPP.

Poursuite du programme d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et tri des déchets avec mise en place de meubles de pré-tri pour les élèves et modification de certains postes de dépose vaisselle sale afin d'améliorer l'ergonomie de travail.

• Technique

Réalisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2019-2024.

Fourniture en complément et/ou en renouvellement de mobiliers de classes, casiers et divers équipements en soutien des actions pédagogiques .

Fourniture en complément et/ou en renouvellement de gros et petits outils (balayeuses, auto-laveuse...).

Prise en charge et suivi des contrôles et visites obligatoires ERP et pose de compteurs séparés pour les cuisines des collèges.

Fin des contrôles obligatoires de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les collèges.

Programmation annuelle (opérations significatives de niveau 4) :

- Jean-Moulin à Arles : travaux d'investissement, revêtement de sol, peinture,
- Cerdanya à Bourg-Madame : travaux d'amélioration du cadre de vie, faux-plafonds, acoustique,
- Pau Casals à Cabestany, travaux d'amélioration du cadre de vie, faux-plafonds, Peinture, ventilation mécanique,
- La Côte Radieuse à Canet en Roussillon : travaux d'amélioration du cadre de vie, faux-plafonds, Peinture, Eclairages,
- Albert Camus à Perpignan : travaux d'amélioration du cadre de vie, faux-plafonds, acoustique, peinture, revêtements de sol,
- La Garrigole à Perpignan: travaux de peinture, faux-plafonds et éclairages et revêtement de sol, rénovation des salles de sciences,
- Saint-Exupéry à Perpignan : travaux d'amélioration du cadre de vie, Rénovation d'installations techniques éclairage, ventilation mécanique, réseau informatique,
- Mme de Sévigné à Perpignan : travaux d'amélioration du cadre de vie,
- Jean Rous à Pia : Travaux d'amélioration du cadre de vie,
- La côte vermeille à Port-Vendres : travaux d'amélioration du cadre de vie, rénovation des salles de sciences
- Gustave Violet à Prades : travaux d'amélioration du cadre de vie,
- Maréchal Joffre à Riveslats : réfection sanitaires, protections salle de musique, Câblage informatique, volets roulants SEGPA,
- Le Ribéral à Saint-Estève : travaux d'amélioration du cadre de vie,
- Jean Mermoz à Saint-Laurent : travaux d'amélioration du cadre de vie,
- François Mitterrand à Toulouges : travaux d'amélioration du cadre de vie, réaménagement de la vie scolaire.

Plan Pluriannuel d'Investissement :

- La Garrigole à Perpignan : construction du Gymnase poursuite chantier,
- Gustave Violet à Prades : livraison du bâtiment extension (phase 1),
- Pau Casals à Cabestany : livraison du bâtiment extension (phase 1),
- Le Ribéral à Saint-Estève : études de programmation en cours,
- Albert Camus à Perpignan : démarrage des travaux relatifs au réaménagement de l'administration, la vise scolaire et création d'un préau,
- Estagel : élaboration du schéma directeur de restructuration du collège et du programme au concours d'architecture (phase 1)
- Jean-Moulin à Perpignan : études de programmation pour la création d'un préau, extension du réfectoire et remise à niveau du bâti.
- J.S.Pons à Perpignan : études de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment SEGPA et du RDC du bâtiment d'enseignement principal,

- Jean Mermoz à Saint-Laurent de la salanque : études de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration des salles d'arts et du gymnase,
- La côte vermeille à Port-Vendres : Réalisation de la mise en accessibilité.

► PERSPECTIVES

• Éducation

Poursuite de la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2019-2024,

Maintien du volume antérieur d'opérations liées à l'amélioration du cadre de vie des collégiens et des communautés éducatives,

Poursuite du suivi pour la maîtrise des consommations d'eau potable,

Prise en charge à terme de l'ensemble des contrats de maintenance des collèges,

Poursuivre la réflexion et développer le « ALLODEJS » compatible avec une plateforme logicielle modulaire de gestion maintenance assistée par ordinateur (GMAO),

Consolider l'offre pédagogique de la plateforme « projets collèges » (en lien avec la nouvelle contractualisation du PDEAC avec le Rectorat et la DRAC),

Développer l'offre de formation pour les ATEE,

Mettre en place un groupe de travail technique avec les cuisiniers des collèges,

Poursuivre la participation à l'étude portée par la Chambre d'Agriculture relative à l'approvisionnement local de la restauration collective dans l'objectif d'une mise en œuvre opérationnelle, à titre expérimental, au printemps 2021,

Poursuivre la réflexion sur la réduction de la pénibilité au travail et notamment le renouvellement des chaises (dont le poids est supérieur à 5 kg) au sein des réfectoires,

Poursuivre le projet sur la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des collèges avec un pilotage direct des services de la DEJS,

Poursuivre la réflexion concernant le déploiement d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire à destination des collèges au regard de la modernisation de la fonction financière des EPLE (OPALE),

Poursuite du travail de sectorisation des collèges publics,

Transfert du CIO départemental de Perpignan à la DSDEN,

Mettre en place une nouvelle communication institutionnelle via l'ENT des collèges dans le cadre du dispositif « Chèque Restauration Solidarité », avec un démarrage effectif dès le 2^e trimestre scolaire 2020 – 2021.

• Jeunesse

Réviser les critères d'attribution des subventions au RIAJ, aux fédérations et associations d'éducation populaire,

Repenser un dispositif d'aide à la mobilité des jeunes,

Structurer le réseau des partenaires des politiques jeunesse,

Poursuivre le mandat de l'ADC avec l'élaboration de projets au sein de chaque commission thématique,

Élaborer les modalités de mise en place d'un comité jeune (16/25 ans).

• Sports

Poursuivre les programmes investissement en lien avec la mobilité, le handicap et le sport élite.

Développer le partenariat avec le CNEA-CREPS de Font-Romeu et l'animation du Mouvement Sportif Départemental dans la perspective des JO de Paris 2024.

Accompagner le mouvement sportif, dans le cadre de la labellisation « Terre de Jeux », par la mise en œuvre de projets (Fête du Sport, Jeux des Collégiens, Semaine de l'Olympisme, etc.) pour faire de la préparation au JOP de Paris 2024 un temps de célébration populaire ainsi qu'un héritage durable au bénéfice de tous / mettre en place un comité technique multipartenarial.

Conforter la pratique des « Sports Handi » sur le Département par le soutien au recrutement d'un agent de développement porté par le Comité Départemental de Sport Adapté / accompagner la démarche semblable de recrutement, portée par le Comité Départemental Handisport.

Organiser le lancement de groupes de travail thématiques afin de définir le PDESI.

Engager une réflexion relative à la dématérialisation du dispositif « Pass'sport » via l'ENT des collèges.

Actions phares 2020

- « L'aide individuelle à la mobilité » pour plus de 286 jeunes âgés de 19 à 27 ans, avec l'allocation forfaitaire de 250 €, destinée au financement du permis de conduire et accompagné d'un stage obligatoire (21 stages organisés) de sensibilisation aux conduites à risques.
- Festival dédié à la jeunesse valorisant l'engagement citoyen, les pratiques sportives, artistiques et culturelles, l'édition 2019 de « Génération 66 » a réuni plus de 250 jeunes sur le site de Villeneuve de la Raho malgré une météo capricieuse.

Grands chiffres 2020

+de 330 agents du Conseil Départemental sont affectés dans les collèges publics pour assurer l'entretien des locaux et la restauration scolaire de nos enfants.

Budget de la Direction :

- Chiffres CA 2020 : 14 386 071 € en fonctionnement et 13 407 927 € en investissement .
- 3 977 765 € montant global des dotations pour les 31 collèges publics, 1 597 303 € pour les 8 collèges privés, 500 917 € affectés à l'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics.
- 9 481 306 € de travaux d'investissement, 574 090 € de travaux et d'interventions en fonctionnement pour les 30 collèges.
- 3 commissions de sécurité passées sur les établissements.
- 675 interventions techniques.
- 180 contrôles périodiques obligatoires.
- 849 447 € consacrés au dispositif « Chèque Restauration Solidarité » en faveur de près de 4 029 bénéficiaires.
- Prés de 120 000 € en 2020 pour le PDEAC, 4 500 collégiens y participent.
- Un budget de 274 424 € a été consacré pour les déplacements vers les équipements sportifs ou pour les transports des sorties scolaires et pédagogiques.
- 443 élèves pris en charge dans le cadre du transport des élèves en situation de handicap.
- Travail de partenariat et soutien financier aux fédérations d'éducation populaire et soutien financier pour 58 projets portés par 20 PIJ du Département pour un coût de 36 845 €.
- 156 associations et comités sportifs conventionnés pour bénéficier des visites médicales au Centre Sport Santé soit 37 disciplines sportives.
- 377 visites annuelles réalisées par le Centre Sport Santé : 276 sur Perpignan, 80 sur Font-Romeu et 21 téléconsultations (statistiques en baisse, lié à la crise sanitaire Covid-19).
- 317 dossiers de demandes de soutien (crédits de fonctionnement) traités en faveur du Sport avec 41 comités sportifs, 2 comités scolaires et 198 clubs soutenus financièrement
- 19 dossiers de demandes de subventions traités dans le cadre des programmes d'investissement sport.
- 67 associations ayant bénéficié d'une dotation (médailles, coupes, T-shirt, casquettes...) dont 27 annulées pour cause de Covid-19.
- 68 manifestations sportives (dont 20 annulées pour cause de Covid-19) soutenues financièrement et 11 projets sportifs.

V4 sportifs de haut-niveau soutenus financièrement.

- Titres nationaux et/ou internationaux : 12 athlètes titrés en individuel et en collectif (figureront sur le clip vidéo en substitution de la Soirée des Champions 2020).
- Programme « Pass'sport 66 » : 748 inscriptions (année scolaire 2019 – 2020).
- Sport scolaire : annulation des championnats de France UNSS en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- 161 réunions organisées dans les salles de réunion de la Maison des Sports (dont 17 journées de formation et 4 Assemblées Générales du Mouvement Sportif départemental) - (statistiques en baisse, lié à la crise sanitaire Covid-19).

DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES ASSOCIES



Nombre d'agents :
Nombre Catégorie A : 3
Nombre Catégorie B : 2
Alternant : 1
Services Civiques : 2

Cette Direction a pris la suite de la direction transversale des associations. Outre les attributions traditionnelles de cette Direction elle poursuit des missions en direction des organismes associés non associatifs.

La Direction a pour finalité première de rendre lisibles les actions du Département envers le monde associatif. Cette ambition est en lien avec la politique publique de développement local et accompagnement des acteurs locaux et contribue à l'objectif stratégique : « impulser et dynamiser une dynamique associative dans le département ».

MISSIONS

Cette politique associative de qualité s'articule autour de 6 axes de développement externes et internes :

En externe :

1. Développer de nouvelles formes de partenariats,
2. Assurer une mission d'accompagnement des associations,
3. Coordonner l'action des associations du département.

En interne :

1. Renforcer la connaissance du secteur associatif,
2. Harmoniser les pratiques internes des services du département,
3. Développer une mission de conseil technique interne.

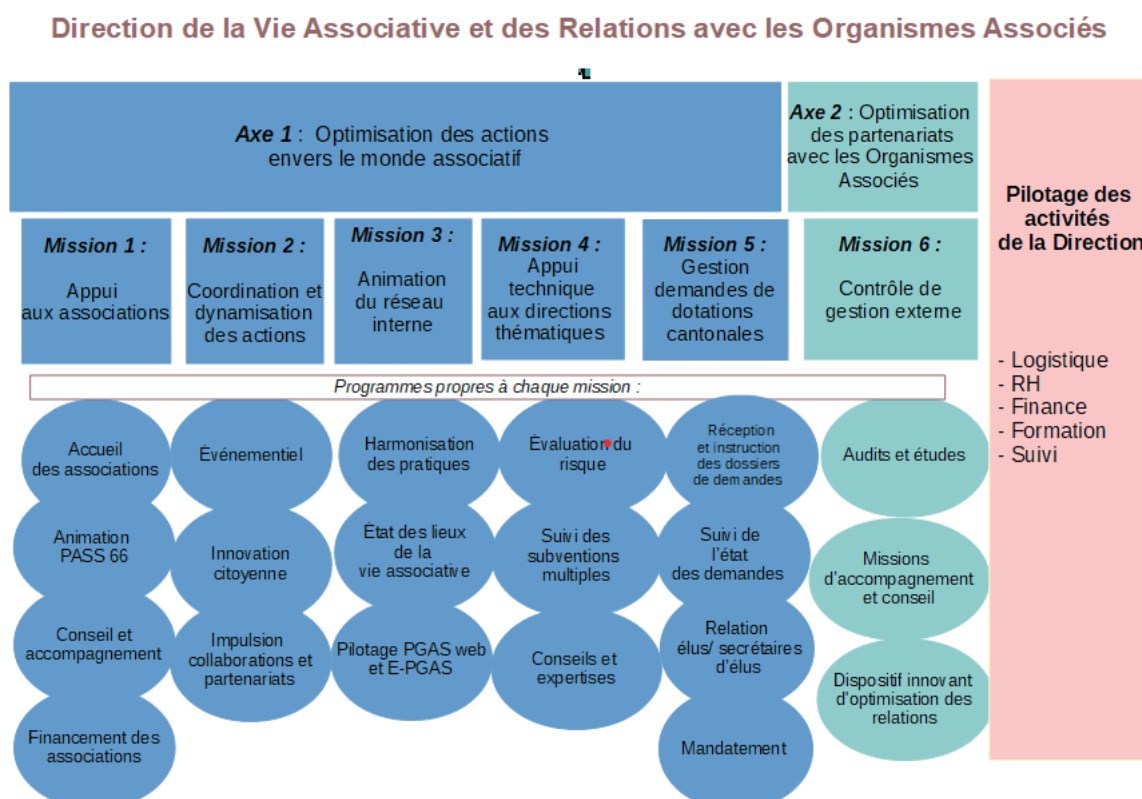
Elle est saisie de missions ponctuelles ou récurrentes vis-à-vis des organismes associés :

- Mission étude/audit à la demande,
- Mission accompagnement à la demande,
- Mission de conception, suivi et animation d'un dispositif innovant d'optimisation des relations avec les Organismes Associés.

Elle gère depuis cette année 2020 le dispositif des dotations cantonales qui a représenté en 2020 l'instruction, le traitement et le paiement de 664 subventions à des associations du Département.

Elle a géré également le fonds covid destiné à aider les associations à faire face aux conséquences notamment financières de la crise sanitaire. Cela a représenté l'instruction, le traitement et le paiement de 170 subventions à des associations du Département pour un montant global de 753 164 €.

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS RÉCURRENTES DE LA DIRECTION :



REALISATIONS

La direction a mis en place des dispositifs et rempli un certain nombre d'objectifs fixés et formalisés dans sa feuille de route. Parmi les principaux chantiers menés à bien il faut citer :

- Installation du portail Pass66 comme un outil incontournable du monde associatif dans le département,
 - Développement de l'annuaire des associations (2145 associations à ce jour),
 - Développement d'un réseau d'associations partenaires destinées à améliorer la performance de la gestion des associations,
 - Mise en place d'une newsletter à destination des associations inscrites à l'annuaire,
 - Accompagnement organisationnel de plusieurs organismes associés,
 - Début de la mise en place du portail destiné aux organismes associés.
- En interne :
 - Harmonisation des pratiques internes de traitement des dossiers de subvention
 - Mise en place du nouveau Epgas : formation et accompagnement au changement
 - Poursuite des audits préalables avant conventionnement des Services d'aide à domicile.
 - Développement et amélioration du dispositif d'évaluation du risque pour les associations les mieux subventionnées
 - Gestion du fonds covid précité.

• Missions auprès des organismes associés :

- Accompagnement organisationnel auprès de l'Udsis (lancement appels d'offres, choix d'un prestataire, gestion et accompagnement de la mission d'audit et d'accompagnement),
- Travaux de mises en place des synergies entre l'EPCC de Céret et autres associations muséales,
- Poursuite des missions auprès des PNR,
- Conception et proposition de mise en place d'une organisation structurée et transversale du suivi et du contrôle des Organismes Associés,
- Acquisition, mise en place et maintenance d'une solution logicielle intégrée servant de base à cette organisation,
- Début de développement de cette organisation et de mise en place de l'outil acquis en septembre 2020.

• Missions de contrôle externe :

- Assistance renforcée auprès des services instructeurs de certaines demandes de subventions présentées par des associations,
- Poursuite des audits de services d'aide à domicile avant conventionnement,
- Travaux visant à améliorer le contrôle interne sur les missions dont la direction a la charge notamment élaboration d'un guide de procédures des demandes de subvention.

• Dynamisation du bénévolat et vie associative :

Plusieurs actions ont été lancées autour de cette thématique :

- Structuration progressive de l'espace bénévolat constitué d'une plate-forme sur le site Pass 66 pour rapprocher l'offre de la demande et d'un espace documentaire complet autour de cette thématique,
- Actions de communications et d'informations avec l'appui de services civiques afin de présenter les conceptions modernes du bénévolat,
- Actions diverses sur ce thème en lien avec les politiques publiques qui sont de la responsabilité du département,
- Du fait de la crise sanitaire il n'a pas été possible d'organiser la journée prévue en octobre au Palais des Rois de Majorque. De même les ateliers techniques habituels n'ont pas été organisés,
- L'espace bénévolat a été enrichi et adapté afin de tenter de répondre aux nouveaux enjeux et demandes de participations citoyennes.

■ PERSPECTIVES

Les principaux objectifs de la direction pour 2021 sont les suivants :

- Effectuer le bilan des activités de la direction et proposer un nouveau plan d'action
- Mettre en place le portail des organismes associés,
- Prendre en charge de façon la plus pertinente possible le dispositif des dotations cantonales 2021,
- Gérer efficacement un fonds covid 21 le cas échéant,
- Adapter le dispositif d'évaluation des risques au contexte crise sanitaire et conseiller efficacement les directions en charge des politiques publiques,
- Communiquer avec les associations le plus possible malgré les contraintes en expérimentant de nouveaux modes de transmissions d'informations.

■ CHIFFRES CLEFS/INDICATEURS :

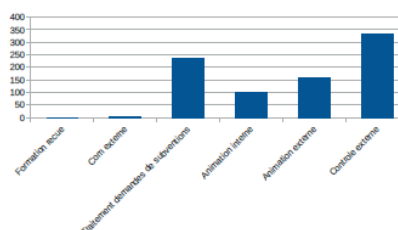
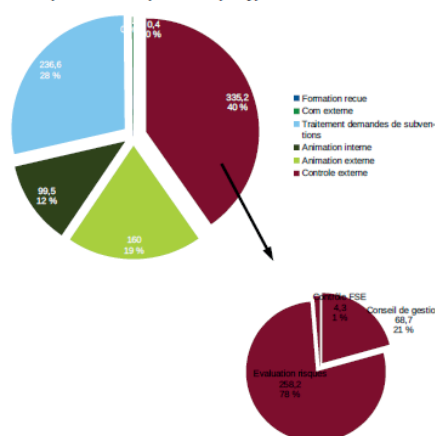
1224 associations ont sollicité nos services par mail, tel ou en rdv physique au cours de l'année soit à peine moins que l'an dernier malgré les deux mois de confinement où un grand nombre d'associations ont suspendu la totalité de leurs activités.

A noter la part très importante des travaux d'évaluation du risque (gestion fonds covid) et l'augmentation très sensible de l'activité du traitement des demandes de subventions avec la gestion des dotations cantonales à compter du 1er septembre 2020 et l'affectation d'un agent dédié.

Voici la répartition du temps de travail de l'équipe par grandes missions ou activités :

Temps travaillé par type d'Activité (en jours)	
Formation donnée en interne	0
Formation reçue	0,4
Com externe	1
Traitement demandes de subventions	236,6
Animation interne	99,5
Animation externe	160
Contrôle externe	335,2
TOTAL	632,7

Répartition du temps travaillé par type d'activité au 31 décembre 2020



Projetor - maj 25/02/2021

La mission Égalité élabore de manière transversale le plan d'actions Égalité et accompagne sa mise en œuvre en interne comme en externe et dans les politiques publiques. En 2019, elle a organisé la 10^e édition de la Semaine des droits des femmes, la 11^e journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie, et la 7^e édition du concours vidéo « Buzzons contre le sexisme » en partenariat avec la plateforme de ressources éducatives pour l'égalité des sexes Matida.education ainsi qu'avec les structures jeunesse et égalité du département.

Elle sensibilise les services du Département et mobilise ses partenaires sur les questions d'inégalités de genre.

Elle a contribué aux travaux et à l'animation des groupes projets de l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département des Pyrénées-Orientales (Odvef66). Elle a développé par ailleurs les actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences sexistes, notamment en direction des publics scolaires. Elle a soutenu techniquement et financièrement des associations œuvrant pour la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toute forme de discrimination, et a développé le pôle ressources Égalité du Département par l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques.

■ REALISATIONS

- Formation/sensibilisation des élu·es et des agent·es à la compréhension des enjeux de l'intégration de l'égalité femmes-hommes en interne et dans les politiques publiques ;
- Mise en place de sessions de formation sur la prévention des violences sexistes, des discriminations et du harcèlement en milieu scolaire en direction des professionnel·les de l'éducation et de la jeunesse ; en parallèle, organisation d'interventions dédiées en milieu scolaire et auprès de classes de 6^e ;
- Dans le cadre de la coordination et de l'animation de l'Odvef66 : reconduite d'un cycle d'ateliers d'autodéfense féministe – Réactualisation de la plaquette d'information à destination des femmes victimes de violences conjugales et/ou des témoins – Dans la continuité de la démarche engagée dans la lutte contre la prostitution : organisation d'une séquence de sensibilisation et de deux journées de formation en direction des professionnel·les du champ éducatif, social et médico-social sur le repérage et l'accompagnement des personnes en situation ou à risque prostitutionnel, notamment les mineurs – Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes, organisation d'un spectacle-débat sur les violences conjugales et leur impact sur les enfants exposés ;
- Réalisation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes intéressant la collectivité ;
- Organisation de diverses actions et manifestations inscrits dans le Calendrier des événements Égalité : la 10^e édition de la Semaine des droits des femmes, de la 11^e Journée de lutte contre l'homophobie et la Transphobie, et de la 7^e édition du concours « Buzzons contre le sexisme ! », en partenariat avec les acteurs Jeunesse et Égalité du département.

■ PERSPECTIVES

- En collaboration étroite avec la Direction des Ressources Humaines : élaboration et mise en place d'un plan de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au sein de la collectivité ;
- Développement du partenariat avec les services de l'Éducation nationale pour la mise en place

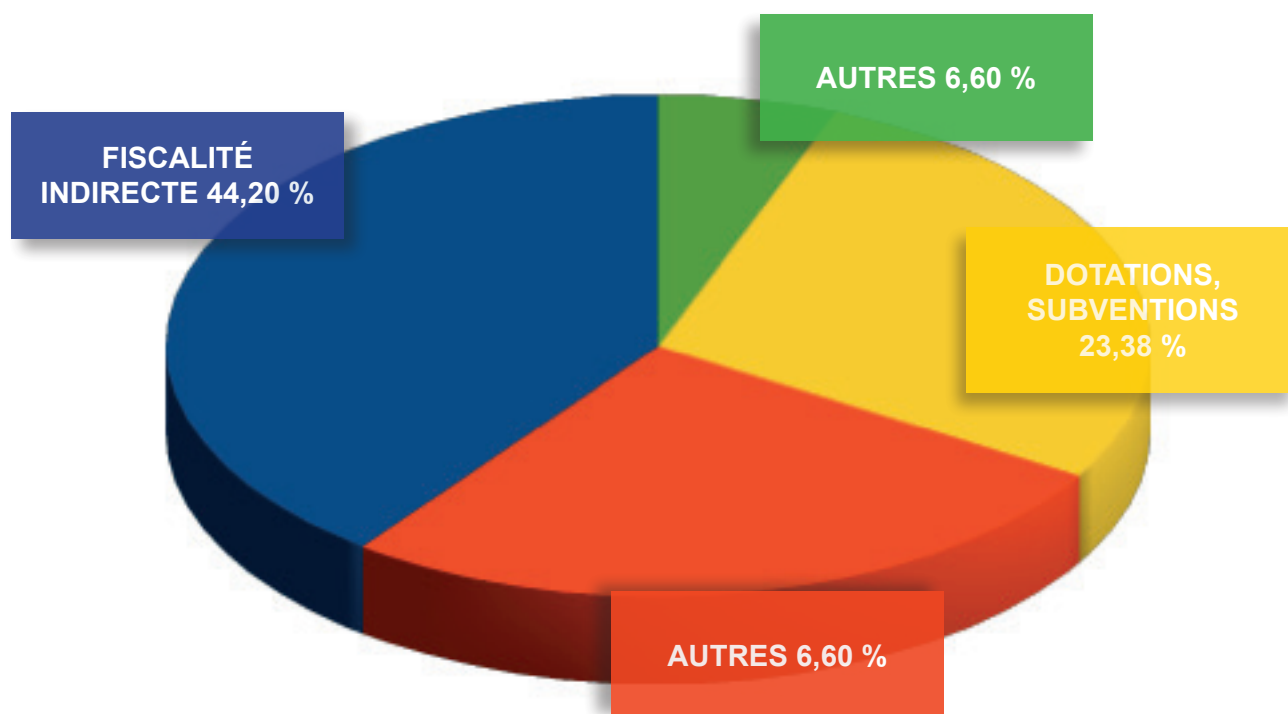
d'actions égalité et lutte contre les discriminations en milieu scolaire et en direction des élèves et/ou des équipes éducatives (ex : déploiement de l'expérimentation « Prévention des violences sexistes et du harcèlement en milieu scolaire » sur l'ensemble des 31 collèges du département) ;

- Formation des responsables de services et des chargé·es de mission à la compréhension des enjeux de l'intégration de l'égalité femmes-hommes en interne et dans les politiques publiques ;
- Renforcement du partenariat avec les différents acteurs locaux œuvrant pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.

RAPPORT FINANCIER 2020

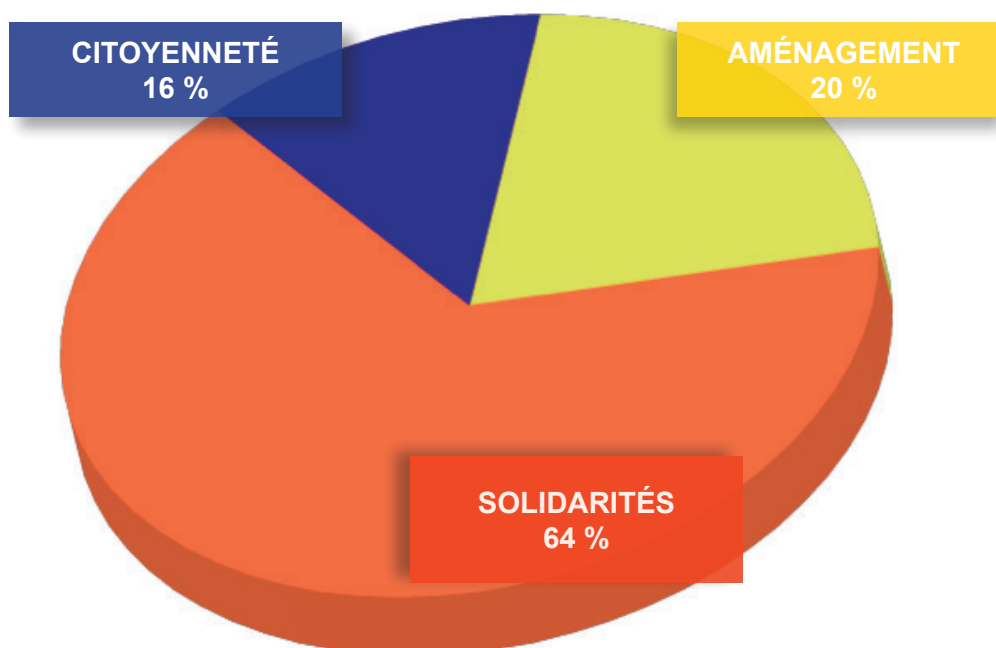
LES RECETTES DU CD 66

MONTANT DES RECETTES TOTALES : 670 152 682 €



LES DÉPENSES DU CD 66

MONTANT DES DÉPENSES TOTALES : 661 947 445 €



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

A

ACI	Ateliers Chantiers d'Insertion
ACTP	Allocation Compensatrice Tierce Personne
ADRH	Association Départementale pour la Réinsertion des Handicapés
AED	Action Educative à Domicile
AJI	Accueil de Jour Insertion
AP/CP	Autorisation de Programme / Crédits de Paiement
APA	Allocation Personnalisée d'Autonomie
APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
APEX	Association pour l'Enseignement, l'Éducation, les Études et l'Expérimentation
APLEC	Association pour l'Enseignement du Catalan
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant(e) Social(e)
ASAD	Accompagnement Social et Accès aux Droits
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Aide Sociale à l'Hébergement
ASH	Aide Sociale aux Handicapés
ASLL	Accompagnement Social lié au Logement
ASU	Aide Sociale d'Urgence
ASV	Adaptation de la Société au Vieillissement
ATEE	Agent Technique des Établissements d'Enseignement

B

BDP	Bibliothèque Départementale de Prêt
BP	Budget Primitif

C

CAA	Cour administrative d'appel
CADA	Commission d'Accès aux Documents Administratifs
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAO	Commission d'Appel d'Offres
CAOMI	Centres d'Accueil et d'Orientation spécialement dédiés à l'accueil des Mineurs
CAP	Commission Administrative Paritaire
CAP	Chèque d'Accompagnement Personnalisé

CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
CCAPEX	Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCDP	Centre Départemental de Documentation Pédagogique
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CDT	Comité Départemental du Tourisme
CEGIDD	Centre Gratuit d'Information, Dépistage et Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et les hépatites virales
CESF	Conseiller en Economie Sociale Familiale
CESU	Chèque Emploi Service Universel
CFPPA	Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie
CIDAG	Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
CLS	Contrat Local de Santé
CMI	Carte Mobilité Inclusion
CMP	Centre Médico Psychologique
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNRACL	Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales
CODAJE	Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant
COFIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité Technique
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CREAI-ORS	Centre Régional d'Etude d'Action et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité – Observatoire Régional de la Santé
CT	Coordinateur Technique
CT	Coordonnateur Technique
CTD	Centre Technique Départemental
CTI	Coordonnateur Technique Insertion
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion

D

DAP	Délégation d'autorité Parentale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DASAD	Direction d'Accompagnement Social et Accès aux Droits
DDPP	Direction Départementale de Protection de la Population
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DEF	Direction Enfance Famille

DEJS	Direction Education Jeunesse et Sports
DGAS	Direction Générale Adjointe des Services
DSL	Développement Social Local

E

EAJE	Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EMS	Equipe Médico Sociale
EPLE	Etablissements Publics Locaux d'Enseignement
EPRD	Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses
ERP	Etablissement Recevant du Public
ESMS	Établissements Sociaux et Médico-sociaux
ESSMS	Établissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux

F

FDS	Fiches de Données de Sécurité
FIPH	Fonds d'Intervention pour les Personnes Handicapées
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique
FSE	Fonds Social Européen
FSL	Fonds de Solidarité Logement

G

GIRRAGE	Fait d'évaluer le degré de dépendance du demandeur de l'APA à partir de la grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources)
GED	Gestion Electronique des Documents
GIR	Groupe Iso Ressources
GMP	Garantie Minimale de Points retraite complémentaire par an
GPMC	Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences
GTT	Gestion du Temps de Travail

I

IAE	Insertion par l'Activité Economique
IDEA	Institut départemental de l'Enfance et de l'Adolescence
IESOPE	Logiciel
IFCT	Institut Franco Catalan Transfrontalier
IRTS	Institut Régional du Travail Social
IST	Infection Sexuellement Transmissible
IVG	Interruption Volontaire de Grossesse

J

JAF Juge des Affaires Familiales

M

MAIA Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie

MAM Maison d'Assistante Maternelle

MAO Module d'Accueil et d'Orientation

MASP Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDPO Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales

MECS Maison d'Enfants à Caractère Social

MNA Mineurs Non Accompagnés

MOA Mission Offres d'Accueil

MP Marché Public

MSA Mutualité Sociale Agricole

MSP Maison Sociale de Proximité

N

NBI Nouvelle Bonification indiciaire

O

OAT Ordonnancement et Appui Technique

ODPE Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance

ONED Observatoire National de l'Enfance en Danger

ONPE Observatoire National de la Protection et de l'Enfance

OPH Office Public de l'Habitat

P

PA / PH Personnes Âgées, Personnes Handicapées

PACEA Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PAFAD Le service d'Accompagnement Familial à Domicile

PAO Publication Assistée par Ordinateur

PCH Prestation de Compensation du Handicap

PDA Personnal Digital Assistant

PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PDEAC	Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle
PDU	Pôle Droit des Usagers
PEG	Pôle Etude Générale
PEPS	Préparation à l'Environnement Professionnel et Social
PHV	Personnes Handicapées Vieillissantes
PIG	Programme d'Intérêt Général Départemental
PIJ	Point Information Jeunesse
PING	Pôle Ingénierie et Travaux
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
POA	Pôle Ouvrages d'Art
PPA	Plan Personnalisé d'Autonomie
PRA	Plan de reprise d'activité
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PRDS	Plan Régional de Développement Social
PRM	Palais des Rois de Majorque
PSSI	Pôle Sureté Sécurité Incendie
PST / PSI	Programme Social Thématique / Prospection Socio Immobilière
PTI	Pacte Territorial pour l'Insertion

R

RAA	Recueil des Actes Administratifs
RA	Rapport d'Activité
RAM	Relais Assistantes Maternelles
RD	Routes Départementales
RDAS	Règlement Départemental d'Aide Sociale
RDBA	Routes, Déplacements, Bâtiments, Assurances
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RESO 66	Plateforme réunissant plusieurs modes de transport,
RH	Ressources Humaines
RMH	Règlement Magnétique HOPAYRA
RSA	Revenu de Solidarité Active

S

SAAD	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAD	Service d'Accueil à Domicile
SAFI	Service Administration et Finances
SAS	Service d'Action Sociale

SIAE	Structures d'Insertion par l'Activité Économique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIG	Système d'Information Géographique
SIRH	Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines
SLE	Service Logistique et Entretien
SPASAD	Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile

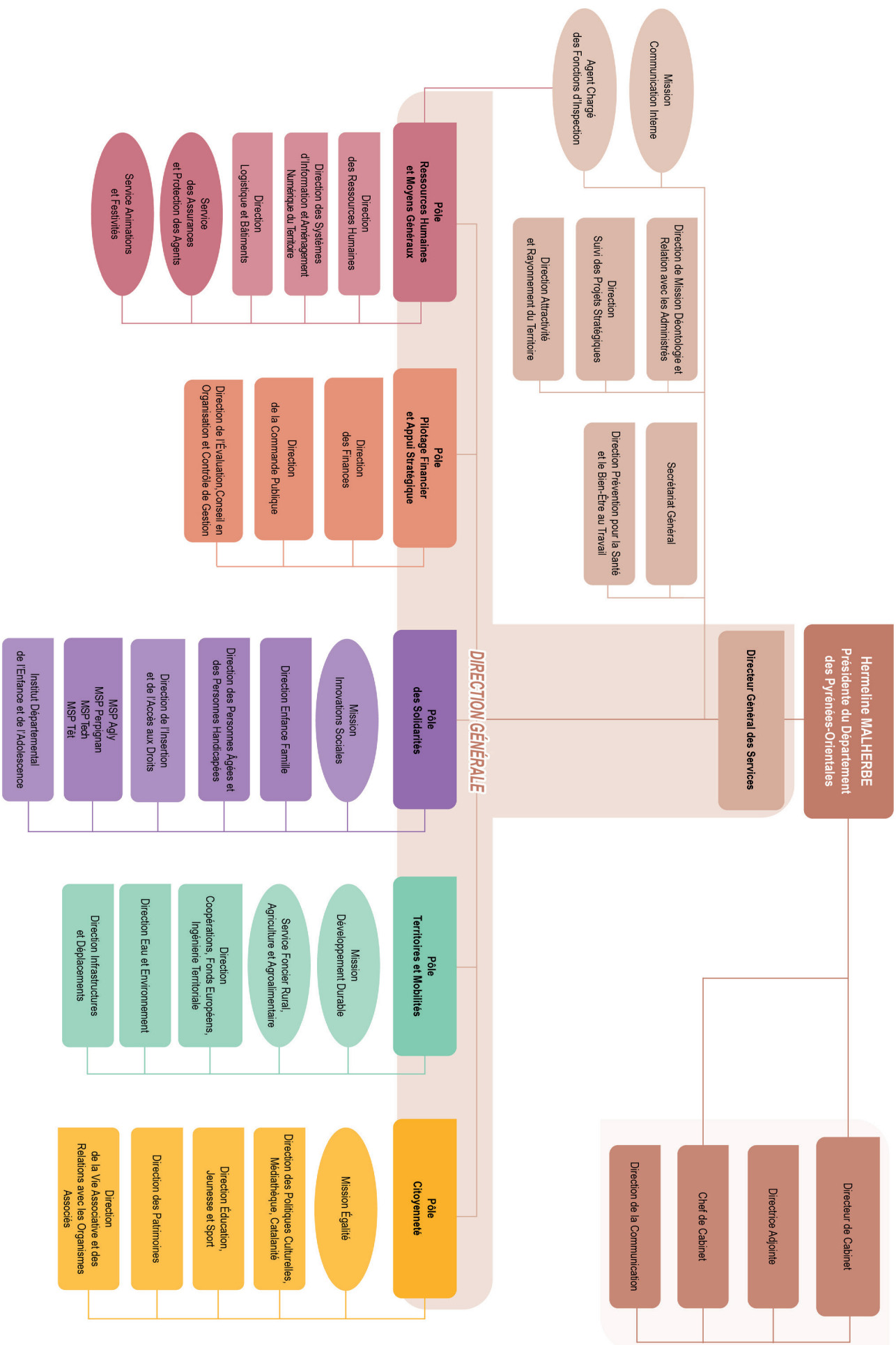
T

TMS	Troubles musculo-squelettique
-----	-------------------------------

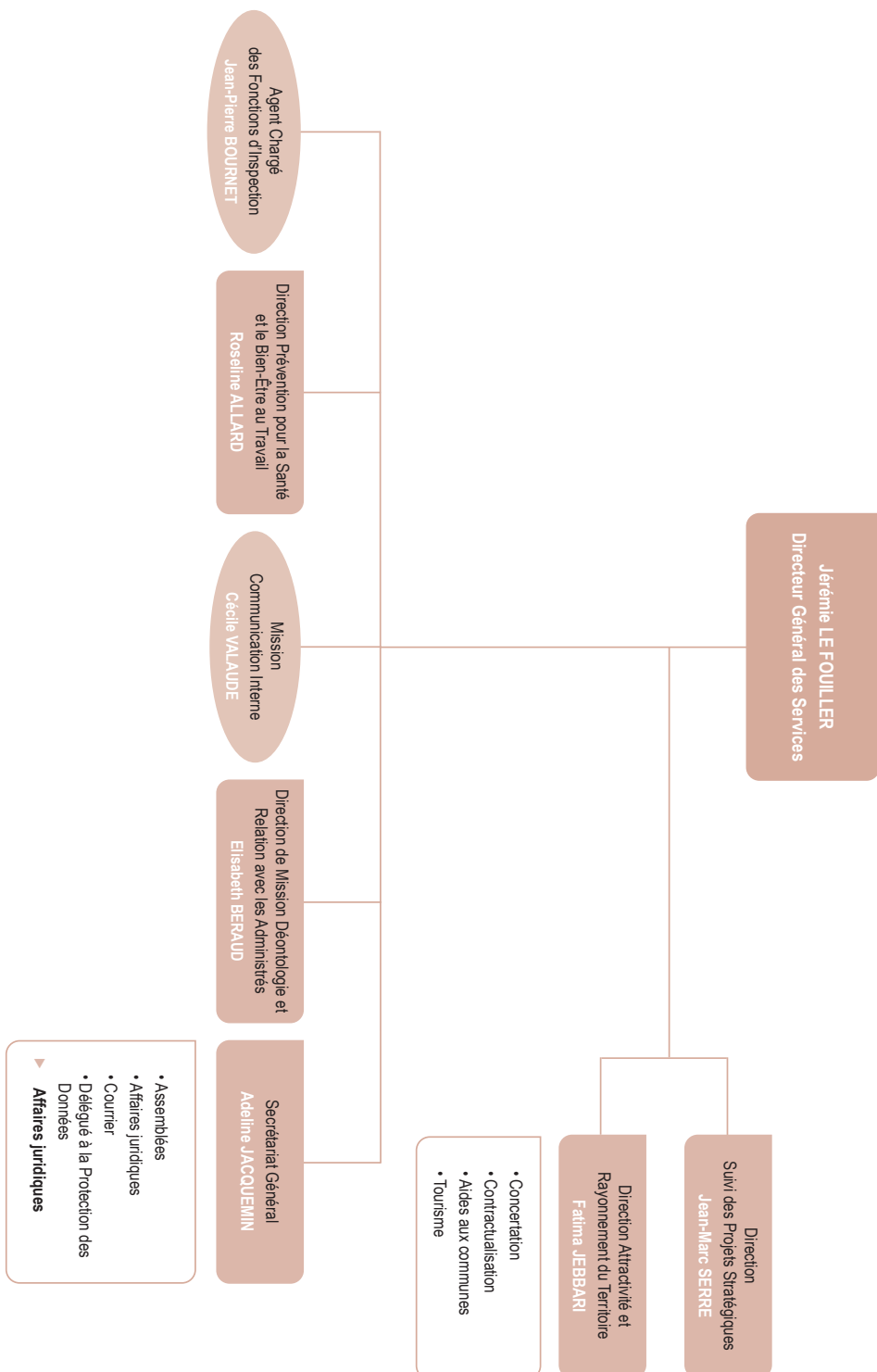
U

UNA	Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles
-----	--

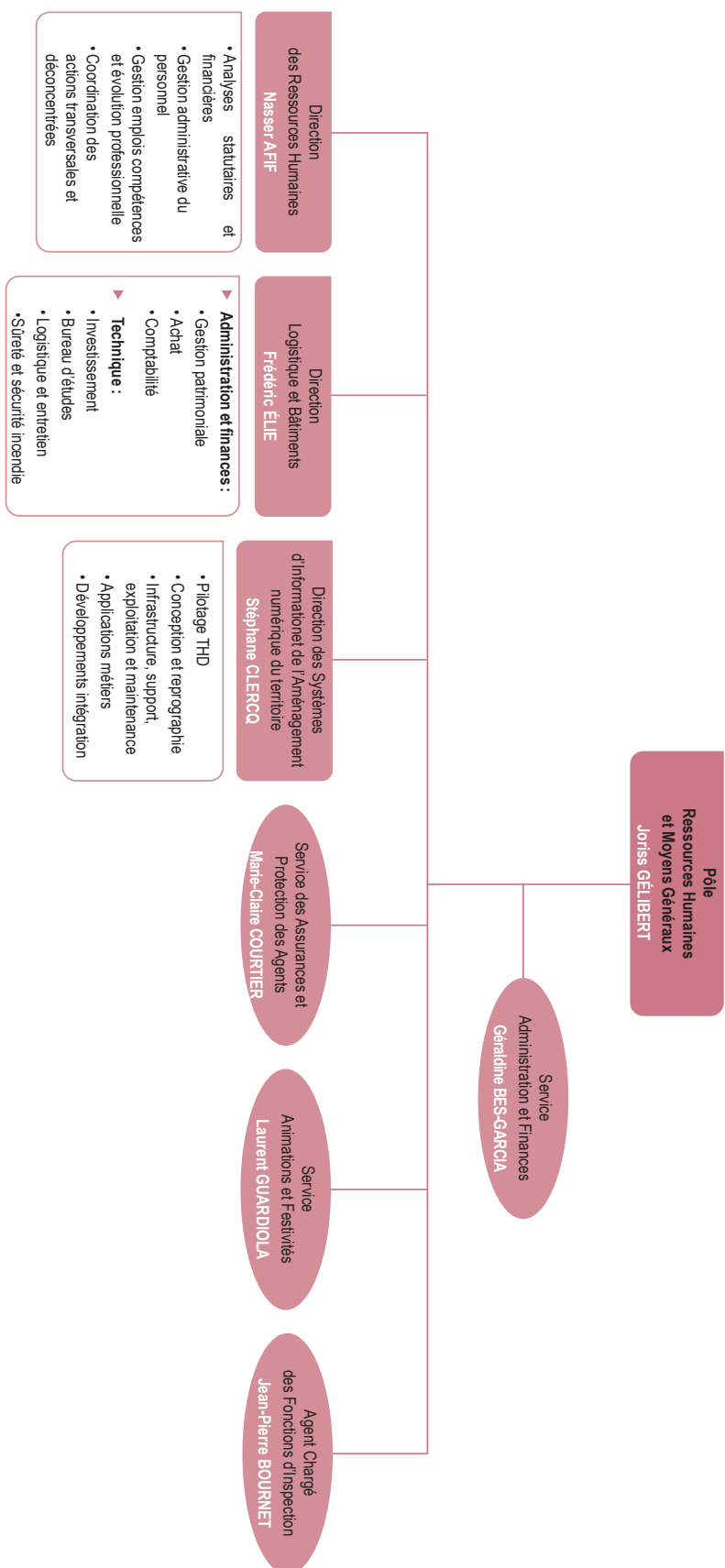
ORGANIGRAMMES DES SERVICES (02/2021)

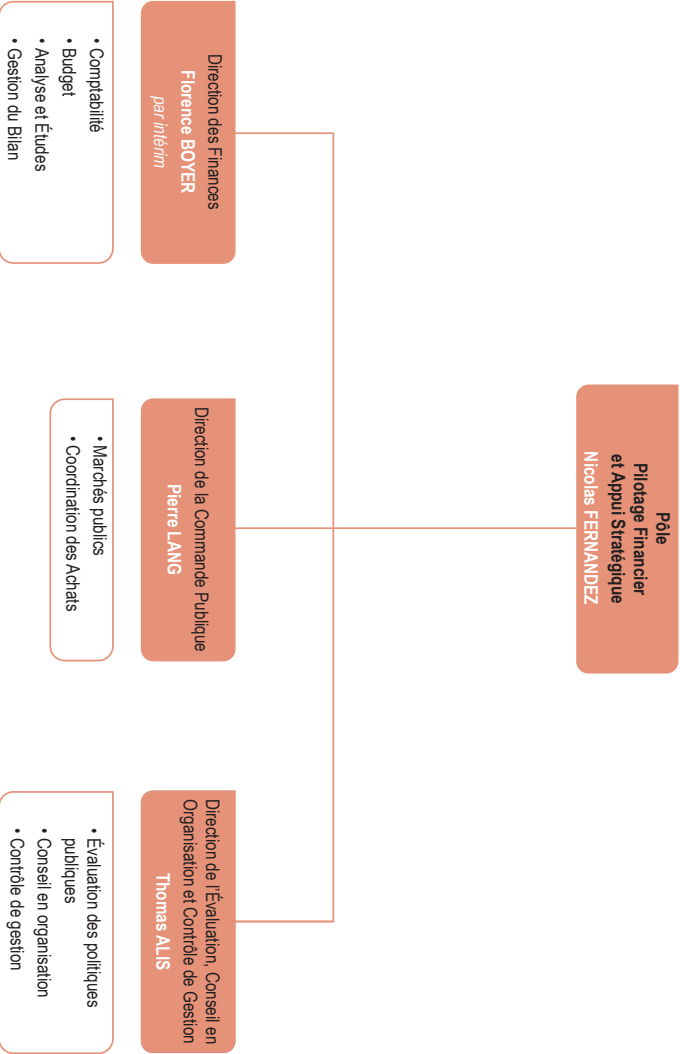


DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

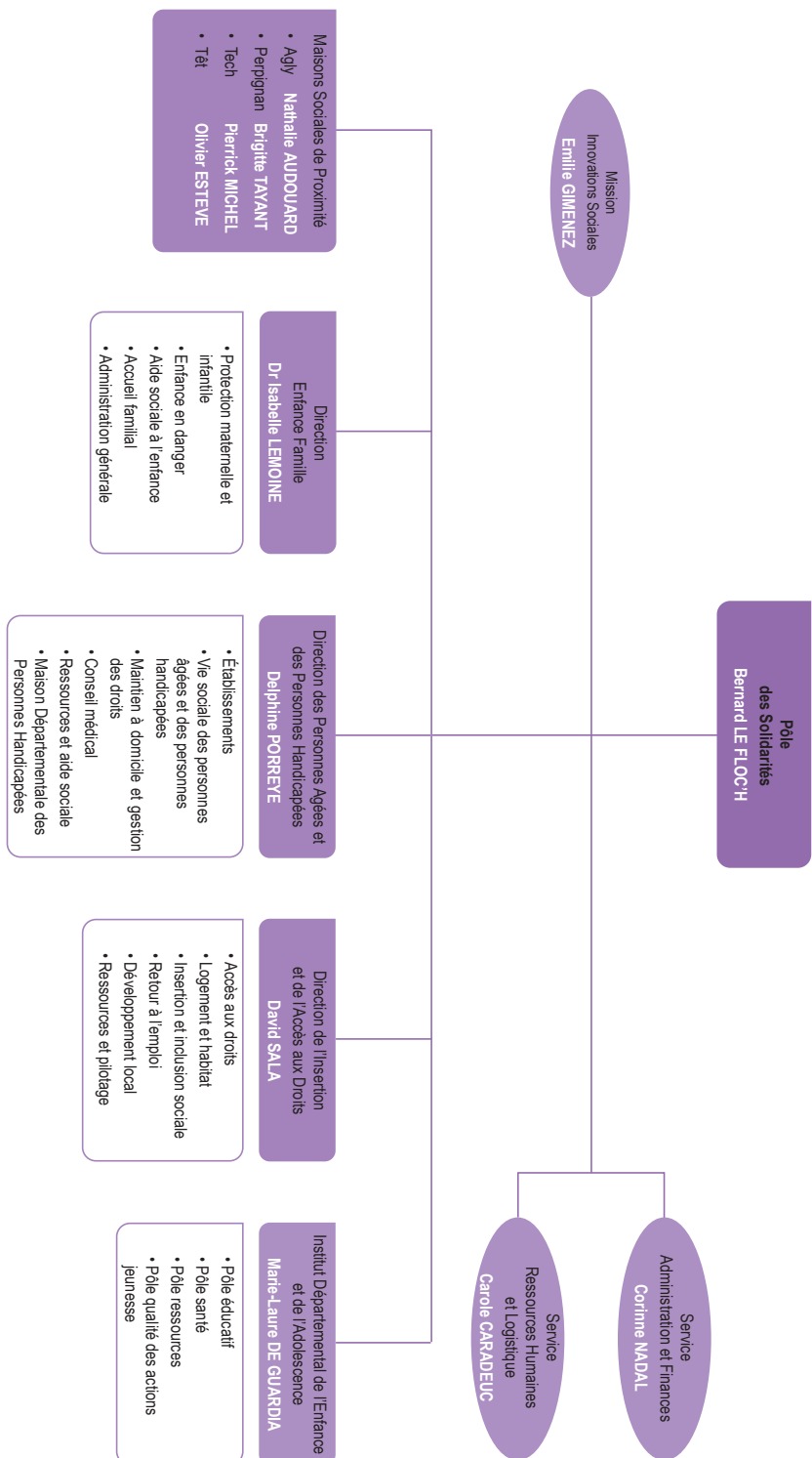


PÔLE RESSOURCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

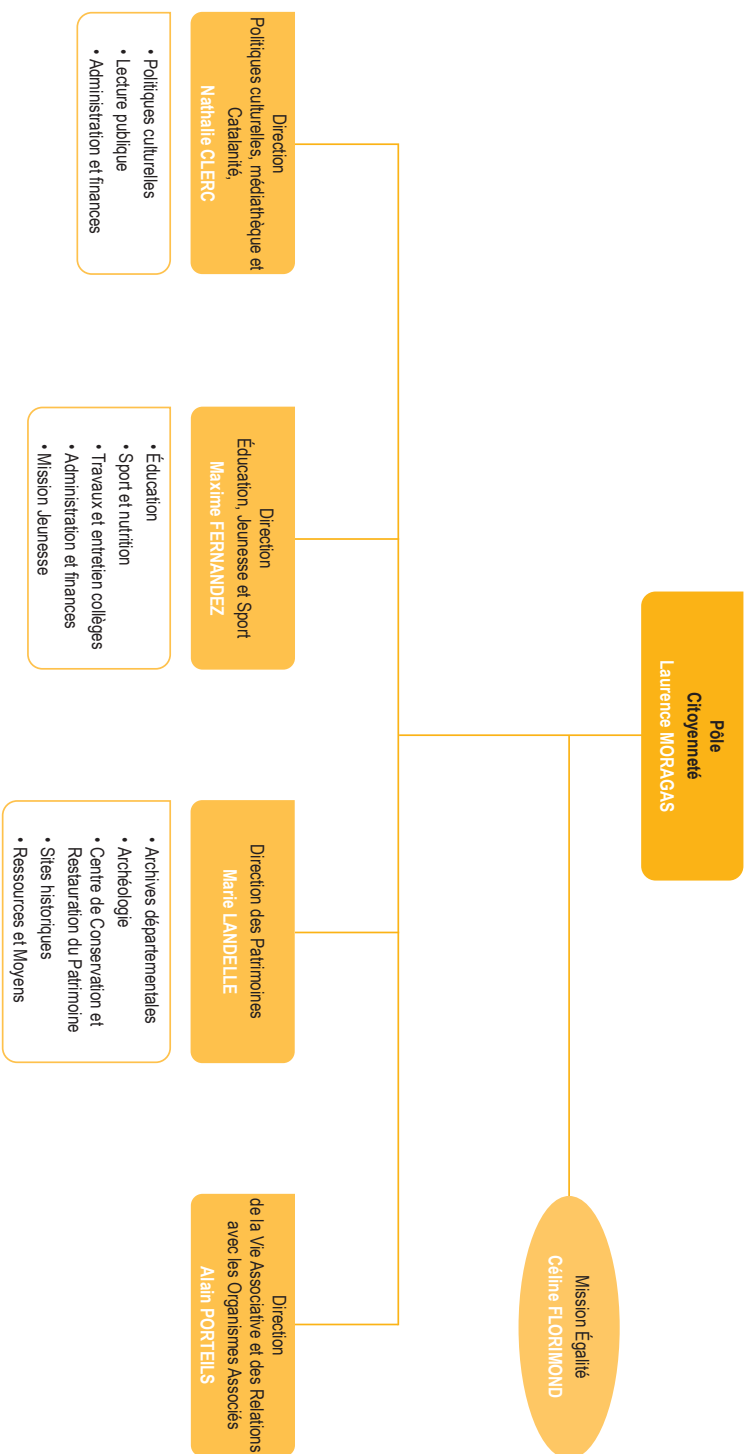




PÔLE DES SOLIDARITÉS



PÔLE CITOYENNETÉ



LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES



Administration

17 cantons
226 communes
4 circonscriptions
12 EPCI



Population

482 000 hab.



Géographie

4 1 41 km 2
1 60 km de long (Est-Ouest)
65 km de large (Sud-Nord)
69 km de côte



Points culminants

Le Carlit : 2 921 m
Le Canigou : 2 785 m



Patrimoine naturel

1 Grand Site de France (Canigō) et 3 Grands Sites Occitanie (Canigō, Perpignan, Côte Vermeille)
29 sites Natura 2000
+ 3 en mer
11 réserves naturelles + 1 réserve biologique
63 lacs
1 300 km de fleuves
10 000 km de sentiers de randonnées
3 000 km de canaux



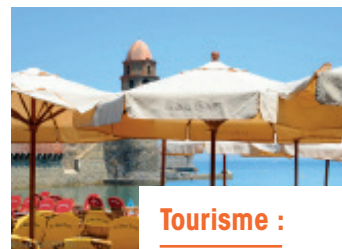
Patrimoine culturel

315 monuments historiques
2041 classés MH au titre objet
14036 objets inscrits
10 musées de France
1 centre de conservation et de restauration du patrimoine
2 sites UNESCO
4 villages classés plus beaux villages de France



Environnement - Energies renouvelables

113 chaufferies
7 parcs éoliens
Solaire : 300 jours de solaire / an
Plateforme Thémis Solaire Innovation



Tourisme :

3,8 millions de touristes /an
4,2 millions d'excursionniste /an
32 millions de nuitées
7 stations de montagne
5 stations thermales
10 stations balnéaires
9 ports de plaisance

Economie - Entreprise :

37 700 entreprises
5 000 créations d'entreprises / an
35 000 actifs dans l'artisanat



Agriculture forêt :

1^{er} département pour la production bio (producteurs et surfaces) pour les fruits
2^{ème} département pour la production bio (producteurs et surfaces) pour les légumes
33,5 % de la surface agricole en AB
885 exploitations en bio
48% du département recouvert d'espaces boisés et semi boisés

CONTACT

Département des Pyrénées-Orientales
Hôtel du Département
24 quai Sadi Carnot
66906 PERPIGNAN Cedex
Tél. 04 68 85 85 85

